

- † Tête d'un jaune d'or. . . . . *chrysocephalus*.  
 †† Tête noire, à pubescence seule dorée. . . . . *pubescens*.  
 b. Corps non entièrement couvert d'une pubescence marbrée; abdomen non argenté-soyeux en dessous.  
 † Tête et corselet densément, fortement ponctués rugueux.  
 × Antennes grêles, non amincies vers le sommet; tête déprimée, courte, transverse; corselet avec une ligne subcarénée longitudinale; élytres vertes, marbrées. . . . . *chloropterus*.  
 ×× Antennes robustes, courtes, subrenflées vers le sommet; tête convexe, subtriangulaire, carrée en arrière; corselet avec une ligne subcarénée; abdomen à macules cendrées-dorées.  
 \* Tête, corselet et élytres bleu verdâtre; pattes rouges. . . . . *fulvipes*.  
 \*\* Tête et corselet noirâtres ou cuivreux; élytres fauves ou ferrugineuses.  
 • Tête et corselet noirâtres.  
 — Pattes noires; jambes plus claires; élytres d'un rouge vineux. . . . . *meridionalis*.  
 — Pattes en grande partie et élytres d'un rouge-brique. . . . . *stercorarius*.  
 •• Tête et corselet fortement cuivreux.  
 — Antennes rousses; segments abdominaux 2 à 6 nettement trimaculés de gris doré. . . . . *lutarius*.  
 = Antennes noires; segments abdominaux à macules latérales effacées.  
 ° Tête fortement triangulaire; cuisses d'un brun noir. . . . . *chalcocephalus*.  
 °° Tête subparallèle des yeux à la base; cuisses rousses. . . . . *latebricola*.  
 †† Tête et corselet à ponctuation très-fine, très-dense, subchagrinée.  
 × Tête ovale-oblongue; élytres ferrugineuses, maculées de doré. . . . . *fossor*.  
 ×× Tête suborbiculaire, transverse; élytres ferrugineuses.  
 \* Tête en arrière des yeux et corselet dépourvus de liseré doré. . . . . *erythropterus*.  
 \*\* Un liseré de pubescence dorée sur la tête, en arrière des yeux, un autre sur le pourtour basilaire du corselet, avec une ligne dorée de chaque côté vers les angles antérieurs. . . . . *cæsareus*.  
 B. Antennes grêles, plus ou moins amincies vers le sommet. Abdomen parfois avec une petite tache effacée à la base des segments ou des lignes pubescentes parallèles.  
 a. Mandibules, au moins la gauche, fortement bi ou tridentées au milieu.  
 † Tête orbiculaire, fortement transverse, plus ou moins arrondie postérieurement; abdomen dépourvu de taches ou de lignes pubescentes parallèles.  
 × Corps entièrement mat; pattes noires.  
 \* Corselet étroit, allongé, fortement rétréci du sommet à la base, trapézoïdal. . . . . *Baudii*.  
 \*\* Corselet large, assez court, à côtés subparallèles, non trapézoïdal.  
 • Elytres noires; taille très-grande. . . . . *olens*.  
 •• Elytres brunes; taille assez grande. . . . . *italicus*.  
 ×× Tête et corselet plus ou moins brillants sous la pubescence; pattes d'un brun de poix ou rougeâtres.

- \* Tête et corselet à peine brillants; base des antennes noire; pattes d'un brun de poix. . . . . *alpestris*.  
 \*\* Tête et corselet assez brillants; base des antennes et pattes rougeâtres. . . . . *brunnipes*.  
 †† Tête carrée, non transverse, à angles postérieurs plus ou moins droits.  
 × Tête, corselet et élytres d'un bleu verdâtre. . . . . *ophthalmicus*.  
 ×× Corps noir.  
 \* Tête et corselet à peine brillants, non pubescents, subcarénés; élytres très-courtes; abdomen non maculé. . . . . *nitens*.  
 \*\* Tête et corselet très-mats, pubescents, non carénés; élytres assez longues; abdomen avec un petit point jaunâtre à la base des segments 2 à 5. . . . . *æthiops*.  
 ††† Tête transverse, subtriangulaire, coupée carrément à la base, dont les angles sont plus ou moins droits.  
 × Abdomen avec un petit point doré jaunâtre à la base des segments 2 à 6. . . . . *mus*.  
 ×× Abdomen avec 5 lignes pubescentes parallèles d'un doré jaunâtre obscur. . . . . *picipennis*.  
 †††† Tête subtransverse, en ovale court ou orbiculaire, subarrondie aux angles postérieurs.  
 × Abdomen dépourvu de lignes pubescentes d'un doré jaunâtre.  
 \* Tête et corselet glabres, très-brillants, à ponctuation double, l'une forte très-éparse, l'autre très-fine dans les intervalles, à carinule médiane effacée; antennes noires. . . . . *fuscatus*.  
 \* Tête et corselet plus ou moins pubescents, à ponctuation égale, plus ou moins serrée, laissant libre une carinule médiane plus ou moins nette.  
 • Tête et corselet assez brillants, d'un bronzé vif, parfois noirâtre, à ponctuation assez forte, très-nette, assez dense; élytres d'un brun noir, ferrugineuses ou rougeâtres; carinule saillante, assez large, très-nette. . . . . *fulvipennis*.  
 •• Tête, corselet et élytres de même couleur, plus ou moins bronzés sous une pubescence serrée, presque mate; carinule effacée; ponctuation très-fine et dense, ruguleuse. . . . . *obscuræneus*.  
 ×× Abdomen avec 5 lignes pubescentes parallèles, parfois confluentes, d'un doré jaunâtre assez vif; tête et corselet bronzés, à ponctuation fine, très-serrée. . . . . *æneocephalus*.  
 b. Mandibules nettement et fortement unidentées au milieu.  
 † Corps convexe, subcylindrique; élytres à reflet bleuâtre; pattes plus ou moins roussâtres. . . . . *pedator*.  
 †† Corps subdéprimé; élytres et pattes noires. . . . . *ater*.  
 c. Mandibules simplement et largement subanguleuses, falciformes vers le milieu ou entièrement inermes.  
 † Tête et corselet brillants; base des antennes et pattes roussâtres ou d'un testacé rougeâtre; cuisses et jambes parfois rembrunies.  
 × Tête, corselet et élytres d'un beau bleu verdâtre. . . . . *falcifer*.  
 ×× Tête et corselet noirs ou à reflet à peine cuivreux. . . . . *minax*.  
 †† Tête et corselet plus ou moins mats.  
 × Base des antennes noire.  
 \* Abdomen noir. . . . . *edentulus*.  
 \*\* Abdomen à segments 2, 3, 6 et 7 entièrement pubescents de fauve doré. . . . . *trictinctus*.  
 ×× Base des antennes rougeâtre. . . . . *compressus*.

**Groupe 1** (*TRICHODERMA STEPH* (pro parte). THOMS.) (4).

1. **chrysocephalus** Fourcr., *Ent. Paris.*, I, 465. — Er., *Gen.*, 374 et syn. — *pubescens* Oliv., *Ent.*, IV, 42, 46, pl. 2, fig. 15.

(Pl. V, fig. 8.) Noir; moitié basilaire des antennes, tête et un anneau au sommet des cuisses testacés; base des cuisses, hanches et corselet obscurément variés de fauve; entièrement mat sous une pubescence dorée à la tête, d'un noir marbré-velouté au corselet et aux élytres, argentée-variée à la poitrine et à l'abdomen, fauve au milieu des segments 4-5; ponctuation de l'avant-corps très-dense, ruguleuse; ♂ 7<sup>e</sup> segment incisé en triangle subobtus. — L., 14-16 mill.

Sous les cadavres, les excréments, les crottins, les débris végétiaux; parfois sur les arbres, où il paraît dévorer les chenilles; mars à juin (TR).

Alsace (*Wencker*); Thuisson, près Abbeville (*Marcotte*); Paris! Seine-Inférieure, Quevilly, forêts Verte et St-Jacques (*Mocquerys*); Anjou, Martigné (*de Romans*); Angers, Ste-Gemmes, La Meignananne, Montreuil-Belfroy (*Millet*); Tours (*Mabille*); Gien (*Pyot*); Limoges (*Samy*); Allier, forêt de Dreuille (*Desbrochers des Loges*); Nevers (*Félicis-Rollin*); Ile de Ré (*Bonnaire*); Bordeaux! Blaye! Landes (*Gobert*); Sos (*Bauduer*); Toulouse (*Marquet*); Hautes-Pyrénées (*Pandellé*); Basses-Alpes! Le Luc (*Robert*).

Aussi en Dalmatie, Istrie, Italie, Sicile, Sardaigne, Grèce, Syrie, Asie-Mineure et Perse méridionale.

2. **pubescens** de Geer, *Mém. Ins.*, IV, 47. — Er., *Gen.*, 372 et syn. — Kraatz, *Nat.*, 546 et syn.

Faciès du *chrysocephalus*; plus petit, plus étroit; articles 1, 3, 5 et 6 des antennes annelés de noir; jambes ferrugineuses; tête noire, plus petite; pubescence dorée sur la tête, variée de gris et de flave sur l'abdomen, qui offre une ligne dorée sur les segments 2 à 5; ponctuation bien plus fine au corselet, qui est plus étroit, plus allongé, rétréci en avant et non subcordiforme, à peine bordé de ferrugineux à la base et au sommet; ♂ 7<sup>e</sup> segment incisé de même. — L., 12-14 mill.

(4) Erichson (*Gen.*, 404) rapporte à tort les *Trichoderma* de Stephens aux *Ocypus*; ce nom a été appliqué par l'auteur anglais à notre Groupe 1, auquel il joignait par erreur le *Leistotrophus nebulosus*.

Sous les cadavres, les fumiers, les bouses, les excréments, surtout dans les forêts et les pâturages, jusqu'à 1,700 m. d'altitude; mars à septembre (AR).

Toute la région Gallo-Rhénane.  
Aussi dans le reste de l'Europe.

**Groupe 2** (*STAPHYLINUS GEN.* — *PLATYDRACUS THOMS.*).

3. **chloropterus** Panz., *Fn. Germ.*, 36, 20. — Er., *Gen.*, 372 et syn. — Kraatz, *Nat.*, 546 et syn.

Très-distinct par sa couleur cuivreuse à la tête et au corselet, verte aux élytres, violacée à l'abdomen, qui offre deux lignes parallèles de taches noirâtres, veloutées, divisées par une fine ligne dorée; palpes et moitié basilaire des antennes rougeâtres; pattes, sauf une tache annulaire aux cuisses, et anus testacés; avant-corps marbré de gris-doré; élytres chagrinées; ♂ 7<sup>e</sup> segment impressionné au milieu, échancré au sommet en triangle subobtus. — L., 9-11 mill.

Sur les souches d'arbres, surtout de hêtre, fraîchement coupés, sous les copeaux de chêne, la mousse, les feuilles mortes, dans les forêts; avril à juin (TR).

Compiègne (*Chevrolet*); Fontainebleau! Anjou, forêt de Chandénais (*Gallois*); Allier, Bagnolet (*Desbrochers des Loges*); Châlon-sur-Saône (*Rouget*).

Aussi en Autriche et en Tyrol.

*Obs.* Signalé d'Espagne par Rosenhauer, d'après Waltl (*Thier. Andal.*, 70), mais sans doute par erreur.

4. **fulvipes** Scop., *Ent. Carn.*, 99. — Er., *Gen.*, 382 et syn. — Kraatz, *Nat.*, 545 et syn. — Harold, *Cat. Col.*, 579 et syn. — *bicinctus* Block, *Verz. Ins. Plauen*, 115, pl. 3, fig. 3. — \* *aureofasciatus* Mots., *Etud. Ent.*, 1860, 40 (*veresim.*).

Remarquable par sa couleur d'un vert bleuâtre mat à l'avant-corps, noire à l'abdomen, dont les segments 6 et 7 ont à la base une bande cendrée-dorée transverse; palpes, base et sommet des antennes et pattes rouges; pubescence noire; ponctuation forte à la tête et au corselet, assez forte, ruguleuse aux élytres; ♂ 7<sup>e</sup> segment moins impressionné, à incision plus large, plus profonde que chez *chloropterus*. — L., 14-16 mill.

Sous les pierres, les feuilles mortes, les mousses, les vieux

arbres dans les forêts; parfois dans les détritits des inondations; plaines et montagnes; mars à novembre (AN).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe, la Sibérie, les monts Altaï et l'Amour.

*Obs.* Quand les segments 6 et 7 de l'abdomen sont rétractés, la bande dorée n'est plus visible; cette remarque s'applique, du reste, à toutes les espèces du groupe dont l'abdomen offre des taches à la base des segments.

5. **meridionalis**\* Rosh., *Beitr. Ins. Eur.*, I, 42. — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 508. — Harold, *Cat. Col.*, 580 et *syn.* — *armenicus* Sharp, *Rev. Mag. Zool.*, 1873, 412.

Forme du *chalcocephalus*; plus grand, plus robuste; antennes bien plus courtes, moitié plus épaisses; tête et corselet noirs, moins rugueux; élytres d'un rouge vineux, l'abdomen à ligne dorée médiane effacée, les latérales plus marquées aux segments 2 à 4, le 6<sup>e</sup> avec une large fascie basilaire cendrée-dorée; pattes noires; jambes ferrugineuses; ♂ 6<sup>e</sup> segment avec une large impression peu profonde vers le sommet; 7<sup>e</sup> nettement impressionné, à incision apicale large, obtuse. — L., 14-17 mill.

Basses-Alpes, Larche (*Bellier de La Chavignerie*); Nîmes (*Javet*); Carcassonne (*Gavoy*); Pyrénées-Orientales, Canigou (*Linder*).

Aussi en Syrie et Arménie.

6. **stercorarius** Oliv., *Ent.*, III, 42, 48, pl. 3, fig. 23. — Er., *Gen.*, 543 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 543 et *syn.* — \**crebrepunctatus* Mots., *Bull. Mosc.*, 1850, II, 570. — Hochh., *l. c.*, 1862, III, 48 (*fortè*).

Très-distinct par sa forme plus étroite, parallèle, la tête et le corselet noirs, la bouche, la base des antennes, les élytres et les pattes d'un rouge brique; cuisses et hanches parfois rembrunies; abdomen avec trois séries de taches gris-doré, les médianes petites, triangulaires, les latérales élargies; ponctuation plus serrée au corselet qu'à la tête, rugueuse, celle des élytres assez fine, dense, ruguleuse; ♂ 6<sup>e</sup> segment à peine impressionné sur le bord; 7<sup>e</sup> très-nettement, avec l'incision apicale en triangle large, subobtus. — L., 12-13 mill.

Sous les pierres, les petits cadavres, les excréments, les bouses; plaines et montagnes jusqu'à 2,300<sup>m</sup> d'alt.; parfois avec les fourmis (*Polyergus rufescens*); avril à octobre (AC).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe, le Caucase et le Transcaucase.

*Obs.* D'après la description, le *crebrepunctatus* Mots. Hochh., de Turcomanie, ne paraît pas différer de cette espèce.

7. **lutarius** Grav., *Mon.*, 115. — Er., *Gen.*, 381. — Kraatz, *Nat.*, 543 et *syn.* — Harold, *Cat. Col.*, 579 et *syn.*

(Pl. V, fig. 9.) Très-distinct de *chalcocephalus*; plus grand, plus parallèle; antennes plus courtes, plus robustes; bouche, antennes, pattes, sauf la base des cuisses, et élytres rousses; corselet et élytres plus finement ponctués; segments abdominaux 2 à 6 nettement trimaculés de gris-doré, macules des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> en dessus et des segments 3 à 6 en dessous transverses à la base, non interrompues; ♂ 7<sup>e</sup> segment moins impressionné, à échancrure plus obscure. — L., 14-16 mill.

Dans les petits cadavres, les bouses, les excréments; mai à septembre (R).

Belgique, Baudour (*Mélise*); Lille (*Cussac*); Abbeville (*Marquette*); Darney (*Le Paige*); Plombières (*Rouget*); Anjou, Martigné (*de Romans*); Genève (*Heer*); Isère, St-Nizier (*Laboulbène*); Savoie, Lyon (*Rey*); Digne (*Bellier de La Chavignerie*); Avignon! Var, Ste-Baume (*Peyron*); St-Raphael (*Raymond*); Marseille (*Wachanru*); Montpellier! Languedoc (*Marquet*); Carcassonne (*Gavoy*); Sos (*Bauduer*); Landes (*Gobert*); Gironde, Grignols (*Cabarrus*).

Aussi en Autriche, Italie, Sardaigne, Grèce, Asie-Mineure et Arménie.

8. **chalcocephalus** Fabr., *Syst. El.*, II, 593. — Er., *Gen.*, 381 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 544 et *syn.* — Harold, *Cat. Col.*, 578 et *syn.*

Assez large; tête et corselet bronzés, celle-ci très-triangulaire; écusson et abdomen noirs; celui-ci avec une ligne médiane de petites taches dorées, deux lignes latérales très-effacées, et le 7<sup>e</sup> segment largement maculé de cendré doré; palpes, élytres et jambes roux; pubescence rousse; avant-corps fortement, rugueusement ponctué; élytres finement ruguleuses-chagrinées, fauves; ♂ 7<sup>e</sup> segment à impression légère, échancré au sommet en triangle obtus. — L., 13-15 mill.

Sous les pierres, les feuilles mortes, les mousses, les bolets

pourris, les fumiers, les excréments, surtout dans les forêts; avril à septembre (AR).

Toute la région Gallo-Rhénane, sauf les Pyrénées.

Aussi dans l'Europe septentrionale et centrale jusqu'en Autriche.

*Obs.* L. Dufour (*Act. Soc. Linn. Bord.*, 1851, XVII, 320) indique l'espèce des Pyrénées; mais il s'agit du *picipennis*. Le vrai *chalcocephalus* manque dans ces montagnes.

9. *latebricola* Grav., *Mon.*, 113. — Er., *Gen.*, 382. — Kraatz, *Nat.*, 545 et *syn.* — Thoms., *Skand. Col.*, II, 143. — Harold, *Cat. Col.*, 579 et *syn.*

Voisin de *chalcocephalus*; d'un tiers plus petit; plus parallèle; tête plus carrée, subparallèle des yeux à la base, à ponctuation moins serrée; antennes d'un brun noir, plus robustes; corselet moins large; abdomen fascié plutôt que maculé à la base des segments en dessus et en dessous, les fascies du dessus souvent à peine visibles, sauf celle du 6<sup>e</sup> segment; pattes rousses, sauf les cuisses antérieures plus ou moins maculées de brun; ♂ 7<sup>e</sup> segment incisé à peine plus anguleusement que chez *stercorarius*. — L., 10-11 mill.

Sous les pierres, les détrit, les mousses au pied des arbres, dans les bois et sur les coteaux arides; parfois avec *Formica rufa*; avril à septembre (R).

Bruxelles (*Mors*); Louvain (*Tennstedt*); Verviers (*Chapuis*); Nord, Phalempin (*Lethierry*); Crefeld (*Mink*); Aix-la-Chapelle, Düsseldorf, Elberfeld (*Bach*); Ahr (*Fuss*); Abbeville (*Marcotte*); Seine-Inférieure, forêts Verte et de Roumare (*Mocquerys*); Calvados, Mont de Grisy! Longues! St-Germain (*Fairmaire*); Fontainebleau (*Bonnaire*); Aube, Bar-sur-Seine (*Cartereau*); Clairvaux (*Le Brun*); Nancy! Dijon, Plombières, Velars, Flavignerot (*Rouget*); Metz (*Géhin*); Vosges (*Wencker*); Albertville! Limoges! Gironde, Bazas! Hautes-Pyrénées (*Pandellé*); Luchon (*Peyron*); Pyrénées-Orientales, La Preste (*v. Kiesenwetter*).

Aussi dans le reste de l'Europe.

10. *fossor* Scop., *Ann. Hist. Nat.*, V, 109. — Er., *Gen.*, 377 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 549 et *syn.* — Jacq. Duv., *Staph.*, pl. 13, fig. 63.

Très-distinct entre toutes les espèces du genre; d'un ferrugineux foncé sur le corselet et les élytres, noirâtre à la tête et derrière les angles antérieurs de celui-ci, noir à l'abdomen, triangulairement maculé de doré aux élytres avec une ligne dorée longitudinale à

l'abdomen, comprise entre deux lignes de taches noires veloutées; fascié de doré à la base du 7<sup>e</sup> segment en dessus et des segments 4 à 7 en dessous; écusson noir, velouté; pattes rousses; cuisses noirâtres; tête ovale-allongée; corselet oblong; ponctuation très-fine, très-dense, ruguleuse, subégale à l'avant-corps; ♂ 6<sup>e</sup> segment subimpressionné à sa base; 7<sup>e</sup> étroitement échancré en triangle subaigu. — L., 15 mill.

Sous les pierres, les mousses, les écorces, les vieilles souches, les bouses, surtout dans les forêts, sur les coteaux, les falaises maritimes et dans les montagnes jusqu'à 2,300<sup>m</sup> d'altitude; mars à juillet (R).

Liège, Louvain (*Tennstedt*); Roumont (*de Borre*); Arras (*de Norquet*); Aix-la-Chapelle, Boppard (*Bach*); Ahr (*Fuss*); Hesse (*Scriba*); Alsace, Vosges (*Wencker*); Strasbourg, île des Épis (*Reiber*); Nancy! Remiremont (*Puton*); Metz, Darney (*Godron*); Port, près Abbeville (*Marcotte*); Paris (*Aubé*); Meudon (*Bonnaire*); Orival (*Levoiturier*); Rouen, bois Besnières, Mont Renard (*Mocquerys*); Calvados, Longues! Falaise (*de Brébisson*); Aube, Chennegy (*Le Brun*); Sens (*Loriferne*); Anjou (*de La Perraudière*); Ille-et-Vilaine (*de La Godelinais*); Côte-d'Or (*Rouget*); Bâle, Jura, Genève (*Heer*); Jorat, Alpes Vaudoises, Wengernalp (*Bugnion*); Chamonix (*Lethierry*); Isère, St-Nizier, Prémolles (*Laboulbène*); Grande-Chartreuse, Montagnes Lyonnaises, Mont Pilat, Mont Dore (*Rey*); Gap, Embrun (*Delaplace*); Faillefeu! Gironde, Bazas (*Fairmaire*); Pyrénées (*Reiche*).

Aussi en Suisse, Germanie, Autriche, Italie.

*Obs.* Gravenhorst, d'après un exemplaire de la collection Bosc, a décrit cet insecte de la Caroline sous le nom de *fodiens*; mais il doit y avoir erreur de provenance, car je n'ai jamais reçu l'espèce des États-Unis, et MM. Le Conte et Crotch l'ont effacée de leurs listes.

11. *erythropterus* Linn., *Fn. Suec.*, 842. — Oliv., *Ent.*, IV, 42, 48, pl. 2, fig. 14. — Er., *Gen.*, 377 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 547 et *syn.*

Très-distinct dans le groupe par la forme transversale, suborbiculaire de sa tête, rappelant celle d'*olens*, avec la bouche, la base et le sommet des antennes, les élytres et les pattes d'un fauve rougeâtre; pubescence des élytres rousse ou roux-doré; devant de la tête, cou, écusson, parapleures de la poitrine et deux taches transverses sur chacun des segments 2, 5 et 6 de l'abdomen, d'une belle pubescence dorée, à peine visible en dessous aux segments 5 et 6; ponctuation plus fine, chagrinée aux élytres; corselet sub-

trapézoïdal, plus étroit que la tête; ♂ 7<sup>e</sup> segment à peine impressionné; largement incisé en triangle obtus. — L., 14-15 mill.

Sous les pierres, les feuilles mortes, les bouses, les bolets, dans les bois; sous les *Sphagnum* humides, dans les oseraies des marécages; mars à octobre (R).

Hollande (*Snellen v. Voll.*); Breda (*Heylaerts*); Belgique, Roumont (*de Borre*); Mons (*Demoulin*); Nord, Quesnoy (*Le-thierry*); Lille (*Cussac*); Arras! Abbeville (*Marcotte*); Compiègne (*Bonnaire*); Provinces Rhénanes (*Bach*); Crefeld (*Mink*); Hesse (*Scriba*); Alsace, Vosges (*Wencker*); Strasbourg, ile des Épis (*Reiber*); Nancy! Metz (*de Saulcy*); Darney, Verdun (*Godron*); Chennevières-sur-Marne (*Clair*); Le Havre! Calvados, Meuvaines! Morlaix (*Hervé*); Anjou, Combrée (*Rochard*); Montreuil-Belfroy, forêt d'Ombrée (*Raffray*); Côte-d'Or, Collonges (*Rouget*); Bâle, Jura, Genève (*Heer*); Vevey (*de Gautard*); Haute-Savoie, Hauteluze (*de Manuel*); Mont Dore (*Rey*); Landes (*Gobert*); Luchon (*Peyron*); Béziers (*Marquet*); Alpes-Maritimes!

Aussi dans le reste de l'Europe, le Caucase, la Transcaucasie et sur les bords du Baïcal.

*Obs.* Chez les exemplaires très-frais des régions méridionales, la pubescence des élytres passe au roux doré et l'abdomen offre, sous un certain jour, un léger reflet ferrugineux soyeux.

12. *caesareus* Cederh., *Fn. Ingrell.*, 335, pl. 3, fig. c. — Er., *Gen.*, 378 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 548 et *syn.* — Harold, *Cat. Col.*, 577 et *syn.*

Forme du précédent; bien plus grand; très-distinct par ses antennes rousses, obscures au sommet, la pubescence dorée derrière les yeux, sur tout le pourtour basilaire du corselet et vers ses angles antérieurs, l'écusson doré avec un gros point noir veloulé, les segments 2 à 6 marqués en dessous d'une tache dorée de chaque côté; corselet bien plus grand, presque plus large que la tête; élytres plus longues; ♂ 7<sup>e</sup> segment incisé assez largement en arc de cercle. — L., 17-19 mill.

Sous les pierres, les feuilles mortes, les mousses, les écorces; courant sur les chemins au soleil; plaines et montagnes jusqu'à 1,700<sup>m</sup> d'altitude; mars à octobre (c).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe, l'île de Chypre, l'Asie mineure, le Caucase, la Transcaucasie et la Perse septentrionale.

Groupe 2 (*GOERIUS STEPH.*):

13. *Baudii*\* Fauv., *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1867, *Bull.*, 55. — Mars., *L'Abeille*, 1871, VIII, 289 (*nec* Peyron).

Extrêmement distinct de l'*olens* par sa taille, sa forme étranglée au milieu, moitié plus étroite, allongée; tête plus large que le corselet; celui-ci étroit, trapézoïdal, non sinué latéralement, tronqué subcarrément à la base; angles postérieurs plus marqués; élytres plus petites, plus courtes, passant au brun foncé; ♂ 7<sup>e</sup> segment à peine sinué-échancré au sommet. — L., 20-21 mill.

Sous les pierres dans les hautes montagnes; août (TR).

Mont Bernina (*Ch. Brisout de Barneville*); Alpes lépontiennes, Mont Rosa, Valallo (*Baudi*).

14. *olens* Müller, *Fn. Fridr.*, 23. — Oliv., *Ent.*, III, 42, 9, pl. 4, fig. 1. — Er., *Gen.*, 405 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 553 et *syn.* — Fauv., *Ann. Ent. Fr.*, 1867, *Bull.*, 55. — *curtipennis*\* Mots., *Bull. Mosc.*, 1849, III, 87. — *brachypterus*\* Kr., *l. c.* et *syn.* (*nec* Brullé) (1).

Ailé ou subaptère, large, noir mat, avec le sommet des antennes plus ou moins ferrugineux; pubescence noire, parfois roussâtre; ponctuation extrêmement fine et serrée, subgale; tête de la largeur du corselet; celui-ci à peine rétréci vers la base où il est arrondi; côtés sinués antérieurement; angles postérieurs très-obtus; élytres de même largeur, à peine plus courtes ou d'un tiers plus courtes que lui; abdomen subdilaté; ♂ 7<sup>e</sup> segment largement échancré au sommet en angle très-obtus. — L., 19-24 mill.

Sous les pierres, les mousses, les débris végétaux, sur les chemins au soleil; plaines et montagnes jusqu'à 1,800<sup>m</sup> d'altitude; mai à octobre (TC).

Toute la région Gallo-Rhénane.

(1) Une espèce voisine est le :

14'. *italicus*\* Aragona, *De quib. Col. Ital.*, 1830, 10. — Er., *Gen.*, 406. — Harold, *Cat. Col.*, 582 et *syn.*

Très-distinct du *Baudii* par sa forme parallèle, sa pubescence ferrugineuse, sa tête plus petite et son corselet conformés comme chez *olens*, mais plus étroits et plus longs, la ponctuation un peu plus fine, plus dense, les élytres brunes; ♂ 7<sup>e</sup> segment à échancrure plus large, mais à peine plus profonde que chez *Baudii*. — L., 18-20 mill.

Dans les montagnes; juin.

Autriche, Toscane.

Aussi dans le reste de l'Europe, les îles Açores et Canaries, la Barbarie, Chypre, l'Asie mineure, le Caucase et la Perse méridionale.

*Obs.* Certains exemplaires, dans les montagnes surtout, ont une tête plus large, un corselet un peu plus étroit vers la base, avec des élytres raccourcies; mais on observe la même forme de corselet chez des individus d'Algérie à élytres longues, et, inversement, des exemplaires des Alpes ont une tête plus grosse et un corselet très-large à la base, avec des élytres courtes ou longues; la pubescence ferrugineuse se retrouve aussi bien chez le type longipenne que chez la forme brachyptère.

15. *alpestris* \* Er., *Gen.*, 408. — Kraatz, *Nat.*, 554 et *syn.* — Fauv., *Ann. Ent. Fr.*, 1867, *Bull.*, 56 et *syn.*

Faciès du *nitens*, moins parallèle; d'un noir moins foncé; distinct à première vue par sa tête courte, transverse, conformée comme chez *olens*, non quadrangulaire, et les caractères du ♂; deux ou trois derniers articles des antennes testacés; pattes brunes ou d'un brun noir; tête et corselet à ponctuation bien moins serrée et plus forte, et à ligne élevée bien moins nette que chez *nitens*, analogue à celle de *brunnipes*; corselet rétréci de la base en avant, tandis qu'il est élargi chez *nitens*; angles antérieurs moins marqués; élytres à ponctuation bien moins serrée, moins ruguleuse, celle de l'abdomen trois fois plus épaisse; 7<sup>e</sup> segment obtusément échancré, comme chez *olens*, avec une petite impression derrière le sommet de l'échancrure; 6<sup>e</sup> sinué au milieu. — L., 14-17 mill.

Brun de poix avec les pattes d'un brun rougeâtre (immature).

Sous les pierres; prairies des montagnes, surtout dans les endroits secs; de 1,300<sup>m</sup> à 2,400<sup>m</sup> d'altitude; août (TR).

Alpes Vaudoises, plans de Frenières (*Bugnion*); Chamonix (*Ch. Brisout de Barneville*); Albertville, La Glière (*de Manuel*); Mont Cenis, La Ramasse! Gap! Faillefeu! Mont Pilat (*Rey*).

Aussi en Germanie, Autriche, Suisse, Piémont et Caucase.

16. *brunnipes* Fabr., *Spec. Ins.*, I, 336. — Oliv., *Ent.*, III, 42, 45, pl. 1, fig. 7. — Er., *Gen.*, 410 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 558 et *syn.* — Harold, *Cat. Col.*, 581 et *syn.* — *abbreviatus* \* Mots., *Bull. Mosc.*, 1858, II, 669.

Très-distinct dans le groupe par sa taille plus petite, son corps étroit, subconvexe, la tête et le corselet brillants, subbronzés sous une pubescence assez longue et rare, sa tête petite, orbiculaire, et

surtout la bouche, la base des antennes et les pattes d'un rougeâtre clair, les deux ou trois derniers articles de celles-ci testacés; ponctuation de la tête et du corselet forte, peu serrée, celle des élytres très-dense, ruguleuse, celle de l'abdomen plus fine; corselet rétréci de la base en avant; ♂ 7<sup>e</sup> segment échancré comme chez *olens*. — L., 12-14 mill.

Sous les pierres, les mousses, les débris végétaux, dans les vieux arbres (saules, etc.), surtout dans les forêts et les prairies maritimes; plaines et montagnes; février à août (AR).

Toute la région Gallo-Rhénane, sauf la zone méditerranéenne.

Aussi dans le reste de l'Europe septentrionale et centrale jusqu'en Italie, dans le Caucase et en Asie-Mineure.

*Obs.* A cette espèce se rapporte l'*Ocyppus* noté par M. Rouget comme une variété du *morio* (*Catal.*, p. 401).

17. *ophthalmicus* Scop., *Ent. Carn.*, 1763, 99. — *cyaneus* Payk., *Mon. Staph.*, 43. — Oliv., *Ent.*, III, 42, 44, pl. 1, fig. 4. — Er., *Gen.*, 405 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 555 et *syn.* — Harold, *Cat. Col.*, 582 et *syn.* — *cyanochloris* \* Hochh., *Bull. Mosc.*, 1849, I, 418.

Très-distinct de toutes nos espèces par sa couleur bleu-verdâtre, avec le dessous et l'abdomen noirs; forme de l'*olens* et du *nitens*; plus petit que le 1<sup>er</sup>, avec la tête étroite, de la largeur du corselet, subcarrée; différent du second par ses ailes développées, sa couleur, sa tête plus courte, plus arrondie aux angles postérieurs, à côtés moins parallèles, le corselet un peu rétréci de la base au sommet, à angles antérieurs moins marqués et à carinule médiane moins nette, les élytres bien plus longues; ponctuation générale plus fine et plus dense; ♂ 7<sup>e</sup> segment comme chez *alpestris*. — L., 14-19 mill.

Sous les pierres, les vieux bois, les fumiers, les débris végétaux; au soleil, sur les chemins; plaines et montagnes jusqu'à 2,700 m. d'alt.; février à octobre (c).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe, l'Algérie, le Caucase et la Transcaucasie.

*Obs.* Erichson a parfaitement indiqué les variations de cette espèce très-instable de taille et de ponctuation surtout, variations auxquelles se réfèrent les *atrocyaneus* et *cyanochloris* de M. Fairmaire et de Hochhuth.

18. *nitens* Schrank, *Enum. Ins. Austr.*, 1781, 231. — *similis* Fabr.,

*Ent. Syst.*, I, 2, 521. — Er., *Gen.*, 408 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 556 et *syn.* — Thoms., *Skand. Col.*, IX, 441. — Harold, *Cat. Col.*, 583 et *syn.* (nec Payk). — *abbreviatipennis*\* Aubé, *Ann. Ent. Fr.*, 1850, 315.

Bien distinct dans le groupe par sa tête carrée, son abdomen immaculé et les caractères ♂; aptère, noir, assez mat, parallèle; ponctuation très-serrée, assez forte sur la tête et le corselet, qui ont une fine carinule longitudinale; fine, très-dense, ruguleuse aux élytres, qui sont d'un tiers plus courtes que le corselet; très-fine, dense à l'abdomen; corselet un peu élargi de la base au sommet; angles antérieurs droits; ♂ 7<sup>e</sup> segment très-profondément incisé en triangle subaigu au sommet. — L., 15-20 mill.

Sous les pierres, les feuilles, les débris végétaux, surtout dans les terrains incultes et les prairies subalpines des montagnes; parfois dans les détritons des inondations; mars à octobre (n).

Hollande, Vianen (*Everts*); Belgique, Laeken, Wemmel, Vliermael-Roodt (*de Borre*); Lille (*Lethierry*); Provinces Rhénanes (*Bach*); Hesse (*Scriba*); Alsace (*Wencker*); Lorraine (*Mathieu*); Abbeville (*Marcotte*); Paris (*Aubé*); Fontainebleau (*Bonnaire*); Seine-Inférieure, Quevilly (*Mocquerys*); Anjou (*Gallois*); Tours (*Mabille*); Yonne (*Loriferne*); Côte-d'Or (*Rouget*); Valais, St-Maurice; Vaudois, Richard (*Bugnion*); Mont Rosa, val Formazza (*Baudi*); Mont Cenis; Faillefeu; Lyon, Bugey, Lozère (*Rey*); Var (*Belon*); Montpellier; Béziers; Carcassonne (*Gavoy*); Pyrénées-Orientales (*v. Bruck*); Hautes-Pyrénées (*Pandellé*); Landes (*Gobert*); Bordeaux, Grignols (*Gabarrus*).

Aussi dans le reste de l'Europe, la Sibérie, le Caucase et l'Asie-Mineure.

*Obs. 1.* Varie comme le précédent, pour la taille et la densité de la ponctuation à la tête et au corselet, au point qu'il me paraît impossible d'en séparer des exemplaires ♀ d'Italie et du midi de la France, chez lesquels cette ponctuation est bien plus éparsée et dont les antennes passent vers le sommet au testacé roussâtre; l'espèce est, du reste, très-distincte entre toutes par les différences du ♂, et il est singulier que les auteurs les plus consciencieux, comme Erichson, MM. Kraatz et Thomson, aient généralement omis de noter ces caractères sexuels de premier ordre dans leurs descriptions de *Staphylinus*, *Ocyopus*, *Philonthus* et *Quedius*.

*Obs. 2.* L'*Ocyopus macrocephalus* Gr., cité d'Elberfeld par M. v. Hagens (*Berl. Ent. Zeit.*, 1863, 232), se rapporte sans doute à la présente espèce.

49. *aethiops* Waltl., *Reis. Span.*, II, 56. — *masculus* Nordm., *Symb.*,

67. — Er., *Gen.*, 409 et 927. — Jacq. Duv., *Staph.*, pl. 13, fig. 64. — *hesperus*\* Crotch., *Proc. Zool. Soc. Lond.*, 1867, 391 (1).

Ailé; remarquable par son corps très-mat, très-pubescent de ferrugineux plus ou moins obscur, sans carinule à la tête et au corselet, avec le faciès général et la tête carrée comme chez *nitens*, mais celle-ci un peu plus longue, les élytres bien plus allongées, et l'abdomen marqué d'un petit point doré obscur à la base des segments 2 à 5; antennes ferrugineuses vers le sommet; corselet à côtés subparallèles; ♂ 7<sup>e</sup> segment comme chez *ophthalmicus*, plus impressionné derrière le sommet de l'échancrure. — L., 15 mill.

Sous les débris végétaux, au bord des étangs, sous les fagots, dans les landes (TR).

Fontainebleau (*Bonnaire*); Anjou (*Gallois*); Rennes (*de La Godelinai*); Morlaix (*Hervé*); Dijon (*Rouget*); Rouvray (*Emy*); Bordeaux! Arcachon! Landes (*Perris*); Sos (*Bauduer*); Dordogne (*Lareynie*); Tarbes (*Pandellé*); Carcassonne (*Gavoy*); Béziers (*Marquet*); Cette, Marseille (*Peyron*); Provence (*Rey*).

Aussi en Espagne, Portugal, Italie, Sicile, Chypre, Asie-Mineure, Barbarie et aux îles Açores.

(1) A la suite de l'*aethiops*, et dans la division du *picipennis*, se place le : 49<sup>e</sup>. *mus* Brullé, *Exp. Morée*, 1832, III, 130. — *picipes*\* Er., *Gen.*, 409. — Kraatz, *Nat.*, 557 et *syn.*

Très-voisin d'*aethiops*; tête bien plus courte, subarrondie postérieurement, sub-rétrécie de la base en avant, plus éparsément ponctuée; celle-ci et le corselet plus ou moins bronzés, assez brillants sous la pubescence qui est bien moins serrée, plus fine; antennes, élytres et pattes ordinairement ferrugineuses; corselet plus convexe, plus large, surtout à la base, à côtés plus parallèles; angles antérieurs plus arrondis; abdomen maculé sur les segments 2 à 6; ♂ 7<sup>e</sup> segment à échancrure trois fois plus profonde et plus grande, obtuse au sommet. — L., 13-15 mill.

Dans les pâturages.

Autriche, Istrie, Italie, Sardaigne, Îles Ioniennes, Grèce, Russie, Chypre, Syrie, Turquie d'Asie et Perse méridionale.

*Obs. 1.* Les exemplaires d'Autriche et de Trébizonde que j'ai sous les yeux ont les antennes, les élytres et les pattes à couleur presque aussi foncée que l'*aethiops*, mais la forme de la tête et du corselet, analogue à celle du *picipennis*, les distingue de cette espèce; ces parties sont, du reste, pareillement variables de coloration chez le *picipennis* et l'*venocephalus*.

*Obs. 2.* Je n'ai pas vu de types du *fuscipes* Heer, que cet auteur et M. Kraatz rapportent au *picipes* de Nordmann et d'Erichson; mais la description de M. Heer semble réellement faite sur des *fuscipes* envoyés d'Autriche par Dahl, comme celui que je possède. Maintenant, l'espèce habite-t-elle la Suisse (Berne) comme l'indique la *Fauna helvetica*? Cela est très-douteux. Il est plus probable que M. Heer y a rapporté à tort quelque espèce très-voisine, peut-être l'*aethiops*, dont l'habitat paraît moins spécial aux zones méditerranéennes.

*Obs. 3.* Les *picipes* indiqués des Landes par M. Souverbie (*Act. Soc. Linn. Bord.*, 1855, XX, 93) et par M. Perris (*Nouv. Excurs.*, 1857, 40) se rapportent à l'*aethiops*.

*Obs.* Il faut sans doute rapporter à cette espèce le *picipes* (*mus*), cité de Düsseldorf par le *Catalogue* Foerster (p. 488), dont M. Rach ne fait pas mention dans sa *Faune*, et celui indiqué de Briey (*Géhin*) par M. Mathieu (*Zool. Lorr.*, 55); celui du *Catal.* Kampmann (p. 14), noté de Colmar, se rapporte au *fuscatus*.

20. **picipennis** Fabr., *Ent. Syst.*, I, 2, 521. — Er., *Gen.*, 412 et syn. — Kraatz, *Nat.*, 559 et syn. (except. *quartus* Schæff.).

Remarquable par sa forme large, courte, parallèle, et sa grosse tête, tronquée carrément à la base; ailé, noir, bronzé brillant, subpubescent à la tête et au corselet, avec les élytres mates, d'un brun noir, brunes ou rougeâtres, et l'abdomen à cinq lignes pubescentes, étroites, égales, dorées-obscurées; antennes ferrugineuses, plus foncées à la base et vers le milieu; palpes, jambes et tarsi plus clairs; ponctuation fine et serrée à la tête et au corselet, fine, ruguleuse aux élytres, plus éparse à l'abdomen; tête de la largeur du corselet; celui-ci large, à côtés très-parallèles et carinule peu saillante; élytres un peu plus courtes que lui; ♂ 7<sup>e</sup> segment largement et assez profondément incisé en triangle, nettement impressionné-fovéolé en arrière de l'échancrure. — L., 14-16 mill.

Sous les pierres, les débris végétaux, les agarics pourris, surtout dans les bois et les lieux incultes; plaines et montagnes jusqu'à 2,300 m. d'alt.; février à octobre (R).

Toute la région Gallo-Rhénane, sauf la zone méditerranéenne.

Aussi dans le reste de l'Europe, en Algérie, Asie-Mineure, Caucase, Transcaucase et sur les bords du Baïcal et de l'Amour.

21. **fuscatus** Grav., *Micr.*, 184. — Er., *Gen.*, 411 et syn. — Kraatz, *Nat.*, 558 et syn. — Harold, *Cat. Col.*, 582 et syn.

Très-distinct par sa tête et son corselet glabres, très-brillants, d'un noir à peine bronzé et la ponctuation de celui-ci; noir mat; palpes et tarsi rougeâtres; tête en ovale court, très-ponctuée derrière les yeux, à peine sur le disque; corselet bien plus large que la tête, allongé, très-convexe, parallèle, à ponctuation double, l'une forte, très-éparse, l'autre très-fine, dans les intervalles; carinule effacée; angles antérieurs arrondis; élytres un peu plus courtes que lui, subcarrées, à peine bronzées, mates, à ponctuation fine, ruguleuse, celle de l'abdomen bien plus fine, plus éparse; ♂ 7<sup>e</sup> segment fortement sinué en accolade, à peine impressionné derrière l'incision. — L., 12-14 mill.

Dans les bouses, les crottins; régions sylvatiques surtout; mars à mai; juillet, août (TR).

Belgique, Hastière, près Namur, Louette-St-Pierre, Roumont, Wemmel (*de Borre*); Verviers (*Chapuis*); Crefeld (*Mink*); Provinces Rhénanes (*Bach*); Hesse (*Scriba*); Alsace, Vosges (*Wencker*); Metz (*Bellevoye*); Abbeville (*Marcotte*); St-Germain (*Aubé*); Côte-d'Or, Rouvray (*Emy*); Jura, Aigle (*Heer*); Anjou (*Rochard*); Mont Dore (*Rey*).

Aussi dans le reste de l'Europe, en Sibérie et sur les bords de l'Amour.

*Obs.* Le *fuscatus* du *Catalogue* de la Godelinai (p. 55) se rapporte à l'*athlops*; celui du *Catalogue* Le Grand (p. 37) au *picipennis*.

22. **fulvipennis**\* Er., *Gen.*, 413 et syn. — Kraatz, *Nat.*, 561 et syn. — *confusus*\* Baudi, *Stud. Ent.*, I, 122. — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 511. — Kraatz, *Nat.*, 560. — *ibericus* Kol., *Melet. Ent.*, III, 17. — Hochh., *Bull. Mosc.*, 1849, I, 124.

Très-distinct du *picipennis* par la forme de la tête, la couleur de l'abdomen et les caractères ♂; voisin d'*obscuræneus*; moitié plus petit, abdomen plus dilaté; tête et corselet bien plus brillants, d'un bronzé vif parfois noirâtre; palpes, base des antennes et tarsi rougeâtres; parfois les pattes entièrement rouges, avec les antennes ferrugineuses; tête sans gros points discoïdaux; ligne carénée du corselet toujours très-nette; côtés de celui-ci plus parallèles, à ponctuation moins égale, plus serrée de chaque côté de la carinule que sur le reste de la surface; élytres plus courtes que celui-ci, d'un brun noir, ou brunes avec les côtés plus clairs, ou entièrement rougeâtres, sans reflet bronzé distinct; ♂ 7<sup>e</sup> segment à peine sinué au sommet, avec une petite impression derrière le sinus. — L., 12-13 mill.

Sous les pierres des lieux arides; courant au soleil sur les chemins; plaines et montagnes; mai à septembre (R).

Belgique, Rochefort (*Tennstedt*); Bruxelles (*Parys*); Verviers (*Chapuis*); Boppard (*Bach*); Ahr (*Fuss*); Hesse, Seligenstadt (*Scriba*); Francfort (*v. Heyden*); Strasbourg, îles des Épis (*Reiber*); Vendenheim (*Wencker*); Vosges (*Puton*); Colmar (*Kampmann*); Nancy (*Mathieu*); Coulommiers! Paris, Meudon (*Bonnaire*); Évreux, Rouen (*Mocquerys*); Orléans (*Fairmaire*); Pont-sur-Yonne (*Loriferne*); Aube (*Le Grand*); Reims! Dijon, Beaune (*Rouget*); Bâle, Aigle, Genève (*Heer*); Jura! val d'Ormont (*de Gautard*); Lausanne, La Furca (*Bugnion*); Saas,



Chamonix (*de Bonvouloir*); Valais! Albertville (*de Manuel*); Grande-Chartreuse (*Laboulbène*); Grenoble (*Peyron*); Gap (*Delaplace*); Lyon, Morgon, Avenas, Mont Pilat, Bugey (*Rey*); Vaucluse! Marseille (*Aubé*); Pyrénées-Orientales, Le Vernet! Hautes-Pyrénées (*Pandellé*); Pau! Landes (*Gobert*).

Aussi en Germanie, Suisse, Autriche, Italie, Russie, Caucase, sur les bords du Baïcal et en Sibérie orientale.

*Obs. 1.* La couleur de cette espèce, variable comme celle du *picipennis*, est encore plus inconstante, certains exemplaires ayant toutes les cuisses brunes, d'autres les intermédiaires et les postérieures seulement, quelques-uns les postérieures seules plus ou moins foncées; les mêmes gradations s'observent aux élytres et ne permettent pas, en définitive, de distinguer spécifiquement les individus foncés (*confusus*) de ceux à élytres et pattes rouges, les autres caractères, principalement ceux du ♂, restant identiques.

*Obs. 2.* La var. *b. du vagans* Heer se rapporte aux exemplaires à élytres d'un noir de poix.

*Obs. 3.* La description du *confusus* donnée par M. Fairmaire (*l. c.*) est bien conforme à celle de M. Baudi; mais les exemplaires de M. Rey, que notre savant collègue y rapporte, sont des *obscuræneus*.

23. *obscuræneus*\* Fairm., *Ann. Ent. Fr.*, 1852, 73; 1860, 157.

(Pl. V, fig. 10.) Taille, forme et couleur des très-grands *æneocephalus*, dont il diffère à première vue par son abdomen dépourvu de lignes pubescentes jaunâtres et les caractères ♂; très-distinct de *fulvipennis* par sa taille double, ses longues élytres de la couleur du corselet et ses antennes pas plus claires à la base; remarquable par sa couleur noire, bronzée à la tête, au corselet et aux élytres, qui sont presque mats sous une pubescence longue, serrée, avec une ponctuation subégale, très-fine et très-serrée, occupant même souvent l'espace de la carinule; tête avec deux gros points sur le disque en avant des yeux; corselet grand, un peu rétréci de la base en avant; abdomen densément et obsolètement ponctué, saupoudré, ainsi que les élytres, de poils gris dorés épars entre la pubescence noire, celles-ci de la longueur au moins du corselet; ♂ 7<sup>e</sup> segment profondément incisé en triangle obtus au sommet et légèrement impressionné en arrière. — L., 15-18 mill.

Sous les pierres dans les bois; juin, septembre (TR).

Limoges (*Bleuse*); Lyon, Morgon (*Rey*); Hautes-Alpes! Carcassonne! Gers, Gimont (*de Larcenne*); Landes, Gironde, Gri-nols (*Cabarrus*).

Aussi en Algérie et au Maroc.

*Obs.* Il est probable que l'espèce est répandue dans tout le bassin de la Méditerranée. En général, les exemplaires de Barbarie ont la pubescence plus noire que ceux de France.

24. *æneocephalus* De Geer, *Mém. Ins.*, 1774, IV, 22 (*nec* Payk.). — *cupreus* Rossi, *Fn. Etrusc.*, I, 248, pl. 7, fig. 13. — Er., *Gen.*, 412 et *syn.* — Kraatz., *Nat.*, 560 et *syn.* — Thoms., *Skand. Col.*, IX, 141. — Baudi, *Berl. Ent. Zeit.*, 1869, 385. — Harold, *Cat. Col.*, 582 et *syn.* — *sericeus*\* Mots., *Bull. Mosc.*, 1858, II, 670. — *fortunatarum*\* Woll., *Trans. Ent. Soc. Lond.*, 1871, 302.

Très-distinct du *picipennis* par sa tête suborbiculaire, et des deux précédents par son abdomen subsoyeux en dessous, offrant en dessus 5 lignes de pubescence jaune dorée, parallèles, parfois confluentes, la médiane plus large, plus visible; palpes, antennes et tarsi ferrugineux, celles-ci souvent rembrunies vers la base; cuisses en partie et jambes souvent rougeâtres; élytres à bord infléchi, sommet et suture obscurément rougeâtres, parfois rougeâtres en entier, sauf à la base même; pubescence très-longue, dense sur la tête et le corselet, qui sont bronzés, peu brillants; longue, variée, ferrugineuse, saupoudrée de gris aux élytres; ponctuation très-dense et fine au corselet, surtout de chaque côté de la carène médiane, qui est très-nette; celui-ci légèrement rétréci de la base en avant; élytres à peine bronzées, un peu plus longues que lui, très-finement, subrugueusement ponctuées, abdomen sub-obsolètement, avec le bord des segments en dessus parfois ferrugineux; ♂ 7<sup>e</sup> segment à peine sinué au milieu, avec un petit espace triangulaire imponctué et déprimé en arrière du sinus. — L., 11-15 mill.

Sous les pierres, les mousses, les feuilles mortes; plaines et montagnes; avril à octobre (AC).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe, en Barbarie et aux Canaries.

*Obs.* Variable, comme *picipennis*, de taille et de couleur.

#### Groupe 3 (*TASGIUS STEPH.*).

25. *pedator* Grav., *Micr.*, 163. — Er., *Gen.*, 561. — Kraatz, *Nat.*, 561 et *syn.* — Jacq. Duv., *Staph.*, pl. 13, fig. 65. — Thoms., *Skand. Col.*, II, 149. — Harold, *Cat. Col.*, 583 et *syn.*

Taille de *ophthalmicus*, mais autrement coloré, avec la tête et

le corselet assez brillants; bouche et pattes roussâtres; cuisses et jambes parfois brunes; élytres seules teintées de bleu obscur; antennes brunes; 1<sup>er</sup> article et sommet rougeâtres; ailé, subcylindrique; pubescence noire, fine, rare; ponctuation forte, serrée, double à la tête et au corselet, qui a une très-fine ligne carénée; forte, ruguleuse aux élytres; plus fine, subrugueuse à l'abdomen; tête transverse, courte, un peu plus étroite que le corselet; celui-ci subparallèle, très-convexe; angles très-arrondis; élytres aussi longues que lui, plus larges, subconvexes; ♂ 7<sup>e</sup> segment légèrement sinué au sommet. — L., 15-20 mill.

Sous les pierres, les débris végétaux; champs, prairies, marais, falaises, dunes, etc.; plaines et vallées basses des montagnes; février à septembre (AR).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Autriche, Italie, Corse, Sardaigne, Grèce et Algérie.

26. *ater* Grav., *Micr.*, 161. — Er., *Gen.*, 416. — Kraatz, *Nat.*, 562 et *syn.* — Harold, *Cat. Col.*, 581 et *syn.*

(Pl. V, fig. 11.) Bien plus petit, plus étroit que *pedator*; subdéprimé; antennes et pattes noires; sommet de celles-ci, palpes et tarsi bruns; antennes bien plus fines; ponctuation double, quatre fois plus éparsée à la tête et au corselet, moitié plus fine aux élytres, plus fine à l'abdomen; tête et corselet presque d'égale largeur, celui-ci à ligne lisse médiane assez large, à peine carinulée; côtés rétrécis du sommet à la base; angles antérieurs presque droits, postérieurs obtus; élytres plus larges que le corselet, assez planes, à suture roux obscur; ♂ 7<sup>e</sup> segment plus profondément sinué. — L., 14-15 mill.

Sous les pierres, les détritiques, les feuilles mortes, surtout dans les prairies maritimes et les forêts; juin à septembre (AC).

Toute la région Gallo-Rhénane, sauf les Pyrénées.

Aussi dans le reste de l'Europe, le Caucase, l'Oural et l'Amérique du Nord.

Obs. L'*O. ater*, cité du Maroc par M. Fairmaire (*Ann. Ent. Fr.*, 1860, 158), se rapporte au *planipennis* Aubé. Peut-être, d'après les nouvelles remarques de M. Wollaston (*Trans. Ent. Soc. Lond.*, 1871, 300), l'*atratus* de cet auteur (*Cat. Canar.*, 1864, 567; *Col. Hesp.*, 1867, 278) est-il également un *planipennis* à pattes foncées comme ceux de Tanger.

Groupe 4 (ANODUS NORDM. — OCYPUS STEPH. — MATIDUS, RHAGOGCHILA MOTS.).

27. *minax* Muls. Rey, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1861, VIII, 123 ♀ (1).

Forme d'*edentulus*, mais brillant à la tête et au corselet, qui sont à peine bronzés; palpes, base des antennes et pattes d'un testacé rougeâtre; sommet des antennes ferrugineux; ponctuation de la tête et du corselet plus fine, plus dense que chez *falcifer*, trois fois moins serrée et plus forte que chez *edentulus*, celle des élytres moins dense que chez celui-ci; tête plus large, un peu plus large que le corselet, dont les angles antérieurs sont plus droits; corselet légèrement inégal de chaque côté sur le disque, à carène bien plus large, plus élevée; élytres un peu plus courtes que celui-ci, noires ou d'un noir de poix; suture rougeâtre-obscur; ♂ 7<sup>e</sup> segment à incision triangulaire bien plus profonde et plus aiguë. — L., 13-16 mill.

Sous les pierres, dans les régions boisées ou montagneuses; septembre, octobre (TR).

Normandie! Aube (*Garnier*); Hautes-Alpes, vallée de Champ-saur (*Rey*); Basses-Alpes, Le Lans! Lozère (*Souverbie*).

Obs. Répandu sans doute dans diverses contrées de l'Europe.

28. *edentulus* Block, *Verz. Ins. Plauen.*, 1798, 115, fig. 1. — *morio* Grav., *Micr.*, 6. — Er., *Gen.*, 417 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 563 et *syn.* — Harold, *Cat. Col.*, 582 et *syn.* — *erosicollis*\* Reiche, *Ann. Ent. Fr.* 1856, 364. — *Saulcy*\* Reiche, *l. c.*, 1857, *Bull.*, 9 (2).

(1) On pourrait peut-être trouver dans nos régions orientales le :

27. *falcifer*\* Nordm., *Symb.*, 42. — Er., *Gen.*, 418. — Kraatz, *Nat.*, 565 et *syn.*

Forme d'*edentulus*; très-distinct par sa couleur d'un beau bleu verdâtre métallique, brillant à la tête et au corselet, moins aux élytres; abdomen noir; palpes, 1<sup>er</sup> article des antennes et pattes d'un testacé rougeâtre; le reste des antennes ferrugineux; ponctuation très-forte, peu serrée à la tête et au corselet, dont la carinule est très-nette, assez large; très-dense, chagrinée aux élytres; assez forte, subruguleuse à l'abdomen; 7<sup>e</sup> segment à incision étroite, subtriangulaire, arrondie au sommet. — L., 12-16 mill.

Autriche, Alpes piémontaises, Apennins, Sicile, Sardaigne, Caucase.

Obs. M. Fuss (*Berl. Ent. Zeit.*, 1861, 487) signale l'espèce comme prise en septembre dans la vallée de l'Ahr; mais il est très-probable qu'il ne s'agit pas du vrai *falcifer*; son insecte serait-il le *minax*?

(2) A la suite de cette espèce se place la suivante :

28. *tricinctus*\* Arag., *De quib. Col. Ital.*, 1830, 11. — *etruscus*\* Gaut., *Ann. Ent. Fr.*, 1860, 368.

Espèce remarquable; faciès des grands *edentulus*; très-distinct à première vue par son corps noir mat avec l'abdomen à segments 2, 3, 6 et 7 entièrement pubes-

(Pl. V, fig. 12.) Faciès voisin du *nitens*, mais tout autre, outre ses mandibules inermes; allongé, subdéprimé, noir, mat; tête et corselet à peine plus brillants, subbronzés, à ligne carénée fine, très-nette; antennes souvent ferrugineuses vers le sommet; ponctuation forte, serrée, ruguleuse à la tête et au corselet, très-dense, ruguleuse aux élytres, très-dense, assez fine à l'abdomen; tête très-transverse, suborbiculaire, pas plus large que le corselet qui est subtrapézoïdal; angles antérieurs assez droits, postérieurs obtus; élytres pas plus longues que lui, à peine plus larges; ♂ 7<sup>e</sup> segment largement incisé en triangle assez profond, avec une bordure impunctuée en arrière de l'échancrure; 6<sup>e</sup> sinué au milieu avec un espace lisse derrière le sinus. — L., 12-16 mill.

Sous les pierres, les mousses, les feuilles mortes, les détritus; endroits secs et humides; parfois avec *L. fuliginosus*; plaines et montagnes jusqu'à la zone alpine; toute l'année (Tc).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe, la Syrie, l'Asie-Mineure et le Caucase.

29. *compressus*\* Marsh., *Ent. Brit.*, 503. — Er., *Gen.*, 418. — Kraatz, *Nat.*, 564 et *syn.* — Thoms., *Skand. Col.*, II, 150. — Baudi, *Berl. Ent. Zeit.*, 1869, 385. — Jacq. Duv., *Staph.*, pl. 14, fig. 66. — Harold, *Cat. Col.*, 581 et *syn.* — *cerdo*\* Er., *Gen.*, 417. — Kraatz, *Nat.*, 654 et *syn.* — Fairm. *Fn. Fr.*, I, 512. — *luganensis*\* Heer, *Fn. Helv.*, I, 256. — *fulvipes*\* Mots., *Bull. Mosc.*, 1858, II, 669. — *mutatus* Harold, *l. c.*, 583. — \**morsitans* Rossi, *Fn. Etrusc.*, I, 249 (*fortè*).

Très-distinct des précédents par sa couleur d'un noir mat fuligineux due à sa pubescence très-fine et très-dense, et par sa ponctuation très-fine et très-serrée, subégale par tout le corps; palpes, base et sommet des antennes et pattes d'un testacé rougeâtre; mandibules et parfois les jambes et les tarsi ferrugineux; cuisses rarement noirâtres; forme d'*edentulus*; corselet à carinule effacée, à peine visible à la base; côtés parallèles; angles postérieurs et base arrondis; élytres à peine de la longueur de celui-ci; ♂ 7<sup>e</sup> segment à échancrure analogue, 6<sup>e</sup> non sinué. — L., 12-15 mill.

œufs de fauve, les 3 ou quatre derniers articles des antennes testacés, les jambes et tarsi ferrugineux; ponctuation grosse, serrée à la tête, qui est plus large que le corselet, dense, rugueuse sur celui-ci, qui est à peine cariné et fortement trapézoïdal, assez forte, subrugueuse aux élytres, qui sont d'un tiers plus courtes que le corselet, assez fine à l'abdomen. — L., 13-16 mill.

Apenins d'Etrurie et de Toscane.

Sous les pierres, les mousses, les feuilles, les détritus, les vieux bois, les agarics; surtout dans les forêts et les dunes; plaines et vallées inférieures des montagnes; juin à septembre (R).

Toute la région Gallo-Rhénane, sauf les Pyrénées.

Aussi dans le reste de l'Europe et en Syrie.

Obs. 1. Le *cerdo* Er. est constitué par les exemplaires à cuisses noirâtres et jambes et tarsi ferrugineux (Marseille, Tyrol, Italie, Sicile, Sardaigne, Grèce, Syrie); mais cette variation s'observe également chez tous les *Ocyppus* à pattes rouges, et, parce qu'elle offre des passages insensibles, il me paraît impossible de la maintenir comme race distincte de la forme typique. Quant au *Staphylinus morsitans* de Rossi (*l. c.*), il semble, d'après la description, pouvoir se rapporter au vrai *compressus*.

Obs. 2. Le *cerdo* indiqué d'Alsace dans le *Catalogue Wencker* (p. 29) n'est autre que l'*edentulus*.

#### CAFIUS

Steph., *Ill. Brit.*, V, 245.

*Philonthus* Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, pl. 14, fig. 68. — Remus Holme (*nec* Thoms.).

Caractères généraux des *Philonthus*. Corps allongé, parallèle. Palpes maxillaires subfiliformes, courts, à trois derniers articles égaux entre eux, le premier subsécurreiforme. Languette entière, très-arrondie. Méta sternum fortement saillant antérieurement en triangle. Corselet à repli latéral très-visible; double ligne de celui-ci réunie en avant seulement au-dessous des angles antérieurs; soie latérale écartée du bord marginal. Tarsi postérieurs à 1<sup>er</sup> article plus long que le 5<sup>e</sup>, les articles 2, 3 et 4 pyriformes ou cordiformes; antérieurs dilatés chez le ♂.

Ce genre, intermédiaire entre les *Phucobius* (1) et les *Hesperus*, se distingue sans peine, surtout des derniers, par la forme des palpes, des tarsi, du méta sternum, le repli du corselet et l'insertion de sa soie latérale. Il est réellement impossible de le réunir aux *Philonthus*, comme l'ont fait Erichson et M. Kraatz.

(1) Cette nouvelle coupe, fondée sur un insecte maritime du Japon, que j'ai reçu aussi du sud de la Chine (Hong-Kong), vient d'être décrite par M. Sharp (*Trans. Ent. Soc. Lond.*, 1874, 35). Notre savant collègue la distingue à tort des *Philonthus* par sa languette échancrée; en réalité, celle-ci est entière, comme je m'en suis assuré.

Les espèces qu'il renferme, au nombre de trente environ (1), vivent au bord de la mer sous les fucus (2) et conservent sur toutes les côtes du globe leur faciès caractéristique; la plupart sont indigènes de l'Amérique du Nord.

- A. Tête et corselet convexes, à reflet bronzé, lisses sur le disque; tête orbiculaire . . . . . *cribratus*.  
 B. Tête et corselet déprimés, non bronzés, fovéolés-punctués; tête carrée ou subcarrée.  
 a. Elytres à ponctuation grosse, variolense; corselet bifovéolé. . . . . *cicatricosus*.  
 b. Elytres à ponctuation fine, plus ou moins chagrinée.  
 † Corselet à double série discoïdale de trois points.  
 × Abdomen brillant, fortement punctué, sans taches; élytres concolores . . . . . *fucicola*.  
 ×× Abdomen mat, très-finement punctué, avec une double série longitudinale de taches d'un gris jaunâtre; élytres marginées de testacé . . . . . *xantholoma*.  
 †† Corselet très-punctué, n'offrant, ainsi que la tête, qu'une ligne lisse longitudinale. . . . . *sericeus*.

#### Groupe 1.

1. *cribratus* Er., *Gen.*, 431. — Kraatz, *Nat.*, 569. — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 514. — Redt., *Fn. Austr.*, ed. 3, 208.

(Pl. V, fig. 13.) Taille et forme étroite, parallèle, des petits *St. edentulus*; remarquable par son corps subcylindrique et sa couleur d'un noir brillant, avec la tête et le corselet bronzés, lisses, et le sommet des antennes roux; celles-ci très-fines; tête avec deux points entre les yeux; corselet très-convexe, subquadrangulaire; côtés très-parallèles; angles antérieurs très-droits, postérieurs très-arrondis; écusson punctué; élytres peu bronzées, à ponctuation très-grosse, variolense, confluyente, celle de l'abdomen assez profonde, assez dense; une double série de points en fossette sur les segments; ♂ 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> segments échancrés au sommet, le 7<sup>e</sup> à échancrure large, profonde, semi-circulaire. — L., 9-11 mill.

Sous les algues au bord de la mer, les pierres, les détritiques des marais salants, au pied des plantes dans les dunes; mai à octobre (R).

(1) Les espèces exotiques déjà décrites qui rentrent dans ce genre sont les *Philonihus algarum* Sharp, *bistriatus* Er., *bisulcatus* Sol., *canescens* Mækl., *corrallicola* Fairm., *decepiens* Lec., *dubius* Lec., *fonticola* Er., *histrion* Sharp, *mimulus* Sharp, *lithocharinus* Lec., *femoralis* Mækl. (*mutatus* Harold), *nauticus* Fairm., *nudus* Sharp, *opacus* Lec., *pacificus* Er., *parallelus* Kr., *puncticeps* White, *puncticollis* Boh., *sulcicollis* Lec., *vestitus* Sharp.

(2) Erichson indique une espèce de ce genre qui nous est inconnue (*fonticola* Er.) comme trouvée par Ehrenberg au bord des fontaines, sur le Mont Sinaï, en Arabie; mais un habitat aussi exceptionnel a besoin d'être vérifié.

Morbihan (*Pradier*); Marennes! Landes (*Perris*); Aude, La Nouvelle (*Lethierry*); Maguelone, Le Verdon (*Cabarrus*); Béziers (*Marquet*); Marseille (*Wachanru*); Marignane, Hyères (*Rey*); St-Raphael (*Raymond*).

Aussi en Autriche méridionale, Italie, Corse, Sardaigne, Portugal et Algérie.

#### Groupe 2 (CAFIUS GEN. — REMUS HOLME.).

2. *cicatricosus*\* Er., *Gen.*, 454. — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 521. — *Rye, Ent. Annual*, 1874, 34, pl. 1, fig. 7.

Forme du *xantholoma*; plus allongé, parallèle; noir de poix, mat, à pubescence dorée; cuisses brunes; palpes, antennes (sauf le 1<sup>er</sup> article rembruni), abdomen, jambes et tarsi ferrugineux; tête et corselet glabres, brillants; antennes robustes; tête subcarrée, avec 4 impressions en fossette et une trace de sillon profond, interrompu au milieu; fossettes postérieures avec 5 ou 6 points; corselet subtrapézoïdal, bifovéolé; côtés sinués; angles antérieurs très-arrondis; élytres à ponctuation forte, dense, variolense, celle de l'abdomen fine, serrée; une ligne obscure médiane sur celui-ci; double série de points fossulés peu visible; ♂ 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> segments à échancures comme chez *cribratus*, mais celle du 6<sup>e</sup> plus large et celle du 7<sup>e</sup> plus étroite, plus profonde. — L., 9-10 mill.

Sous les algues au bord de la mer, les pierres au bord des étangs salés; avril à octobre (R).

Ile de Ré (*Bonnaire*); Toulon, Fréjus (*Rey*); Hyères (*Coquerel*); Marseille (*Peyron*); Cette (*Mayet*); Béziers (*Marquet*); Collioure!

Aussi dans le sud de l'Angleterre, en Sardaigne et en Sicile.

3. *fucicola*\* Curt., *Brit. Ent.*, VII, pl. 323. — Er., *Gen.*, 454 et *syn.*

(Pl. V, fig. 14.) Très-distinct du précédent, notamment par l'abdomen brillant, grossièrement punctué et le corselet à double série triponctuée (1), et du *xantholoma* par cette même punctua-

(1) Je crois devoir avertir que je désignerai toujours ainsi les points discoïdaux du corselet dans ce genre et les suivants; mais je préviens aussi que ma manière de compter le nombre des points diffère de celle admise jusqu'ici par Erichson, M. Kraatz et les autres, attendu que j'ometts toujours le point placé près du bord au sommet du corselet, derrière le côté du cou, tandis que les auteurs cités font entrer ce point en ligne de compte; d'où il suit que leurs espèces à séries de 4,

tion, l'abdomen non maculé-pubescent et les élytres unicolores ; déprimé, noir de poix ; élytres et abdomen brun foncé ; pattes rougeâtres ; jambes obscures ; tête grande, large, déprimée, grossièrement ponctuée derrière les yeux ; corselet large, trapézoïdal ; élytres un peu plus longues que lui, assez fortement, densément ponctuées-chagrinées, de la largeur de la tête environ ; double série de points fossulés bien visible ; ♂ 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> segments incisés en dessous, le 1<sup>er</sup> largement et anguleusement, le 2<sup>e</sup> en triangle peu profond. — L., 9-10 mill.

Baie de Morlaix (*Hervé*) ; La Rochelle (*de Saulcy*).  
Aussi dans le sud de l'Angleterre et à l'île de Wight.

*Obs.* Le *C. fucicola*, indiqué des Landes par M. Perris (*Mém. Ac. Sc. Lyon*, 1850, II, 461), se rapporte à l'espèce suivante.

4. *xantholoma* Grav., *Mon.*, 44. — Er., *Gen.*, 452 et syn. — Kraatz, *Nat.*, 594 et syn. — Jacq. Duv., *Staph.*, pl. 44, fig. 68. — Harold, *Cat. Col.*, 595 et syn. — *variegatus*\* Er., *Gen.*, 453. — ♂ *variolosus* Sharp, *Ent. Montl. Mag.*, 1871, VII, 481 ; *Ent. Annual*, 1872, 55.

Très-distinct par sa tête et son corselet bien plus étroits que les élytres, brillants ; celles-ci et l'abdomen mats, à pubescence grise, courte, très-dense, avec une double série de macules grises à l'abdomen ; pattes d'un brun rougeâtre ; côtés et sommet des élytres testacés ; tête subcarrée, obsolètement ponctuée derrière les yeux ; corselet rectangulaire, à séries 3-ponctuées ; élytres plus longues que lui, très-finement et densément ponctuées-chagrinées ainsi que l'abdomen ; série abdominale de points obsolète ; ♂ 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> segments incisés, le 6<sup>e</sup> étroitement en demi-cercle, le 7<sup>e</sup> en triangle. — L., 6-7 mill.

D'un roux de poix avec la pubescence ferrugineuse (immature).

Au bord de la mer sous les pierres, les débris marins : astéries, zostera, fucus ; mai à septembre (Tc).

Tout le littoral de la région Gallo-Rhénane.

3 et 6 points n'en ont que 3, 4 et 5 dans mes descriptions. J'ai dû suivre cette méthode, parce qu'en réalité le point surnuméraire dont il s'agit ne fait aucunement partie de la série dorsale ; il est facile de s'en convaincre sur les espèces à corselet lisse d'Erichson (*cribratus*, *splendens*, *laminatus*, etc.), où il existe sans que l'auteur en fasse mention, ou sur d'autres espèces (*fucicola*, *xantholoma*, par exemple) où il se trouve également, mais très-écarté des autres et plus petit ; en fait, ce point se rattache à ceux qu'on observe plus ou moins confusément dispersés autour des angles antérieurs.

Aussi sur les côtes du reste de l'Europe et sur celles d'Algérie et d'Asie-Mineure.

*Obs.* Il m'est impossible d'admettre sous un nom spécial le *variolosus* de M. Sharp, que, du reste, cet auteur lui-même considère comme une variété ♂, et auquel il rapporte les exemplaires à tête grosse, plus fortement ponctuée et à corselet plus dilaté antérieurement ; les mêmes différences, avec tous les degrés intermédiaires, s'observent chez les ♂ de *fucicola* et *sericeus* et dans bon nombre de *Philonthus* ♂ (*splendens*, *nitidus*, *proximu cephalotes*, *puella*, etc.).

5. *sericeus* Holme, *Trans. Ent. Soc. Lond.*, 1837, II, 64. — Er., *Gen.*, 509. — Thoms., *Skand. Col.*, II, 153. — Baudi, *Berl. Ent. Zeit.*, 1869, 386. — *pruinus*\* Er., *Gen.*, 510. — *flum*\* Kiesw., *Küst. Kaef. Eur.*, 17, 49. — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 532. — *egyptiacus*\* Mots., *Bull. Mosc.*, 1858, II, 665.

Très-distinct par sa taille, son corps noir, chagriné, mat sous une pubescence grise très-dense, surtout aux élytres et à l'abdomen, subpileuse à la tête et au corselet, qui sont très-densément, assez fortement ponctués, avec une ligne lisse longitudinale, carénée au corselet ; épistome imponctué ; bouche, antennes et pattes ferrugineuses ; les 3 premiers articles de celles-ci, bord des cuisses et jambes brun de poix ; tête subcarrée ; corselet subquadrangulaire ; élytres plus larges et plus longues que lui ; ponctuation chagrinée de l'abdomen moins dense, plus forte que celle des élytres ; série de points presque nulle ; 7<sup>e</sup> segment assez brillant, à peine ponctué ; ♂ 7<sup>e</sup> segment nettement incisé au sommet en un petit triangle aigu. — L., 3 1/2-5 mill.

Sous les algues au bord de la mer ; avril, mai (R).

St-Malo ! La Rochelle (*de Saulcy*) ; Ile de Ré (*Bonnaire*) ; Marennes, La Teste, Arcachon ! Landes (*Perris*) ; Biarritz (*v. Bruck*) ; Perpignan (*Perris*) ; Collioure ! Cette (*Mayet*) ; Marseille (*Peyron*) ; Languedoc, Provence (*Rey*) ; St-Raphael, Toulon (*Raymond*).

Aussi sur les côtes de Scandinavie, Grande-Bretagne, sur toutes celles de la Méditerranée et de la mer Noire et à Madère.

*Obs.* 1. Après de nombreuses comparaisons, je réunis sans hésiter au *sericeus* les *pruinus*, *flum* et *egyptiacus*, fondés sur des exemplaires méditerranéens plus petits, moins mats, notamment à la tête et au corselet, avec celui-ci plus ou moins rétréci vers la base et la ponctuation plus visible, surtout à l'abdomen. Assurément ces différences sont appréciables sur certains exemplaires, mais on trouve entre elles tous les passages possibles

et les types les mieux caractérisés habitent ensemble dans les mêmes localités; j'ajoute (et cette considération me paraît déterminante dans l'espèce) que les caractères sexuels du ♂ sont absolument identiques chez ces diverses formes, quoique chez les *Cafius* ils varient beaucoup d'une espèce à l'autre. Nous allons observer, du reste, dans le genre *Philonthus*, un grand nombre de variations analogues.

*Obs.* 2. Erichson (*l. c.*) donne l'espèce comme prise à Paris par Aubé; mais cette indication est erronée, l'insecte étant exclusivement maritime. Même remarque pour le *Catalogue* Mocquers (p. 195), qui l'indique de Rouen; il s'agit du *cinerascens*.

#### HESPERUS\*.

(Pl. V, fig. 15.) Caractères généraux des *Philonthus*. Corps sub-convexe, ailé. Yeux plus gros, subsaillants. Palpes maxillaires très-allongés, à dernier article très-grêle, aciculaire, double du précédent (fig. 15 a); métasternum fortement saillant antérieurement en triangle (fig. 15 b). Antennes assez courtes, un peu renflées vers le sommet. Corselet très-convexe, à repli latéral large, court; double ligne de celui-ci réunie en avant, un peu au-delà du milieu des côtés; soie latérale très-écartée du bord marginal (fig. 15 c). Jambes postérieures submutiques; tarsi postérieurs grêles, antérieurs dilatés chez le ♂. — *Hesperus*, nom propre.

Ce genre, qu'on trouve représenté aux États-Unis par deux espèces (1), me paraît suffisamment distinct des *Philonthus*, auxquels on l'a réuni jusqu'à présent, par l'insertion de la soie latérale du corselet, le repli de celui-ci et la forme du métasternum. Sa place naturelle est entre les *Cafius* et les *Belonuchus*; il a tout le faciès des derniers, mais ses cuisses ne sont pas épineuses. L'espèce européenne est sylvicole.

1. *rufipennis* Grav., *Micr.*, 40. — Er., *Gen.*, 504 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 621 et *syn.* — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 530.

(Pl. V, fig. 15.) Faciès voisin de *Ph. puella* et un peu de *Xanth. fulgidus*; couleurs du dernier; noir, très-brillant, convexe, très-pileux; mandibules et pattes brun de poix; palpes, élytres, jambes en partie et tarsi rougeâtres; deux derniers articles des antennes testacés; ponctuation forte, éparse à la tête dont l'épistome et le milieu du front sont lisses; plus fine, écartée au corselet, qui a un

(1) *Philonthus ballimorensis* Grav. et *apicalis* Say (*hamaturus* Er.).

large espace lisse longitudinal; plus fine encore, assez éparse, subsquameuse aux élytres; forte, peu serrée à l'abdomen, surtout au sommet; tête subcarrée, transverse; corselet subquadrangulaire; angles très-obtus; élytres de même longueur que lui, un peu plus larges; ♂ tête plus grosse; 7<sup>e</sup> segment largement, peu profondément échancré en triangle au sommet. — L., 8-9 mill.

Dans les creux et plaies d'arbres, sous les écorces et la mousse, surtout des chênes, parfois dans les champignons arboricoles et avec les fourmis; régions sylvatiques; avril à octobre (TR).

Nassau, Dietzenbach (*Scriba*); Strasbourg, au Neuhoef et au Contades (*Wencker*); Entzheim (*Reiber*); Sarreguemines (*de Saulcy*); Compiègne (*Bedel*); Paris (*Ch. Brisout de Barneville*); bois de Boulogne (*Tappes*); Fontainebleau! Dijon (*Rouget*); Genève (*Heer*); Montluçon (*des Gozis*); Lyon, Morgon (*Rey*); Gironde, Grignols (*Cabarrus*); Landes (*Gobert*); Sos (*Bauduer*); Tarbes (*Pandellé*); Gers, Gimont (*de Larcenne*); Béziers (*Marquet*).

Aussi en Germanie, Autriche, Italie, Sardaigne.

#### ERICHSONIUS\*.

*Philonthus* Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, pl. 14, fig. 70.

*Remus* Thoms. (*nec* Holme). — *Bisnius* Thoms. (*nec* Steph.).

Caractères généraux des *Philonthus*. Corps petit, étroit, allongé. Tête portée sur un cou étroit. Palpes maxillaires élargis, courts, à dernier article conique, très-acuminé, plus long que le 3<sup>e</sup>. Antennes filiformes, assez allongées. Corselet très-ponctué, avec une ligne lisse médiane; soie latérale très-écartée du bord marginal. Jambes épineuses; tarsi postérieurs à 1<sup>er</sup> article plus court que le 5<sup>e</sup>, les antérieurs à peine dilatés chez le ♂. — *Erichson*, nom propre.

Ce genre, entrevu par l'illustre Erichson (*Gen.*, 428), à la mémoire duquel je l'ai dédié, est distinct des *Belonuchus* par ses cuisses non épineuses, et des *Philonthus* par la forme des palpes et des tarsi et l'insertion de la soie latérale du corselet. On en trouve les espèces, au nombre de vingt-cinq environ, répandues dans les diverses parties du monde, sauf l'Océanie (1); la plupart

(1) Les espèces exotiques décrites qui s'y rapportent sont les *Philonthus agnatus* Er., *filiformis* Woll., *gratus* Lec., *humilis* Er., *ludicrous* Er., *pæderoides* Lec., *prælongus* Har. (*longulus* Kr.), *pumilus* Sharp, *sobrinus* Er., *terminalis* Lec., et *umbripennis* Lec.

habitent l'Europe et l'Amérique et offrent un faciès voisin des *Leptacinus* ou des *Lithocharis*. Elles vivent dans les lieux humides.

- A. Tête et corselet brillants; élytres et abdomen mats.
- a. Tête, sauf le milieu du disque, élytres et abdomen à ponctuation extrêmement fine et serrée. . . . . *cinerascens*.
- b. Tête fortement ponctuée; élytres moins mates.
- † Antennes à articles bien plus longs que larges; taille grande; corps très-large. . . . . *rivularis*.
- †† Antennes à articles 6-10 transversaux; taille plus petite; corps grêle. . . . . *signaticornis*.
- B. Corps entièrement assez brillant.
- a. Antennes et pattes en entier d'un testacé vif; épistome avec une impression triangulaire assez nette. . . . . *villosulus*.
- b. Antennes noirâtres ou brunes, plus claires à la base.
- † Corselet court, large.
- × Élytres finement, densément ponctuées, unicolores, d'un brun noir ou de poix. . . . . *semipunctatus*.
- ×× Élytres fortement, assez éparsement ponctuées, d'un brun noir, plus ou moins rongéâtres ou testacées vers le sommet. . . . . *procerulus*.
- †† Corselet étroit, allongé.
- × Tête et corselet à ponctuation serrée sur le disque de chaque côté de l'espace lisse; élytres finement ponctuées, déprimées. . . . . *prolixus*.
- ×× Tête et corselet à ponctuation rare sur le disque de chaque côté de l'espace lisse; élytres fortement ponctuées, convexes. . . . . *orbis*.

1. *cinerascens* Grav., *Micr.*, 49. — Er., *Gen.*, 509 et syn. — Muls. Rey, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1853, 64, fig. 6 b. — Kraatz, *Nat.*, 622 et syn. — Thoms., *Skand. Col.*, II, 167; IX, 155 (1).

Assez allongé, peu déprimé, noir, brillant à la tête et au corselet, très-mat aux élytres et à l'abdomen sous une pubescence très-dense d'un gris sale; antennes et jambes ferrugineuses; 1<sup>er</sup> article de celles-ci et le reste des pattes testacés; ponctuation très-fine et très-

(1) On pourrait trouver dans notre région méditerranéenne le :

1<sup>o</sup>. *rivularis*\* Kiesw., *Berl. Ent. Zeit.*, 1858, 61. — \**subopacus* Hochh., *Bull. Mosc.*, 1851, III, 27 (*veresim.*).

Taille et forme des grands *cinerascens* ♂ à tête carrée; plus grand, bien plus large, plus parallèle que les *cinerascens* ordinaires; antennes et jambes testacées, obscures au milieu; tête et corselet bien plus brillants; élytres et abdomen bien moins mats, à ponctuation fine, mais trois fois moins serrée; celle de la tête quatre fois plus grosse que chez *cinerascens*, assez écartée, pareille à celle du corselet, qui est bien plus éparse; tête carrée, plus large; corselet moins arrondi à la base; ♂ 7<sup>e</sup> segment largement incisé en demi-cercle. — L., 5 mill.

Sous la mousse humide des cascades, dans les montagnes.

Étiologie.

Obs. On ne voit pas, d'après la description, en quoi le *subopacus* Hochh., de Tiflis, différerait de la présente espèce.

dense sur la tête, qui n'a qu'un petit espace lisse discoïdal; assez forte, peu serrée au corselet, qui a un large espace lisse longitudinal; extrêmement fine et dense, égale, aux élytres et à l'abdomen; tête oblongue, subcarrée, à angles très-obtus; corselet subcylindrique, oblong, à angles très-arrondis; élytres plus larges et plus longues que lui, parfois d'un brun de poix; bord des segments abdominaux souvent plus clairs; ♂ 7<sup>e</sup> segment légèrement échancré en triangle subobtus au sommet. — L., 4 1/2-5 1/2 mill.

Sous les pierres, les mousses, les vieux bois, les feuilles mortes, les algues, les *Sphagnum* des marécages; sur la vase au bord des eaux; parfois dans les détritiques des inondations, plaines et montagnes; toute l'année (AC).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe et l'Amérique septentrionale.

Obs. Certains ♂ du Centre et Midi surtout (Limoges, Albi, Grèce) se font remarquer par une taille presque double (5 1/2 mill.) et une tête moitié plus grosse, carrée; mais ces différences, parmi lesquelles on observe des passages, et dont nous trouverons de nombreux exemples dans les *Philonthus*, sont purement sexuelles.

2. *signaticornis*\* Muls. Rey, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1853, 62, pl. 2, fig. 6 a; *Opusc. Ent.*, II, 75. — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 531. — Kraatz, *Nat.*, 623. — Waterh., *Ent. Annual*, 1859, 130.

Faciès du *Ph. nigrutilus* ou de l'*Othius myrmecophilus*; distinct des suivants par son abdomen presque mat et du *cinerascens* par son corps plus grêle, la ponctuation grosse, éparse de la tête et du corselet qui sont bien plus allongés, les antennes à articles courts, moitié plus larges, testacées vers le sommet, les élytres assez brillantes, bien plus courtes, étroites, à ponctuation quatre fois plus forte, l'abdomen moins mat, plus nettement, moins densément ponctué; cuisses parfois obscures; ♂ 7<sup>e</sup> segment largement, peu profondément échancré en arc. — L., 4 1/2 mill.

Sous les mousses, sur le gravier, la vase au bord des eaux courantes et stagnantes; janvier à juin (R).

Lille (*Lethierry*); Ahr (*Fuss*); Hesse, Oberlais, Seligenstadt (*Scriba*); Vosges (*Puton*); Aube, Troyes, Chennevy (*Le Brun*); Calvados, Verson! Merville! Ille-et-Vilaine (*de La Godelinai*); Morlaix (*Hervé*); Limoges (*Bleuse*); Lyon, Morgon (*Rey*); Gap! Albi (*R. de Mathan*); Sos (*Bauduer*); Gironde, Grignols (*Ca-*

*barrus*); Tarbes (*Pandellé*); Gers, Gimont (*de Larcenne*); Aude (*de Germiny*).

Aussi en Grande-Bretagne, Suisse, Tyrol, Italie.

3. *villosulus* Steph., *Ill. Brit.*, V, 251. — Harold, *Cat. Col.*, 595 et *syn.* — *elongatulus*\* Er., *Gen.*, 511. — Kraatz, *Nat.*, 623 et *syn.* — Thoms., *Skand. Col.*, II, 168.

Forme d'un *Leptacinus*; faciès des *prolixus* et *procerulus*; distinct à première vue par ses pattes, palpes et antennes d'un roux testacé vif, celles-ci moitié plus robustes que chez *procerulus*; corps parallèle; tête bien plus carrée, plus fortement et éparsement ponctuée, ainsi que le corselet qui est rectangulaire, tronqué à la base, à angles antérieurs très-marqués; élytres pas plus longues que lui, à peine plus larges, brunes, plus claires au sommet, plus finement ponctuées que chez *procerulus*, à pubescence plus courte; ♂ 7<sup>e</sup> segment incisé au sommet en triangle peu profond. — L., 4 1/3 mill.

Sous les détritux au bord des eaux courantes et stagnantes; mai à juillet (AR).

Bruxelles (*Parys*); Louvain (*Tennstedt*); Jemeppe (*de Borre*); Liège, Verviers (*Chapuis*); Lille (*Lethierry*); Aix-la-Chapelle, Elberfeld (*Bach*); Crefeld (*Mink*); Hesse (*Scriba*); Alsace (*Wencker*); Remiremont (*Puton*); Nancy (*Mathieu*); Aube (*Garnier*); Romilly-sur-Andelle (*Lancelevée*); Calvados Bures! Dijon (*Rouget*); Bâle (*Heer*); Annecy! Limoges (*Bleuse*); Lyon, Morgon (*Rey*); Carcassonne! Tarbes (*Pandellé*); Gironde, Grignols (*Cabarrus*).

Aussi dans le reste de l'Europe et au Caucase.

4. *orbis*\* Kiesw., *Stett. Ent. Zeit.*, 1850, 220. — Kraatz, *Nat.*, 621. — *tenellus*\* Woll., *Cat. Canar.*, 1864, 576. — *Putiphar*\* Saulcy, *Ann. Ent. Fr.*, 1864, 640. — Mars., *L'Abeille*, 1871, VIII, 301.

Très-voisin du *procerulus*; distinct seulement par sa taille moitié plus petite, son corps plus convexe, plus étroit, les antennes plus claires, plus courtes, à articles 4 à 10 transversaux, la tête et le corselet plus étroits, à ponctuation moins forte, bien moins serrée, rare sur le disque de chaque côté de l'espace lisse; côtés du corselet un peu rétrécis vers la base; angles antérieurs moins marqués; élytres et abdomen entièrement noirs, celui-ci plus brillant; ♂ 7<sup>e</sup> segment triangulairement échancré. — L., 3 1/3-3 1/2 mill.

Sur le sable, au bord des eaux courantes (TR).

Bords du Têt à Perpignan (*v. Kiesenwetter*); Cette (*Rey*).  
Aussi en Italie, Égypte, à Madère et aux Canaries.

*Obs.* Je n'ai vu que trois ♀ de cette espèce, dont une prise à Perpignan; elle n'est peut-être qu'une forme locale ou une variété du *prolixus*. Les caractères ♂ sont donnés d'après M. de Saulcy. La citation: Cette (*Rey*) est donnée d'après M. Fairmaire (*Fn. Fr.*, I, 531).

5. *procerulus* Grav., *Mon.*, 95. — Er., *Gen.*, 511 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 624 et *syn.* — Thoms., *Skand. Col.*, II, 169. — Harold, *Cat. Col.*, 591 et *syn.* (*except. pubipennis* Kol.).

Taille et faciès du *Leptacinus batychrus*; noir brillant, plus mat à l'abdomen, qui est assez densément pubescent de gris; bouche, deux ou trois premiers articles des antennes, sommet des élytres et pattes d'un brun de poix; bord apical des élytres, genoux et tarses testacés; ponctuation grosse, assez dense sur la tête et le corselet, avec un espace lisse longitudinal; celle des élytres assez forte et dense, celle de l'abdomen fine et serrée; articles des antennes allongés; tête oblongo-rectangulaire; corselet quadrangulaire; angles antérieurs marqués, postérieurs obtus; élytres bien plus larges, d'un quart plus longues que le corselet, à pubescence dorée peu serrée; ♂ 7<sup>e</sup> segment finement échancré en triangle très-obtus. — L., 4 1/2 mill.

Sur la vase, le gravier au bord des eaux courantes et stagnantes; sous les fucus au bord de la mer; avril à juillet (AR).

Toute la région Gallo-Rhénane, sauf les Pyrénées.

Aussi dans le reste de l'Europe, en Algérie, au Caucase et en Boukharie.

6. *semipunctatus*\* Fairm. Germ., *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1861, 434. — Fauv., *Bull. Soc. Linn. Norm.*, 1866, X, 346.

Très-voisin du *procerulus*; distinct seulement par sa taille d'un tiers plus petite, les antennes plus courtes, à articles transversaux, les pattes plus claires, les élytres plus étroites, plus courtes, à pubescence plus longue et ponctuation plus fine, plus serrée, unicolore, d'un brun de poix ou brunes, l'abdomen plus mat, plus pubescent; ♂ 7<sup>e</sup> segment à incision plus profonde, moins triangulaire. — L., 3 1/2-4 mill.

Sous les pierres, les détritux, les écorces; surtout dans les dunes; mars à mai (R).



La Haye (*Everts*) ; Verviers (*Chapuis*) ; Aube (*Garnier*) ; Calvados, Merville ! Limoges ! Bordeaux ! Grignols (*Cabarrus*) ; Carcassonne !

Aussi en Espagne, Algérie, au Chili et en Australie (*Victoria*).

*Obs.* Cet insecte ne serait-il qu'une variété du *procerulus* à élytres colorées ? La question devra être examinée sur un plus grand nombre d'exemplaires que ceux que j'ai sous les yeux, parmi lesquels figure un seul ♂. Du reste, les quatre dernières espèces de ce genre sont d'une étude difficile à cause de leurs variations.

7. *prolixus*\* Er., *Gen.*, 510. — Kraatz, *Nat.*, 625 et *syn.* — Jacq. Duv., *Staph.*, pl. 14, fig. 70. — Power, *Ent. Annual*, 1863, 82. — *dissimilis*\* Baudi, *Berl. Ent. Zeit.*, 1869, 387. — \**xanthinoides* Woll., *Cat. Canar.*, 1864, 577 (*forté*).

Distinct de *procerulus* par sa forme plus grêle, la tête et le corselet allongés, bien plus étroits, la bouche, les 3 premiers articles des antennes, les élytres, sauf la base et les côtés, et les pattes d'un roux vif ; cuisses postérieures et base des élytres plus ou moins brunes ; antennes plus courtes, à articles plus transversaux ; ponctuation plus fine et à la tête et au corselet, et surtout aux élytres et à l'abdomen ; tête plus parallèle, plus longue, plus arrondie à la base ; corselet à peine rétréci vers la base ; élytres plus déprimées ; ♂ 7<sup>e</sup> segment à incision un peu plus profonde et plus triangulaire. — L., 4 mill.

Elytres parfois rouges seulement vers le sommet de la suture ou entièrement noires, avec les pattes d'un brun de poix et les tarses plus clairs.

Sous les pierres, sur le gravier au bord des torrents et rivières ; parfois au vol ; mars à août (R).

Verviers (*Chapuis*) ; Lille (*Cussac*) ; Crefeld (*Mink*) ; Ahr (*Fuss*) ; Aix-la-Chapelle, Düsseldorf (*Bach*) ; Hesse (*Scriba*) ; Alsace (*Wencker*) ; Strasbourg, Metz (*Bellevoye*) ; Aube (*Garnier*) ; Dijon (*Rouget*) ; Genève, La London (*de Bonvouloir*) ; Chambéry ! Grande-Chartreuse ! Briançon ! Gap ! Vichy ! Lyon, Morgon (*Rey*) ; Cévennes ! Cette ! Carcassonne (*Gavoy*) ; Béziers, Ussat (*v. Bruck*) ; Pyrénées-Orientales, Sahors (*Peyron*) ; Hautes-Pyrénées (*Pandellé*) ; Sos (*Bauduer*) ; Landes (*Gobert*) ; Gironde, Grignols (*Cabarrus*).

Aussi en Grande-Bretagne, dans toute l'Europe centrale et méridionale, en Algérie, au Caucase, en Perse septentrionale et ? aux Canaries.

*Obs.* Il est probable, d'après la description, que le *xanthinoides* Woll., des Canaries, se rapporte à cette espèce.

## PHILONTHUS

Curtis, *Brit. Ent.*, XIII, 610. — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 35, pl. 14, fig. 69.

*Gabrius* Steph. — *Bisnius* Steph. — *Cheilocolpus* Sol. — *Gefyrobis* Thoms.

Corps de taille moyenne ou petite, plus ou moins allongé, ordinairement ailé. Tête portée sur un cou assez grêle. Labre transverse, échancré. Mandibules falciformes, denticulées. Mâchoires à lobe interne très-velu, l'externe corné à la base, coriacé et velu au sommet. Palpes maxillaires très-allongés, à dernier article grêle, aciculaire, d'un tiers plus long que le 3<sup>e</sup>. Menton court, transverse. Languette arrondie, entière. Paraglosses ciliées, saillantes. Palpes labiaux filiformes, à articles graduellement plus longs. Antennes filiformes, droites. Corselet à repli latéral étroit, allongé ; ligne de celui-ci réunie en avant, non loin des angles antérieurs ; soie latérale insérée sur le bord marginal. Métasternum sinué et arrondi antérieurement, non saillant. Pattes assez courtes ; jambes épineuses, au moins les postérieures ; tarses postérieurs à 1<sup>er</sup> et 5<sup>e</sup> articles égaux, les articles 2, 3 et 4 oblongs.

Les premiers états des *Philonthus* sont aujourd'hui bien connus. M. Westwood, le premier (*Zool. Journ.*, 1826-27, 56), décrit une larve qu'il rapporta avec doute à *Ph. politus* ; depuis, on a observé les métamorphoses des *Ph. æneus* (Bouché, *Nat. Ins.*, I, 179, pl. 7, fig. 29. — Schiœdt., *Nat. Tidsskr.*, 1864, pl. 12, fig. 4), *nitidus* (Schiœdt., *l. c.*, 199, pl. 9, fig. 6-17), et *nigritulus* (Schiœdt., *l. c.*, 200).

La larve du *Ph. æneus* est déprimée, linéaire, rétrécie vers le sommet, grise, avec quelques poils ferrugineux. Tête lenticulaire, brune, finement rugueuse, brillante, glabre, avec 6 dents au bord antérieur ; antennes de 5 articles, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> articles courts, cylindriques, 3<sup>e</sup> triple du 2<sup>e</sup>, grêle, obconique, 4<sup>e</sup> moitié plus court, pourvu d'un petit article supplémentaire elliptique, 5<sup>e</sup> petit, conique ; labre court, membraneux ; mandibules longues, falciformes, mutiques, sétuleuses ; mâchoires oblongo-linéaires ; palpes maxillaires larges, de 5 articles, le 1<sup>er</sup> court ; lèvres inférieures petites,

arrondi; palpes labiaux subulés, de 2 articles; segments prothoraciques quandranguaires, les méso et métathoraciques les plus larges; segments abdominaux égaux, offrant chacun en dessus deux plaques carrées, obscures; appendices terminaux et pseudopode comme chez les *Staphylinus*; pattes longues, grêles; cuisses avec une double série d'épines ferrugineuses en dessous; jambes courtes, épineuses; tarsi petits, ferrugineux, terminés par un ongle simple et une double épine; stigmates testacés. — L., 22 mill. — Cette larve se trouve en automne et en hiver sous les fumiers et les débris végétaux; elle y dévore des larves de Diptères et d'autres insectes; on l'élève bien avec de la viande crue.

Les *Philonthus* sont des insectes élégants et agiles recherchant les débris végétaux et animaux, les bords des eaux douces et salées, les champignons, etc., où ils font la chasse aux autres articulés. On en compte au moins 350 espèces répandues surtout dans les régions tempérées du globe. Il est remarquable que la plupart de nos formes indigènes sont dispersées sur presque tout le territoire de la faune gallo-rhénane, et que quelques-unes ont une extension géographique très-considérable, parfois cosmopolite.

A. Tête pas plus longue que large, au moins dans l'un des sexes, quadrangulaire ou subquadrangulaire, parfois orbiculaire ou suborbiculaire.

a. Tête ou très-fortement transverse et non rectangulaire aux angles postérieurs, ou légèrement transverse avec les angles postérieurs très-droits, au moins chez le ♂.

† Taille grande; corselet sans série de points ou à séries triponctuées.

× Corselet sans série de points sur le disque.

\* Abdomen à ponctuation éparsée; ♂ 5<sup>e</sup> segment non prolongé en plaque sur le 6<sup>e</sup>. . . . . *splendens*.

\*\* Abdomen à ponctuation assez dense; ♂ 5<sup>e</sup> segment prolongé en plaque sur le 6<sup>e</sup>. . . . . *intermedius*.

×× Corselet à double série triponctuée sur le disque.

\* Élytres rouges ou bleues.

• Élytres d'un testacé rougeâtre. . . . . *nitidus*.

•• Élytres d'un bleu vif. . . . . *cyaneipennis*.

\*\* Élytres d'un bronzé cuivreux ou verdâtre.

• Abdomen offrant à la base des segments 3 et 4 une ligne transverse formant accolade très-nette dans son milieu.

— Corselet avec une large dépression latérale.

◦ Élytres d'un bronzé verdâtre; abdomen à ponctuation éparsée; pattes noires. . . . . *proximus*.

◦◦ Élytres cuivreuses; abdomen densément ponctué; pattes brunâtres. . . . . *æneus*.

— Corselet non déprimé latéralement; élytres cuivreuses; abdomen à ponctuation éparsée. . . . . *addendus*.

•• Abdomen à ligne transverse des segments non en accolade; élytres bronzées-verdâtres.

— Abdomen à ponctuation forte, éparsée; base et angles postérieurs de la tête avec quelques points épars. . . . . *carbonarius*.

— Abdomen à ponctuation serrée, rugueuse; base et angles postérieurs de la tête densément ponctués. . . . . *temporalis*.

××× Corselet à double série discoïdale et côtés confusément ponctués; élytres à peine bronzées. . . . . *punctatus*.

†† Taille moyenne ou assez petite.

× Corselet à double série discoïdale de 8 points; élytres bronzées-cuivreuses. . . . . *puella*.

×× Corselet à double série discoïdale de 3 ou 4 points.

\* Élytres brillantes, cuivreuses en entier, ou d'un bleu d'acier, ou d'un roux vif avec la base et la suture noirâtres.

• Élytres fortement cuivreuses; séries du corselet 3-ponctuées.

— Élytres à ponctuation serrée, forte, rugueuse; pattes et bord des segments abdominaux d'un brun de poix. . . . . *cephalotes*.

— Élytres à ponctuation rugueuse, fine; abdomen tout noir; pattes d'un noir de poix. . . . . *nigriventris*.

— Élytres à ponctuation très-fine; pattes d'un testacé sale. . . . . *umbratilis*.

— Élytres à ponctuation forte, non rugueuse; abdomen tout noir; pattes d'un noir de poix. . . . . *sordidus*.

•• Élytres à simple reflet cuivreux, d'un roux vif avec la base, la suture et le sommet noirâtres; antennes rousses avec les 4 premiers articles noirs; séries du corselet 3-ponctuées. . . . . *plagiatus*.

••• Élytres d'un bleu d'acier verdâtre; pattes noires, à base parfois rougeâtre; séries du corselet 4-ponctuées.

— Hanches et cuisses antérieures et intermédiaires d'un testacé rougeâtre. . . . . *rufimanus*.

— Pattes noires ou hanches antérieures et intermédiaires seulement rougeâtres. . . . . *alcyoneus*.

— Les quatre hanches et les deux cuisses antérieures rougeâtres. . . . . *suavis*.

\*\* Élytres brillantes, d'un roux testacé avec une très-large bande suturale d'un noir de poix; séries du corselet 3-ponctuées. . . . . *Scriba*.

\*\*\* Élytres tantôt unicolores, noires ou rouges, passant parfois au brunâtre, tantôt trimaculées de rouge.

• Séries du corselet 3-ponctuées; pattes d'un testacé rougeâtre; élytres noires ou brunes. . . . . *fuscus*.

•• Séries du corselet 4-ponctuées.

— Élytres d'un rouge vif. . . . . *erythropterus*.

— Élytres assez mates, noires, avec trois taches rouges; abdomen très-mat. . . . . *sanguinolentus*.

— Élytres noires, passant parfois au brun plus ou moins clair.

◦ Élytres à ponctuation forte; taille moyenne.

♂ Corselet non soyeux; abdomen subirisé; pattes d'un noir de poix. . . . . *immundus*.

♂♂ Corselet subsoyeux; abdomen non irisé; pattes testacées; jambes obscures. . . . . *ventralis*.

- Élytres à ponctuation fine ; taille petite . . . . . *debilis*.  
 ≡ Élytres d'un brun de poix, peu brillantes, avec la suture et le pourtour d'un testacé rougeâtre. . . . . *discoideus*.  
 b. Tête orbiculaire ou suborbiculaire, ou légèrement transverse, avec les angles postérieurs non rectangulaires, même chez le ♂.  
 † Tête, corselet et élytres bronzés cuivreux ou à reflet bronzé, parfois bleuâtre.  
 × Corselet sans séries de points sur le disque. . . . . *laminatus*.  
 ×× Corselet à séries discoïdales de 2 ou 3 points:  
 \* Tête et corselet à fond nettement pointillé ; celui-ci à séries 3-ponctuées ; ♂ 6<sup>e</sup> segment prolongé en plaque sur le 7<sup>e</sup>. . . . . *rotundicollis*.  
 \*\* Tête et corselet à fond non visiblement pointillé ; ♂ 6<sup>e</sup> segment non prolongé en plaque sur le 7<sup>e</sup>.  
 • Élytres à fond non chagriné.  
 — Corselet à séries 3-ponctuées ; abdomen à ligne transverse des segments 3 à 5 en accolade dans son milieu . . . . . *atratus*.  
 ≡ Corselet à séries biconctuées ; abdomen à ligne transverse des segments droite. . . . . *nimbicola*.  
 • Élytres à fond chagriné.  
 — Séries du corselet biconctuées.  
 ° Élytres à ponctuation forte, irrégulière, très-rare sur le disque ; tête avec quatre points discoïdaux. . . . . *montivagus*.  
 °° Élytres à ponctuation fine, assez régulière et serrée, sauf près de la suture ; tête avec 6 points en cercle. . . . . *lavicollis*.  
 ≡ Séries du corselet 3-ponctuées ; élytres régulièrement, peu densément ponctuées. . . . . *aerosus*.  
 †† Tête et corselet noirs.  
 × Corselet sans reflet soyeux, à séries de 3 ou 4 points ; élytres et abdomen assez brillants.  
 \* Élytres plus ou moins métalliques, bronzées, verdâtres ou bleuâtres.  
 — Corselet à séries de 4 points.  
 — Corselet offrant un seul point en dehors de la série dorsale entre les deux points antérieurs de celle-ci ; élytres à très-faible reflet bronzé, tachetées ou maculées de fauve ; tête transverse, même chez la ♀. . . . . *dimidiatus*.  
 ≡ Corselet avec deux points en dehors de la série dorsale ; tête suborbiculaire chez le ♂, subovale chez la ♀.  
 ° Élytres métalliques à reflet verdâtre, rarement à peine bleuâtre. . . . . *α ebeninus*.  
 °° Élytres entièrement d'un rouge vif, à léger reflet métallique. . . . . *β corruscus*.  
 •• Corselet à séries de 3 points. . . . . *frigidus*.  
 \*\* Élytres d'un noir profond. . . . . *corvixus*.  
 ×× Corselet à reflet soyeux et séries de 4 points ; élytres et abdomen peu brillants.  
 \* Élytres métalliques à reflet verdâtre. . . . . *α quisquiliarius*.  
 \*\* Élytres verdâtres, plus ou moins maculées de rouge vif. . . . . *β inquinatus*.  
 ××× Corselet sans reflet soyeux, à séries dorsales confuses, multiponctuées ainsi que les côtés ; abdomen très-mat, subsoyeux. . . . . *dimidiatipennis*.

- B. Tête plus longue que large dans les deux sexes, tantôt rectangulaire ou subrectangulaire, au moins chez le ♂, tantôt oblongue, ovale ou ovoïde.  
 a. Tête rectangulaire ou subrectangulaire, au moins chez le ♂.  
 † Élytres à léger reflet bleuâtre ; tête exactement rectangulaire ; taille moyenne ; corselet à séries de 3 points. . . . . *anguinus*.  
 †† Élytres brunâtres, à suture et sommet rougeâtres ; taille très-petite ; corselet à séries de 4 points. . . . . *splendidulus*.  
 ††† Élytres à reflet plus ou moins bronzé ; taille moyenne ou assez petite.  
 × Corselet à séries discoïdales de 3 points ; élytres fortement bronzées. . . . . *finetarius*.  
 ×× Corselet à séries discoïdales de 4 ou 5 points.  
 \* Corselet à séries de 5 points ; abdomen assez mat, finement ponctué ; élytres à reflet à peine bronzé.  
 • Antennes unicolores, noirâtres ; élytres assez fortement ponctuées ; corselet parallèle. . . . . *astutus*.  
 •• Antennes brunes, à 2 premiers articles testacés ; élytres très-finement ponctuées ; corselet rétréci en avant. . . . . *rubripennis*.  
 \*\* Corselet à séries de 4 points ; abdomen brillant ; tête, corselet et élytres bronzés.  
 • Élytres à ponctuation assez fine, serrée. . . . . *pisciformis*.  
 •• Élytres à ponctuation grosse, écartée. . . . . *badius*.  
 ††† Élytres sans reflet bronzé ou à reflet très-léger ; taille très-petite.  
 × Corselet à séries discoïdales de 5 points. . . . . *nigritulus*.  
 ×× Corselet à séries de 4 points.  
 \* Élytres à ponctuation forte, très-écartée. . . . . *α thermanum*.  
 \*\* Élytres à ponctuation fine, très-dense. . . . . *β maritimus*.  
 b. Tête oblongue, ovale ou ovoïde.  
 † Taille grande ; corselet bronzé, à séries discoïdales de 3 points.  
 × Élytres mates, bleuâtres ou cuivreuses.  
 \* Élytres bleuâtres ; palpes et pattes très-noires. . . . . *latus*.  
 \*\* Élytres cuivreuses ; pattes brunes ; palpes et tarses roussâtres. . . . . *decorus*.  
 ×× Élytres assez brillantes.  
 \* Antennes à articles allongés, le 1<sup>er</sup> testacé en dessous, noir en dessus. . . . . *politus*.  
 \*\* Antennes courtes, à derniers articles transverses, le 4<sup>er</sup> noir. . . . . *Mannerheimi*.  
 †† Taille moyenne, petite ou très-petite.  
 × Élytres d'un tiers ou moitié plus courtes que le corselet, qui est noir, cylindrique, à séries de 3 points.  
 \* Élytres d'un bronzé brunâtre ou rougeâtre ; taille moyenne. . . . . *lepidus*.  
 \*\* Élytres d'un noir bronzé ; taille très-petite. . . . . *nitidulus*.  
 ×× Élytres au moins aussi longues que le corselet ou à peine plus courtes que lui.  
 • Corselet très-convexe, cylindrique.  
 • Corselet à séries de 3 points ; taille moyenne ; élytres d'un verdâtre très-bronzé.  
 — Élytres unicolores. . . . . *α varius*.  
 = Élytres bimaculées de rouge. . . . . *β bimaculatus*.  
 •• Corselet à séries de 5 points ; taille très-petite ; antennes en massue.  
 — Corps noir ; élytres à simple reflet bronzé. . . . . *pullus*.

- == Corselet et élytres, sauf la base, d'un testacé rougeâtre. . . . . *tenuis*.
- \*\* Corselet assez convexe, non cylindrique.
- Corselet noir, avec une large bordure orangée, sinuose. . . . . *marginatus*.
  - Corselet unicolore; tête en ovale assez court; faciès ordinaire.
  - Elytres maculées sur le disque ou près du sommet de la suture.
    - Elytres offrant, près du sommet de la suture, une petite tache rouge arrondie. . . . . *fenestratus*.
    - Elytres offrant sur le disque une tache triangulaire d'un rouge sanguin. . . . . *cruentatus*.
  - == Elytres d'un roux testacé, à large bande suturale noirâtre. . . . . *stragulatus*.
  - ≡ Elytres unicolores, parfois avec un trait rougeâtre subhuméral.
    - Corselet à séries dorsales de 4 points.
      - ♂ Abdomen fortement irisé-soyeux, à ponctuation très-fine, dense, obsolète. . . . . *longicornis*.
      - ♂♂ Abdomen légèrement irisé, à ponctuation assez forte, peu serrée.
        - ✦ Elytres à ponctuation assez fine; hanches antérieures testacées, bordées de noir. . . . . *α varians*.
        - ✦✦ Elytres à ponctuation plus forte; hanches ordinairement noires. . . . . *β agilis*.
    - Corselet à séries dorsales de 3 points. . . . . *albipes*.
    - Corselet à séries dorsales de 5 points.
      - ♂ Abdomen brillant; élytres bronzées-verdâtres ou noirâtres; taille assez grande.
        - ✦ Pattes d'un testacé-rougeâtre. . . . . *fumarius*.
        - ✦✦ Pattes d'un brun de poix. . . . . *nigrita*.
      - ♂♂ Abdomen plus ou moins mat; élytres parfois rouges; taille assez petite.
        - ✦ Elytres et abdomen mats, d'un noir à peine bronzé, à reflet ardoisé; pattes d'un testacé rougeâtre. . . . . *micans*.
        - ✦✦ Elytres rouges.
          - ✓ Antennes à articles moitié plus longs que larges, le 1<sup>er</sup> seul roussâtre. . . . . *salinus*.
          - ✓✓ Antennes à articles bien plus courts, les 3 premiers ordinairement rougeâtres. . . . . *fulvipes*.
        - ✦✦✦ Elytres et abdomen moins mats, noirs; pattes d'un brun de poix. . . . . *virgo*.
  - Corselet unicolore; tête très-longue, régulièrement oblongue; faciès pisciforme de certains *Quedius*.
  - Corselet ordinaire, assez rétréci de la base en avant, non bronzé.
    - Corselet à séries dorsales de 4 points, latérales de 2; pattes testacées; élytres un peu mates. . . . . *vernalis*.
    - Corselet à séries dorsales de 5 points, latérales de 3; pattes brunes; élytres assez brillantes. . . . . *exiguus*.
  - ≡ Tête, corselet et élytres bronzés; celui-ci très-grand, très-parallèle, d'un tiers plus large que la tête, à séries dorsales de 5 points, latérales de 3; pattes testacées. . . . . *laticollis*.

Groupe 1 (*PHILONTHUS* GEN. — *BISNIUS* STEPH.).

1. *splendens* Fabr., *Ent. Syst.*, I, 2, 523. — Lac., *Fn. Ent. Paris*, I, 387, pl. 2, fig. 16. — Er., *Gen.*, 429 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 569 et *syn.* — Harold, *Cat. Col.*, 593 et *syn.*

Bien plus grand, plus large qu'*æneus*, dont il a les couleurs; très-distinct par la bouche, les antennes et les pattes noires, le corselet sans série de points discoïdaux, les élytres d'un bronzé à peine verdâtre, à ponctuation grosse, écartée, celle de l'abdomen forte, éparsée, avec la ligne basilaire transverse des segments droite; ♂ tête bien plus courte, plus large; 6<sup>e</sup> segment échancré au milieu en triangle très-obtus, avec une petite impression derrière le sommet de l'échancrure; 7<sup>e</sup> profondément échancré en gouttière jusqu'au sommet du 6<sup>e</sup>, l'échancrure incisée en triangle très-aigu, étroit. — L., 12-14 mill.

Sous les cadavres, les crottins, les bouses, les excréments, les fumiers, les débris végétaux, souvent au vol; parfois dans les détritiques des inondations; zones sylvatiques et montagneuses surtout jusqu'à 2,000<sup>m</sup> d'altitude; avril à août; décembre (AR).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe, l'Algérie, le Caucase, le Transcaucase et sur les bords du Baïcal.

*Obs.* Certains exemplaires du Transcaucase ont les élytres d'un bleu métallique (*sideropterus*\* Kol. Hochh.), mais ne diffèrent pas autrement des vrais *splendens*; pareille modification est fréquente, du reste, chez les insectes à élytres bronzées, et nous l'observons en France chez le *Ph. atratus*.

2. *intermedius* Lac., *Fn. Ent. Par.*, I, 388. — Er., *Gen.*, 429. — Kraatz, *Nat.*, 570 et *syn.* — Thoms., *Shand. Col.*, II, 455. — Harold, *Cat. Col.*, 589 et *syn.*

Très-voisin du *splendens*, dont il diffère par la taille, la tête et le corselet d'un bronzé vert, rarement doré, celle-ci plus longue, moins large, le corselet plus étroit, bien plus long, non transverse, bien moins sinué latéralement, plus convexe, les élytres à ponctuation moins profonde, l'abdomen plus bronzé, moins irisé et surtout les caractères ♂; très-distinct de *laminatus* par la forme de sa tête et la ponctuation forte, écartée des élytres; ♂ tête plus large, 5<sup>e</sup> segment prolongé en arrière sur le 6<sup>e</sup> en plaque large,

tronquée au sommet; 6<sup>e</sup> impressionné largement au-dessous et autour de la plaque du 5<sup>e</sup>; 7<sup>e</sup> échancré en triangle subobtus. — L., 10-11 mill.

Sous les cadavres, les bouses, les excréments, les pierres, les herbes sèches; dunes, coteaux et prairies surtout; parfois au vol ou dans les détritres des inondations; février à septembre (AR).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe, la Barbarie, Chypre, l'Asie-Mineure, le Caucase, le Transcaucase, la Mésopotamie et la Perse méridionale.

**3. nitidus** Fabr., *Mant. Ins.*, I, 220. — Er., *Gen.*, 435 et syn. — Kraatz, *Nat.*, 576 et syn.

Taille et forme d'*æneus*; très-distinct par son corps noir avec les élytres d'un roux clair; tête plus longue, moins large, densément ponctuée derrière les yeux; corselet moins sinué latéralement; élytres à ponctuation bien plus fine, serrée, celle de l'abdomen, qui est subirisé, plus forte, serrée, subrugueuse; ♂ tête plus grande, plus large; 7<sup>e</sup> segment largement incisé en triangle obtus. — L., 11-12 mill.

Sous les pierres, les crottins, les bouses, les feuilles mortes, les écorces; zones montagneuses jusqu'à 2,700<sup>m</sup> d'altitude; juillet, août (R).

Hesse (*Scriba*); Bas-Rhin, Glasburn! Alsace (*Wencker*); Remiremont (*Puton*); Darney (*Le Paige*); Nancy (*Roubalet*); Jura, Aigle, Alpes Génevoises, Salève (*Heer*); Valais, val d'Entremont! Mont Rosa, Macugnaga, val Formazza! Mont Cenis! Grande-Chartreuse! Hautes-Alpes (*Delaplace*); Ste-Thérèse, près Montluçon (*des Gozis*); Mont Pilat, Mont Dore (*Rey*); Pyrénées-Orientales (*Fairmaire*); Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi en Scandinavie, Germanie, Suisse, Autriche, Piémont, Russie.

*Obs. 1.* Lacordaire (*Fn. Ent. Paris.*, I, 386) donne cet insecte comme des environs de Paris; mais on ne l'y trouve pas. L'espèce est indiquée aussi, sans doute par erreur, de Belgique (Bruxelles) par M. Tennstedt (*Ann. Soc. Ent. Belg.*, 1862, 54), de Rotterdam par M. Snellen v. Voll. (*Laatst. Lijst. Nederl. Schildv. Ins.*, 1870, 40), de Crefeld et d'Elberfeld par Foerster (*Catal.*, 490), de Rouvray (*Emy*) par M. Rouget (*Cat.*, p. 402) et M. Fairmaire (*Fn. Fr.*, I, 515), de Sardaigne (*Ghilitani*) par M. Bargagli (*Bull. Soc. Ent. Ital.*, 1874, 494).

*Obs. 2.* Le *nitidus* du Catalogue de La Godelinai (p. 55) est un *corruscus*.

**4. cyaneipennis** Fabr., *Ent. Syst.*, I, 525. — Er., *Gen.*, 433 et syn. — Kraatz, *Nat.*, 573 et syn. — Jacq. Duv., *Staph.*, pl. 14, fig. 67.

Très-distinct par son corps noir, naviculaire, sa tête déprimée, plus longue, son corselet large, oblong, impressionné latéralement, à série 3-ponctuée, ses élytres larges, d'un beau bleu violet, finement et densément ponctuées, l'abdomen irisé, assez fortement, éparsément ponctué; ♂ tête plus large, plus grande; 7<sup>e</sup> segment largement et profondément incisé en triangle. — L., 12-14 mill.

Dans les agarics en putréfaction, sous les pierres, les vieilles souches, les mousses, dans les bois; juin à octobre (AR).

Rhisnes, près Namur (*Mors*); Nord (*Lethierry*); Ahr (*Fuss*); Alsace (*Wencker*); Nancy! Metz! Darney, Verdun (*Godron*); Aube (*Le Grand*); Abbeville (*Marcotte*); Paris, Bondy, Fontainebleau (*Fairmaire*); Seine-Inférieure, Orival (*Mocquerys*); Calvados, Falaise! forêt de Cinglais! Orne, Champosoult! Ille-et-Vilaine (*de La Godelinai*); Nantes! Anjou; Martigné, Baugé (*Gallois*); Côte-d'Or (*Rouget*); Bâle, Jura, Aigle, Genève, Lausanne (*Heer*); Jorat (*Bugnion*); Vaudois, Concise (*Venetz*); Albertville (*de Manuel*); Morgon, Tournus, Cluny (*Rey*); Landes (*Gobert*); Hautes et Basses-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi en Germanie, Suisse, Autriche, Sardaigne, Russie, Daourie et Amérique du nord.

**5. proximus**\* Kraatz, *Wieg. Arch.*, 1859, I, 80 (*nec Woll.*). — *carbonarius*\* Er., *Käf. Mark.*, I, 448; *Gen.*, 437. — Muls. *Rey, Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1853, 69, pl. 2, fig. 5 b. — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 516. — Kraatz, *Nat.*, 577 et syn. (*nec Gyll.*). — *succicola*\* Thoms., *Skand. Col.*, II, 457; IX, 446; X, 315. — Rye, *Ent. Annual*, 1864, 55.

Taille et forme d'*æneus*; très-distinct par la bouche, les antennes, les pattes et la pubescence noires, celle-ci plus rare, plus courte, les antennes plus épaissies vers le sommet, à dernier article noir, les élytres d'un bronzé verdâtre, la tête plus large, plus arrondie, moins ponctuée en arrière, le corselet moins sinué latéralement, plus rétréci en avant, à angles postérieurs plus arrondis, avec 2 points en dehors de la série dorsale près de celle-ci, l'abdomen à ponctuation bien plus forte et plus éparsée; ♂ tête plus large, plus courte; 6<sup>e</sup> segment légèrement échancré; 7<sup>e</sup> impressionné en gouttière profonde, l'impression incisée en triangle assez aigu. — L., 11-12 mill.

Segments abdominaux obscurément marginés de brunâtre (immature).

Sous les petits cadavres, les agarics décomposés auprès des plaies d'arbres, surtout dans les forêts; janvier; avril à septembre (AC).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe, la Sibérie centrale et l'Inde boréale.

*Obs. 1.* Le *proximus* Kr., de l'Inde boréale, est identique au *succicola* Th., comme je m'en suis assuré sur un type. Il n'est pas douteux, du reste, qu'Erichson et M. Kraatz ont confondu anciennement dans leurs collections cette espèce et le *carbonarius* vrai, qui n'est guère plus rare, quoique leurs descriptions paraissent se rapporter à la présente espèce.

*Obs. 2.* Le *chalceus* Steph. (*Ill. Brit.*, V, 227) est une espèce méconnaissable, qui ne se rapporte pas plus au *proximus* qu'au *carbonarius* Gyll., dont MM. de Harold et Gemminger (*Cat.*, 586) l'ont fait synonyme, je ne sais sur quelle indication.

*Obs. 3.* MM. Tennstedt (*Ann. Soc. Ent. Belg.*, 1862, 56) et Mocquerys (*Cat.*, 193) citent comme pris en Belgique et dans la Seine-Inférieure le *Ph. asphaltinus* Er. (*Gen.*, 436), espèce dont on ne connaît qu'un exemplaire indiqué d'Autriche, mais peut-être exotique. Sans nul doute la citation de ces auteurs a trait au *proximus* ou au *carbonarius*, également répandus dans leurs régions.

6. *æneus* Rossi, *Fn. Etrusc.*, I, 249. — Er., *Gen.*, 437, 928 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 578 et *syn.* — Harold, *Cat. Col.*, 585 et *syn.* — *Harrisi*\* Mels., *Proc. Acad. Philad.*, II, 35. — Harold, *l. c.*, 589 et *syn.* — *angulicollis*\* Mots., *Schrenck Reis.*, 1860, 421, pl. 8, fig. 15.

Subparallèle, noir, peu brillant aux élytres et à l'abdomen sous une pubescence ferrugineuse assez dense et longue, noir peu bronzé, brillant à la tête et au corselet, bronzé cuivreux à l'écusson et aux élytres; bouche, base des antennes et pattes d'un noir brunâtre; dernier article de celles-ci roux; ponctuation grosse, éparse, derrière les yeux; en double série 3-ponctuée sur le corselet, avec un point en dehors de la série et quelques autres latéraux; assez forte, serrée, subégale aux élytres et à l'abdomen; tête transverse, courte, subrectangulaire, quadripunctuée entre les yeux; corselet un peu rétréci en avant, fortement sinué sur les côtés; angles postérieurs marqués; une large, mais peu profonde dépression latérale; élytres un peu plus larges, à peine plus longues que lui; abdomen offrant à la base des segments 3 et 4 une ligne transverse en accolade très-nette dans son milieu; ♂ tête bien plus large; 6<sup>e</sup> segment légèrement échancré; 7<sup>e</sup> impressionné en gouttière étroite, peu profonde, se confondant presque avec une incision en triangle très-aigu. — L., 10 1/2 - 11 1/2 mill.

Sous les pierres, les cadavres, les détritux animaux et végétaux, les agarics; au vol au soleil; plaines et montagnes jusqu'à 2,000<sup>m</sup> d'altitude; mars à octobre (c).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe, l'Algérie, l'Asie-Mineure, le Caucase, la Sibérie, l'Amour, Madère, l'Amérique du Nord et la Tasmanie.

*Obs.* Cet insecte est probablement cosmopolite.

7. *addendus*\* Sharp, *Proc. Ent. Soc. Lond.*, 1867, 440; *Ent. Annual*, 1867, 48. — Kraatz, *Berl. Ent. Zeit.*, 1868, 351. — Rye, *Ent. Annual*, 1869, 30. — Mars., *L'Abeille*, 1869, VI, 118. — *temporalis*\* Rye, *l. c.*, 1863, 82; 1864, 55 (*nec* Muls. Rey).

Distinct de *proximus* par ses élytres très-cuivreuses, un peu plus longues, ses pattes d'un noir brunâtre, les antennes plus grêles, à articles subapicaux allongés, non renflés, la tête bien moins transverse, plus longue, suborbiculaire, même dans le ♂, les deux points interoculaires rapprochés de chaque côté et la forme du 7<sup>e</sup> segment ♂; plus distinct d'*æneus* par la forme tout autre de la tête, la pubescence noire des élytres et de l'abdomen, la ponctuation bien plus éparse de celui-ci; très-différent à première vue de *carbonarius* par son abdomen, dont les segments 3 et 4 ont une ligne transverse en accolade; remarquable entre ces trois espèces par son corselet plus convexe, égal, dépourvu de toute impression latérale oblique, à sinus latéraux effacés; ♂ 7<sup>e</sup> segment à gouttière nulle, échancré en un petit triangle court, obtus, avec une légère impression à la base de l'échancrure. — L., 10-11 mill.

Sous les tas d'herbe, dans les agarics; régions montagneuses; juillet, août (TR).

Tarbes (*Pandellé*).

Aussi en Écosse, sur les bords du Baïcal et du fleuve Amour.

8. *carbonarius*\* Gyll., *Ins. Suec.*, II, 319. — Thoms., *Skand. Col.*, II, 457; IX, 146; X, 315. — Rye, *Ent. Annual*, 1869, 29 (*nec* Er. Kr. Muls. Fairm.). — *tenuicornis*\* Muls. Rey, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1853, 58, pl. 2, fig. 5, a. — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 516. — Scrib., *Berl. Ent. Zeit.*, 1866, 293. — Crotch., *Ent. Annual*, 1867, 64. — *punctiventris*\* Jans., *Ent. Annual*, 1863, 82 (*nec* Steph. Kr.).

Distinct à première vue des précédents par la ligne des segments 3 et 4 droite, non en accolade, et du suivant par la tête, dont la

base et les angles postérieurs n'ont que quelques points épars, ainsi que par la ponctuation forte, éparses des élytres et de l'abdomen et les pattes d'un noir brunâtre; forme et couleurs du *proximus*; plus petit; antennes bien plus grêles et plus longues, à dernier article brun; tête bien plus étroite, moins transverse, surtout chez le ♂; corselet moins rétréci en avant, bien moins sinué sur les côtés, à impression latérale obsolète; ponctuation des élytres plus fine, plus dense, celle de l'abdomen plus forte, plus éparses; ♂ tête à peine plus large, moins arrondie que chez la ♀, bien plus étroite que le corselet; 6<sup>e</sup> segment largement, peu profondément échancré; 7<sup>e</sup> peu profondément échancré en angle obtus, sans impression à la base de l'échancrure. — L., 9-10 mill.

Dans les bouses, les mousses, les agarics pourris, les vieux fagots; bois et prairies; parfois dans les détritiques des inondations; janvier; mars à septembre (AR).

Toute la région Gallo-Rhénane, sauf la zone méditerranéenne. Aussi dans l'Europe septentrionale et centrale jusqu'en Italie.

*Obs.* Ces mots de la première description du *carbonarius* par M. Thomson: « *thorace lateribus utrinque haud impresso* » pourraient faire croire que ce savant a eu sous les yeux l'*addendus* de M. Sharp; mais la description qu'il a donnée depuis des segments 3 et 4 de l'abdomen s'applique uniquement à la présente espèce, et, du reste, un type suédois de M. Thomson même, que M. J. Sahlberg a bien voulu me communiquer, ne diffère pas du *tenuicornis* de Mulsant et Rey. Le caractère tiré par M. Thomson de la soie latérale du 4<sup>e</sup> arceau ventral est illusoire; cette soie existe chez *proximus*, *addendus* et *carbonarius*. Quant à la méprise du même auteur touchant l'impression du corselet, elle vient de ce que, chez certains exemplaires, cette impression est très-obsolète et presque nulle.

9. *temporalis*\* Muls. Rey, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1853, 61. — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 516. — Rye, *Ent. Annual*, 1870, 82. — *punctiventris*\* Kr., *Nat.*, 578; *Berl. Ent. Zeit.*, 1868, 351 (*nec Jans.*). — *rhaticus*\* Stierl., *in litt.*

(Pl. V, fig. 16.) Taille, faciès et couleurs des grands exemplaires du *carbonarius*; très-distinct par ses pattes noires, ses antennes plus courtes, plus épaissies, à articles moins allongés, le dernier noir, la tête à angles postérieurs coupés subcarrément, densément et fortement ponctués ainsi que la base; points interoculaires médians plus rapprochés du disque; élytres à ponctuation bien plus serrée, plus forte, rugueuse, celle de l'abdomen quatre fois plus serrée, surtout à la base des segments, fortement rugueuse; pubescence noire plus dense sur ce dernier; ♂ tête semblable à celle de

la ♀; 6<sup>e</sup> segment moins échancré que chez *carbonarius*; 7<sup>e</sup> avec une légère gouttière bordant l'incision et prolongée en arrière; celle-ci un peu moins profonde, plus arrondie de chaque côté. — L., 9 1/2-11 mill.

Dans les bouses, sous les mousses (TR).

Province Rhénane (*Eichhoff*); Jura, Reculet (*Gh. Brisout de Barneville*); Mont Rosa, val Toce (*Ghiliani*).

Aussi en Bavière, Suisse, Tyrol et Piémont.

*Obs.* M. Stierlin m'a envoyé des types de son *rhaticus*, que M. Kraatz déclare identique à son *punctiventris*; ils ne diffèrent pas du *temporalis* Muls. Rey; même remarque pour un exemplaire des Alpes Piémontaises pris par M. Ghiliani et adressé par mon savant ami, M. Baudi de Selve, de Turin; la synonymie ne saurait donc être douteuse.

10. *punctatus* Grav., *Micr.*, 20 (*punctus* *err. typ.*). — Er., *Gen.*, 498 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 618 et *syn.* (*except. ephippium* Nordm. Er.). — Thoms., *Skand. Col.*, II, 161; IX, 151. — *multipunctatus*\* Mann., *Brach.*, 31. — Falderm., *Fn. Transc.*, I, 120.

Faciès du *temporalis*, mais ponctuation du corselet tout autre; distinct de *puella* par sa taille, sa petite tête parallèle, et surtout la ponctuation bien plus dense, confuse des séries dorsales et des côtés du corselet; noir, élytres à peine bronzées; abdomen irisé; tête et corselet pileux; élytres et abdomen à ponctuation assez dense et forte et pubescence longue, assez serrée; tête subcarrée, densément ponctuée, lisse sur le disque; antennes à articles très-allongés; corselet assez long, assez rétréci en avant; angles assez marqués; élytres notablement plus larges et plus longues que celui-ci; ♂ 6<sup>e</sup> segment finement échancré; 7<sup>e</sup> incisé en triangle arrondi au sommet, bordé d'une fine gouttière triangulaire. — L., 9-10 mill.

Au soleil, au bord des eaux courantes et stagnantes; au pied des roseaux, sous les *Sphagnum*, les feuilles mortes, les détritiques, dans les marais de l'intérieur ou du littoral; parfois dans les dunes, au bord des mares et fossés; avril à août (AR).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe, l'Algérie, la Caramanie et le Caucase.

*Obs.* Certains exemplaires de la région méditerranéenne ont une ponctuation d'élytres bien plus forte et plus écartée; mais les caractères ♂ sont identiques, et, d'ailleurs, on trouve des passages entre cette forme très-connue d'Erichson et le type à élytres plus densément ponctuées.

11. *puella* Nordm., *Symb.*, 101. — Er., *Gen.*, 493. — Kraatz, *Nat.*, 620 et *syn.* — Harold, *Cat. Col.*, 592 et *syn.* — *parumpunctatus*\* Er., *Gen.*, 499.

Taille de l'*atratus*; faciès du *cephalotes*; noir; tête et corselet à peine bronzés; remarquable dans le groupe par son corselet à double série dorsale 8-punctuée, celle-ci offrant en dehors une autre série de 5 points et quelques autres points latéraux confus; distinct de *cephalotes* par sa taille, sa tête plus grande, plus transverse et plus arrondie aux angles postérieurs chez le ♂; ceux-ci trois fois plus ponctués; une ligne de points arquée de la base jusqu'aux yeux; antennes et pattes noires, celles-là plus robustes; corselet plus large, avec les angles bien plus arrondis, autrement ponctué; élytres plus courtes, plus larges, à ponctuation moitié plus serrée, d'un vert bronzé plus vif; abdomen à ponctuation plus serrée, plus égale; ♂ tête plus large que le corselet, très-transverse; 7<sup>e</sup> segment légèrement incisé en triangle obtus; ♀ tête orbiculaire, bien plus étroite que le corselet. — L., 7-8 1/2 mill.

Antennes et pattes d'un brun de poix (immature).

Sous les détritux végétaux, surtout dans les régions boisées et montagneuses; au printemps (TR).

Mont Pilat (*Rey*); Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Suisse, Autriche, Russie et Monts Ourals.

*Obs.* M. Peyron (*Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1858, 427) l'indique aussi de Caramanie; mais cet habitat paraît très-douteux.

12. *cephalotes* Grav., *Micr.*, 22. — Er., *Gen.*, 455 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 592 et *syn.* — Thoms., *Skand. Col.*, II, 158; IX, 147. — ♂ *megacephalus*\* Heer, *Mitth.*, I, 74; *Fn. Helv.*, I; 263 (1).

Parallèle, subconvexe, noir; bouche, pattes et bord des segments

(1) On pourrait trouver dans nos zones septentrionales ou montagneuses le :

12<sup>a</sup>. *nigriventris*\* Thoms., *Skand. Col.*, IX, 147. — Rye, *Ent. Annual*, 1869, 31. — Mars., *L'Abeille*, 1871, VIII, 300.

Très-voisin du *cephalotes*; bien plus petit, noir; bouche et antennes noires; pattes d'un noir de poix; tête et corselet non visiblement bronzés; élytres légèrement bronzées-verdâtres, à ponctuation trois fois plus fine, plus serrée, ruguleuse; antennes plus courtes, plus fines; tête plus étroite, plus allongée, à série arquée de 4 points placée plus en arrière; segments non marginés de brun; ♂ tête bien plus large; 7<sup>e</sup> segment incisé en triangle; tarsi antérieurs simples. — L., 5 1/2 mill.

Sous les cadavres d'oiseaux, les débris végétaux, les champignons pourris (TR). Scandinavie, Écosse.

*Obs.* La description des caractères ♂ est donnée d'après M. Thomson; le seul exemplaire que je possède, et que je dois à M. Sharp, est une ♀.

abdominaux d'un brun de poix plus ou moins clair; élytres bronzées, peu brillantes; tête peu transverse, tronquée obliquement aux angles postérieurs; quatre points entre les yeux, les deux internes les plus écartés; 4 autres en demi-arc à la base; quelques autres épars derrière les yeux; front obsolètement fovéolé; corselet large, convexe, parallèle, à angles très-obtus; série dorsale de trois gros points; élytres un peu plus larges et plus longues que lui, pileuses, à ponctuation assez forte, serrée, ruguleuse, parfois étroitement liserées de brun obscur au sommet; abdomen à pubescence assez dense, à ponctuation fine, assez dense; ♂ tête plus courte, plus large; 7<sup>e</sup> segment incisé en triangle assez aigu, avec une légère gouttière bordant l'incision. — L., 7 mill.

Sous les pierres, les crottins, les fumiers, les feuilles mortes, les vieux bois, les mousses, les détritux des caves, surtout dans les bois et prairies; parfois au vol; mars à octobre (AR).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe, l'Algérie, l'Égypte, Chypre, la Syrie et l'Amérique du Nord.

*Obs.* Les auteurs remarquent à juste titre que, chez cette espèce comme chez beaucoup de *Philonthus*, certains ♂ ont une tête très-large, presque double des autres, tandis que quelques-uns ne l'ont guère plus grosse que les ♀; c'est à cause de cela que nous négligeons d'indiquer dans nos descriptions la grosseur de la tête par rapport au corselet. Les séries dorsales de ce même corselet sont très-rarement de 4 points au lieu de 3 (1); nous ne mentionnons pas davantage cette variation, qui est purement accidentelle et peut se rencontrer par excès ou par défaut chez toutes les espèces du genre. C'est à la sagacité de l'observateur à se rendre compte de ces minuties; le plus souvent, d'ailleurs, quand il y a un point supplémentaire, il n'existe que d'un côté.

13. *umbratilis* Grav., *Micr.*, 170. — Er., *Gen.*, 445 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 583 et *syn.* — Harold, *Cat. Col.*, 594 et *syn.*

Taille du *varius*; forme d'*atratus*; remarquable par sa taille, l'écusson et les élytres bronzés, à ponctuation très-fine et serrée, la bouche et les pattes d'un testacé sale, l'abdomen irisé, à 7<sup>e</sup> segment marginé de roux-testacé obscur; noir, assez brillant; tête petite, très-transverse; antennes assez longues et robustes; corselet très-large, finement soyeux, peu rétréci en avant; séries dorsales 3-ponc-

(1) Voir plus haut (p. 423) la note relative à la manière de compter les points de ces séries.



tuées; élytres subcarrées, pubescentes, à sommet et suture parfois un peu brunâtres; ponctuation de l'abdomen fine, peu serrée; ♂ tête plus grosse, plus large, 6<sup>e</sup> segment largement échancré; 7<sup>e</sup> incisé en triangle aigu, avec une gouttière assez large bordant l'incision; tarsi antérieurs fortement dilatés. — L., 7 mill.

Sous les détritrus, les vieux fagots, la vase au bord des eaux courantes et stagnantes, parfois avec *Lasius fuliginosus*; champs et prairies surtout; mars à septembre (AR).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe, la Syrie, le Caucase, Madère et l'Amérique du Nord.

14. *sordidus* Grav., *Micr.*, 176. — Er., *Gen.*, 456 et syn. (*nec var.*). — Kraatz, *Nat.*, 591 et syn. — Fauv., *Bull. Soc. Linn. Norm.*, 1865, X, 344 et syn. — *sparsus*\* Luc., *Expl. Alg. Ent.*, 112, pl. 12, fig. 4 (1).

Extrêmement voisin du *cephalotes*; d'un tiers plus petit; plus noir, plus brillant, moins pubescent; tête plus étroite, surtout chez le ♂ où elle n'est pas plus large que le corselet; les quatre points interoculaires également distants les uns des autres; antennes plus fines, plus courtes; élytres à ponctuation plus grosse, plus éparse, souvent très-écartée et très-forte, à pubescence plus rare, non fortement ruguleuse; abdomen à segments non marginés de brun; ♂ tête plus carrée; 7<sup>e</sup> segment à échancrure moins profonde, arrondie au sommet. — L., 5-5 1/2 mill.

Antennes, corselet et base des élytres d'un brun noir, avec ces dernières d'un roux plus ou moins vif et les pattes plus ou moins rougeâtres.

Sous les détritrus, les feuilles, les mousses, les fumiers des bergeries, sur les murs au soleil; surtout dans les zones maritimes; plaines et montagnes jusqu'à 2,700 m. d'altitude; toute l'année (AC).

(1) On pourrait trouver dans nos zones méditerranéennes le :

14'. *plagiatus*\*.

Facès d'*ebeninus*; voisin du *sordidus*; plus grand, plus large, moins convexe, d'un noir profond; bouche et antennes rousses, avec les 4 premiers articles de celles-ci noirs; tête et corselet sans reflet cuivreux; élytres à peine cuivreuses, d'un roux vif avec l'écusson, la base, les épaules, la suture et le sommet d'un brun-noir; antennes à derniers articles bien plus courts, transversaux; tête orbiculaire; les deux points interoculaires les plus distants; corselet bien plus large, plus rétréci en avant, à séries dorsales de 3 points moitié plus fins; élytres plus larges, à ponctuation forte, écartée, égale; abdomen d'un noir profond, à ponctuation assez fine, peu serrée; ♂ inconnu. — L., 7 mill.

Algérie.

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe, la Barbarie, Chypre, la Turquie d'Asie, le Caucase, la Perse méridionale, la Sibérie, la Daourie, l'Amour, l'Amérique du Nord et le Chili.

*Obs.* Extrêmement variable pour la couleur et la ponctuation des élytres, celle-ci étant parfois presque aussi dense que chez *cephalotes*, parfois, au contraire, grosse et très-rare. Les exemplaires à élytres plus ou moins rougeâtres paraissent plus fréquents dans les régions méridionales, bien que j'en aie vu quelques-uns du centre de la France, de Paris et de Lithuanie.

15. *rufimanus*\* Er., *Gen.*, 476. — Kraatz, *Nat.*, 609 et syn. — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 526. — Baudi, *Berl. Ent. Zeit.*, 1869, 386 (A).

Facès du *sordidus*; plus grand, plus étroit et allongé; très-distinct par son corps noir, brillant, avec les élytres d'un beau bleu d'acier verdâtre et les quatre hanches et cuisses antérieures d'un

(1) Deux espèces qu'on pourrait trouver dans notre région méditerranéenne sont : 15'. *alcyoneus*\* Er., *Gen.*, 476. — *rufimanus*\* var. Er., *l. c.*, 930.

Extrêmement voisin du *rufimanus*; distinct par les pattes noires, la tête plus grande, plus large, à ponctuation bien plus grosse, avec 4 gros points en carré sur le disque, celle du corselet et des élytres presque moitié plus forte; ♂ tête bien plus grosse, plus large que chez *rufimanus* ♂; 7<sup>e</sup> segment à incision moins triangulaire, plus arrondie au sommet, avec la gouttière petite, étroite, non fortement prolongée en arrière. — L., 5 1/2-6 mill.

Hanches antérieures et intermédiaires rougeâtres.

Comme *rufimanus*; avril.

Corse, Sardaigne, Sicile, Algérie.

*Obs.* Le type à pattes noires, d'après lequel je donne les caractères ♂, vient de Corse et Sardaigne; les exemplaires à hanches rougeâtres, dont je n'ai vu que des ♀, se trouvent en Sardaigne, Sicile et Algérie. Ce sont ces derniers qu'Erichson (*l. c.*) considérait comme une variété du *rufimanus* et que M. de Rottenberg (*Berl. Ent. Zeit.*, 1870, 30) rapporte erronément au *gratiosus*.

15". *suavis*\* Ch. Bris., *Har. Col. Heft.*, 1867, II, 116. — Mars., *L'Abeille*, 1871, VIII, 303. — *gratiosus*\* Ch. Bris., *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1866, 369 (*olim.*).

Voisin du précédent; distinct par sa taille plus petite, ses antennes bien plus courtes, à derniers articles transversaux, la ponctuation moitié plus grosse, plus rare des élytres, celle bien plus forte et plus rare de l'abdomen, enfin la couleur des pattes dont les 4 hanches et les deux cuisses antérieures sont rougeâtres; ♂ comme chez *rufimanus*. — L., 4 1/2-5 1/2 mill.

Espagne, Portugal.

*Obs.* 1. La taille indiquée par l'auteur (3 1/2-4 mill.) me paraît inexacte; tous les exemplaires que j'ai vus ont au moins 4 1/2 mill.

*Obs.* 2. Je donne les *rufimanus*, *alcyoneus* et *suavis* comme spécifiquement distincts, mais il ne m'est pas démontré qu'ils le soient réellement; peut-être ne sont-ce que des races d'un seul et même type. Toutefois, les caractères ♂ de l'*alcyoneus* m'ayant paru bien distincts et constants, et les autres différences n'offrant pas d'indication suffisante de passages certains ou probables, il m'a paru conforme aux principes de cet ouvrage de maintenir les trois espèces distinctes. Un plus grand nombre d'exemplaires de provenances très-diverses peut seul résoudre dans l'avenir la difficulté.

roux testacé clair; tête plus large, plus courte, subcarrée; les points interoculaires très-rapprochés deux à deux de chaque côté; antennes plus longues, à articles allongés; corselet bien plus étroit, plus parallèle, subquadrangulaire, à angles moins arrondis; séries dorsales de 4 points; élytres plus longues, à ponctuation assez forte, assez dense, celle de l'abdomen assez forte et serrée à la base des segments, éparse vers le sommet; ♂ tête à peine plus large; 6<sup>e</sup> segment très-largement échancré; 7<sup>e</sup> à incision large, assez profonde, en triangle obtus, bordée d'une profonde gouttière triangulaire. — L., 6-7 mill.

1<sup>er</sup> article des antennes et base du 2<sup>e</sup> parfois roux.

Sur le gravier, sous les pierres, au bord des eaux courantes, parfois dans les détritiques des inondations; régions chaudes et montagneuses surtout; juin à octobre (AR).

Aix-la-Chapelle, Elberfeld (*Bach*); Ahr (*Kraatz*); Creutznach (*v. Bruck*); Hesse (*Scriba*); Alsace, bords de la Brusche (*Wencker*); Colmar (*Kampmann*); Nancy (*Mathieu*); Aube, Troyes, St-Parres, St-Julien, Foicy, Lusigny, Verrières (*Le Brun*); Tours (*Mabille*); St-Florentin (*de La Brûlerie*); bords de l'Allier et de la Sioule (*Desbrochers des Loges*); Vichy! Bâle, Genève (*Heer*); La London (*de Bonvouloir*); l'Isère à Tours-en-Savoie! Lyon (*Rey*); Basses-Alpes, Les Dourbes! Milhau (*R. de Mathan*); Agen! Bordeaux! Landes (*Gobert*); St-Sever! Haute-Garonne, Montréjeau! Hautes et Basses-Pyrénées (*Pandellé*); Pyrénées-Orientales, Le Vernet! Ariège, Ussat (*v. Bruck*); Carcassonne (*Gavoy*); Hyères! Fréjus! Var, St-Maximin (*Belon*).

Aussi en Germanie, Suisse, Autriche, Italie, Russie, Crète, Syrie et Caucase.

16. *fuscus* Grav., *Micr.*, 29. — Er., *Gen.*, 457 et syn. — Kraatz, *Nat.*, 593 et syn. — Rye, *Ent. Annual*, 1860, 406 (4).

Taille et faciès du *ventralis*; très-distinct par son corselet à séries dorsales de 3 points bien plus fins et la ponctuation presque moitié

(1) Avant le *fuscus* se place l'espèce suivante, peut-être indigène de la France méditerranéenne :

16'. *Scribae* Fauv., *Notic. Ent.*, 1867, V, 412. — *placidus* var. Er., *Gen.*, 458. — *sordidus* var. Kraatz, *Nat.*, 591 (note). — *varipennis* Scriba, *Berl. Ent. Zeit.*, 1864, 379. — Redt., *Fn. Austr.*, ed. 3, 217 (nom. *præocc.*).

Forme du *fuscus*; d'un tiers plus grand; très-distinct; noir, brillant; palpes, élytres, sauf la base entre les épaules et une large bande sur la suture n'atteignant pas le sommet, et pattes, surtout les antérieures, d'un testacé rougeâtre; antennes d'un brun roux avec les 3 premiers articles noirâtres; segments abdominaux et anus

plus fine et plus serrée des élytres; bouche, antennes et jambes d'un roux obscur, celles-ci à dernier article testacé; pattes et anus d'un roux testacé; antennes bien plus courtes, à articles transversaux; tête bien plus large, surtout chez le ♂, où elle est transverse-quadrangulaire; les 4 points interoculaires subégalement distants, les 2 basilaires rapprochés; corselet plus large, plus rétréci en avant, plus convexe, les deux points antérieurs de chaque série plus rapprochés; élytres moins échancrées au sommet; abdomen plus densément ponctué vers l'extrémité; ♂ tête bien plus large; 6<sup>e</sup> segment à peine sinué; 7<sup>e</sup> échancré en triangle large, très-obtus, à gouttière presque nulle. — L., 5 3/4-6 mill.

Corselet, élytres et marge des segments d'un brun plus ou moins clair (immature).

Dans les bolets, le terreau des vieux arbres avec les fourmis, à la sève de chênes dans les forêts (TR).

Hollande (*Snellen v. Voll.*); Bruxelles (*Mors*); Arras! Crefeld (*Mink*); Ahr (*Fuss*); Hesse, Oberlais, Seligenstadt (*Scriba*); St-Germain, Marly (*Ch. Brisout de Barneville*); Sos (*Bauduer*); Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Suisse, Autriche, Piémont.

17. *sanguinolentus* Grav., *Micr.*, 36. — Er., *Gen.*, 467 et syn. —

d'un brun de poix; tête subcarrée, convexe, avec 6 points fins, discoïdaux, en cercle corselet large, convexe, court, subparallèle, à série dorsale de 3 points très-fins; élytres de la longueur du corselet, à peine plus larges, à ponctuation forte, écartée, égale, celle de l'abdomen assez forte, peu serrée; ♂ tête plus large; 6<sup>e</sup> segment à peine sinué; 7<sup>e</sup> échancré en triangle subobtus, avec une étroite gouttière derrière l'incision. — L., 7 1/2 mill.

Germanie, Hongrie, Autriche, Russie méridionale, Daourie.

Obs. Je n'ai vu qu'un seul ♂ de cette espèce remarquable; il fait partie de la collection de M. Baudi de Selve.

Après le *fuscus* se place l'espèce algérienne ci-après :

16". *erythropterus* Fauv., *Mém. Soc. Linn. Norm.*, 1859, XV, 35. — Mars., *L'Abeille*, 1871, VIII, 299.

Forme des grands *immundus* ♂, plus grand, plus parallèle; noir, brillant; corselet et abdomen soyeux, ce dernier irisé; élytres rouges, à pubescence fine et rare comme sur l'abdomen; palpes, antennes, sauf les 3 premiers articles, et pattes rousâtres; cuisses enfumées; tête très-large, transverse, subcarrée; de chaque côté, derrière les yeux, une série de 10 points environ placés en triangle; corselet transverse, subsemicirculaire; côtés parallèles; angles antérieurs presque droits, postérieurs arrondis; séries dorsales de 4 points, les basilaires écartés des autres; une fossette obsolète au-dessus de l'écusson; celui-ci et les élytres à ponctuation forte, dense, un peu plus forte et plus éparse à l'abdomen; celles-ci carrées, presque plus courtes que le corselet; ♂ 7<sup>e</sup> segment largement incisé en triangle très-obtus, l'incision à gouttière triangulaire, assez prolongée en arrière; ♀ inconnue. — L., 8 mill.

Oran.

Kraatz, *Nat.*, 600 et *syn.* — Harold, *Cat. Col.*, 593 et *syn.* — *contaminatus* Grav., l. c. 174. — Seidl., *Fn. Balt.*, 276 et *syn.*

Unique dans le genre par sa tête et son corselet très-brillants, ses élytres peu brillantes et surtout l'abdomen mat, à ponctuation et pubescence extrêmement fines et denses, celle-ci soyeuse; noir; hanches antérieures testacées; élytres avec une tache oblongue, commune, à la suture et une autre à chaque épaule en virgule, d'un rouge sanguin; tête large, courte; antennes longues; corselet large, peu rétréci en avant, à séries dorsales de 4 gros points; élytres un peu plus larges, pas plus longues que lui, assez finement et densément ponctuées; ♂ tête plus large; 7<sup>e</sup> segment étroitement incisé en triangle très-aigu et très-profond, bordé d'une profonde gouttière aussi en triangle très-aigu. — L., 7-8 mill.

Taches suturale et humérale des élytres parfois réunies, parfois nulles.

Dans les bouses, les excréments, les débris végétaux, les mousses; sur le sable au bord des eaux courantes; plaines et montagnes jusqu'à 1,200 m. d'alt.; avril à août (AR).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe et en Algérie.

48. *immundus*\* Gyll., *Ins. Suec.*, II, 337. — Er., *Gen.*, 479 et *syn.* — Heer, *Fn. Helv.*, I, 264. — *fumigatus*\* Er., *Käf. Mark.*, I, 463; *Gen.*, 463. — Kraatz, *Nat.*, 599 et *syn.* — Thoms., *Shand. Col.*, II, 161. — Heer, *Fn. Helv.*, I, 582 et *syn.* — ♂ *capitalis*\* Fauv. *in litt.*

Faciès et taille de l'*ebeninus*; distinct à première vue par son abdomen subirisé, les élytres et l'abdomen d'un noir de poix et non d'un noir profond, non bronzées, et la forme de la tête du ♂ large, quadrangulaire, transverse, portée sur un cou bien plus grêle; noir, brillant; genoux et tarsi d'un brun rougeâtre; 6 points en cercle sur la tête, les deux interoculaires distants; antennes robustes, à articles allongés; corselet subconvexe, assez rétréci en avant, à séries de 4 points; angles arrondis; élytres un peu plus larges, pas plus longues que lui, à ponctuation forte, assez dense, celle de l'abdomen bien plus fine et dense, surtout vers le sommet; celui-ci longuement et densément pubescent; jambes antérieures inermes; ♂ 6<sup>e</sup> segment subéchancré; 7<sup>e</sup> incisé en triangle très-aigu, profond, l'incision bordée d'une gouttière profonde, en triangle très-aigu. — L., 7-7 1/2 mill.

Sous les cadavres, les pierres, les débris végétaux, les feuilles,

les mousses, parfois avec *Lasius fuliginosus* et *alienus*; endroits secs et humides dans les plaines et montagnes jusqu'à 2,700 m. d'alt.; toute l'année (AC).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe et en Caramanie.

*Obs. 1.* Les exemplaires des régions méridionales surtout sont remarquables par la grosse tête des ♂ et la ponctuation de l'abdomen plus forte, moins serrée; mais on trouve des passages certains entre les deux formes, et d'ailleurs les caractères abdominaux du ♂ sont absolument identiques. A la dernière forme se rapporte le *corvinus* cité d'Hyères (*Cl. Rey*) dans la *Faune* de M. Fairmaire (I, 524) et dans le *Catalogue* Jaubert (p. 103).

*Obs. 2.* L'*immundus* Heer est décrit d'après un exemplaire un peu immature.

49. *ventralis* Grav., *Micr.*, 174. — Er., *Gen.*, 473 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 605 et *syn.* — Thoms., *Shand. Col.*, II, 160; IX, 150. — Harold, *Cat. Col.*, 595 et *syn.* — Woll., *Trans. Ent. Soc. Lond.*, 1871, 303 et *syn.* — ♀ *celer* Grav., *Mon.*, 66. — Er., *Gen.*, 480 (*veresim.*).

Taille et faciès du *quisquiliarius*; noir; corselet d'un noir de poix plus ou moins foncé, soyeux; 1<sup>er</sup> article des antennes, palpes et jambes d'un roux enfumé; le reste des pattes testacé; tête avec 6 points en ellipse; corselet large, subparallèle, à peine rétréci vers le sommet, à séries discoïdales de 4 points très-gros; élytres plus larges que le corselet, pas plus longues que lui, fortement, assez densément ponctuées; abdomen à ponctuation assez forte, peu serrée, à 6<sup>e</sup> segment presque lisse vers le sommet; ♂ tête plus large, de la largeur du corselet, subquadrangulaire; 7<sup>e</sup> segment à peine échancré au sommet, avec une légère dépression subtriangulaire derrière l'échancrure. — L., 5 1/2-6 mill.

Corselet et marge des segments bruns; pattes testacées (immature).

Sous les pierres, les crottins, les bouses, les mousses; endroits secs et humides; février à octobre (AC).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe, l'Algérie, Chypre, l'Asie-Mineure, le Caucase, le Transcaucase, la Sibérie, Madère, les Canaries, le Cap Vert, l'Amérique du Nord et du Sud (île St-Vincent, Cayenne).

*Obs.* Le *celer*, décrit de Paris par Gravenhorst, semble ne pouvoir se rapporter à aucune autre espèce qu'au *ventralis* ♀.

20. *debilis* Grav., *Micr.*, 35. — Er., *Gen.*, 472 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 604 et *syn.* — Thoms., *Shand. Col.*, IX, 149. — Baudi, *Berl. Ent. Zeit.*, 1869, 386. — *melanocephalus*\* Heer, *Fn. Helv.*, I, 269. — *celer*\* Heer, *l. c.*, 266.

Très-voisin du *ventralis*; presque moitié plus petit, moins parallèle; noir; palpes, 1<sup>er</sup> article des antennes et pattes d'un brun noir; cuisses, genoux et tarsi roussâtres; antennes plus longues; tête plus petite, plus étroite que le corselet, même chez le ♂; corselet noir, non soyeux, bien plus rétréci en avant, à points des séries dorsales moitié plus fins; élytres et abdomen à ponctuation moitié plus fine et plus serrée; ♂ tête plus large, subquadrangulaire; 7<sup>e</sup> segment très-profondément incisé en triangle aigu, l'incision bordée d'une gouttière en triangle très-aigu. — L., 4 1/4-4 3/4 mill.

Base des antennes, corselet, élytres, marges des segments et pattes plus ou moins rougeâtres, ces dernières parfois testacées (immature).

Sous les débris végétaux, les mousses, les vieux bois, parfois avec *L. fuliginosus*; aussi dans les détritiques des inondations; zones maritimes surtout; avril à août, novembre (AR).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe, l'Algérie, l'Égypte, l'Asie-Mineure, le Caucase, le Transcaucase, la Perse septentrionale, Madère et l'Amérique du Nord.

*Obs.* 1. Cette espèce est largement répandue et paraît commune surtout dans l'Amérique du Nord où elle doit avoir son centre d'habitat; elle y est aussi très-constante par sa coloration foncée. Mon excellent ami Crotch, dont la science déplorera toujours la perte, m'en a donné un exemplaire provenant des chasses de M. Wollaston à Madère, et confondu par cet auteur avec son *proximus* (*ventralis* Grav.).

*Obs.* 2. Le *melanocephalus* Heer est décrit d'après des exemplaires immatures; le *celer* du même auteur se rapporte aux *debilis* à élytres foncées.

21. *discoideus* Grav., *Micr.*, 38. — Er., *Gen.*, 474 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 605 et *syn.* — Thoms., *Shand. Col.*, II, 160; IX, 151. — Harold, *Cat. Col.*, 587 et *syn.* — Woll., *Col. Hesper.*, 238.

Facès du *ventralis*; moitié plus petit; des plus distincts par son corps noir de poix, avec la tête noire, les antennes courtes, rousses, à 3<sup>e</sup> article brunâtre, ceux-ci très-transversaux à partir du 6<sup>e</sup>, les élytres à suture, sommet et côtés bordés de testacé; pattes rougeâtres; palpes, marges des segments et jambes d'un roux obscur;

tête grosse, subquadrangulaire, très-carrée en arrière; corselet large, court, peu rétréci en avant, à séries de 4 points assez fins; élytres pas plus longues que lui, à ponctuation forte, peu serrée, celle de l'abdomen très-fine, dense; ces derniers à pubescence longue, assez dense; ♂ tête plus large; 7<sup>e</sup> segment légèrement incisé au sommet en triangle très-obtus, l'incision bordée d'une fine gouttière; tarsi antérieurs fortement dilatés. — L., 5 mill.

Sous les pierres, les crottins, les fumiers, les feuilles mortes, les agarics pourris; plaines et montagnes jusqu'à 2,000 m. d'alt.; mars à août (AR).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe, la Barbarie, Chypre, l'Asie-Mineure, la Boukharie, Madère, le Canaries, le Cap Vert, l'Amérique du Nord et Cuba.

#### Groupe 2.

22. *laminatus* Creutz., *Ent. Vers.*, 128, pl. 3, fig. 31. — Er., *Gen.*, 480 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 570 et *syn.* — Thoms., *Shand. Col.*, II, 155; IX, 146. — Harold, *Cat. Col.*, 589 et *syn.*

Taille du *splendens*; plus cylindrique, robuste; noir, brillant; tête et corselet très-luisants, d'un cuivreux verdâtre ainsi que les élytres, celles-ci parfois bleues; tête petite, oblongue, finement ponctuée vers les angles postérieurs; corselet transverse, subsemi-circulaire, très-rétréci en avant, sinué vers la base, sans série discoïdale de points; angles obtus; élytres un peu plus longues et plus larges que celui-ci, à ponctuation assez forte, serrée, celle de l'abdomen un peu plus fine, plus écartée, surtout vers le bord des segments; ♂ 5<sup>e</sup> segment prolongé sur le 6<sup>e</sup> en très-large plaque sinuée au sommet; 6<sup>e</sup> également sinué et impressionné suivant la forme de la plaque du 5<sup>e</sup>; 7<sup>e</sup> incisé en triangle très-arrondi au sommet. — L., 10-12 mill.

Sous les pierres, les fumiers, les excréments, les débris végétaux, les mousses; sur le gravier au bord des eaux; parfois dans les détritiques des inondations; plaines, forêts et montagnes jusqu'à 2,300 m. d'alt.; janvier, février; mai à août (R).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe, l'Asie-Mineure, le Caucase et le Transcaucase.

**23. rotundicollis** Mén., *Cat. Rais.*, 145. — Fald., *Fn. Trans.*, I, 126. — *scutatus*\* Er., *Gen.*, 438. — Hochh., *Bull. Mosc.*, 1849, I, 135. — Kraatz, *Nat.*, 580 *et syn.* — Thoms., *Skand. Col.*, II, 156; IX, 146. — *sinuatocollis*\* Mots., *Schrenck Reis.*, 1860, 121, pl. 8, fig. 16. — *duplopunctatus*\* Mots., *Bull. Mosc.*, 1860, II, 567. — Hochh., *L. c.*, 1862, III, 53. — Solsky, *Hor. Soc. Ent. Ross.*, 1871, VIII, 241.

Facès de *laminatus*; plus petit; tête, corselet et élytres cuivreux; pattes d'un brun noir; ponctuation plus serrée, plus fine à l'abdomen, qui est couvert, ainsi que les élytres, d'une longue et dense pubescence brune; remarquable entre tous par sa tête et son corselet très-finement et densément pointillés, celui-ci à double série dorsale de 3 points; ♂ plaque du 5<sup>e</sup> segment encore plus grande que chez *laminatus*, recouvrant presque tout le 6<sup>e</sup>; sommet de ces segments à peine sinué. — L., 8-11 mill.

Sous les pierres, les détritrus au bord des eaux, surtout dans les zones montagneuses et sylvatiques; janvier, mars, juillet, août (TR).

Crefeld (v. *Bruck*); Clèves (*Fuss*); Hesse, Seligenstadt (*Scriba*); Vosges (*Wencker*); Verdun (*Liénard*); Metz (*Géhin*); Paris (*Aubé*); Anjou (*Gallois*); Alpes Vaudoises, Ormons, La Grande-Eau (*Bugnion*); Wengernalp (*de Bonvouloir*); Mont Rosa, Macugnaga (*Mühlenbeck*); Montagnes Lyonnaises, Izeron (*Rey*); Basses-Alpes, Larche (*Bellier de La Chavignerie*).

Aussi dans l'Europe septentrionale et centrale, et en Autriche, Sardaigne, Caucase, Perse septentrionale, Boukharie, Asie centrale, Sibérie, Daourie et Amour.

*Obs. 1.* Le pointillé du corselet est parfois très-obsolète ou presque nul; c'est à cette variation que se rapportent les petits exemplaires sibériens du *duplopunctatus* Mots.

*Obs. 2.* Le *scutatus* du Catalogue de La Godelinais (p. 55) se rapporte au *laminatus*.

**24. atratus** Grav., *Micr.*, 21. — Er., *Gen.*, 439 *et syn.* — Kraatz, *Nat.*, 586 *et syn.* — lucens Mann., *Brach.*, 28 (*nec Er.*, Kr.).

Facès des précédents; plus petit; couleurs du *laminatus*; distinct par sa taille, ses antennes plus grêles, plus longues, ses pattes d'un brun-noir, la tête suborbiculaire, à angles postérieurs non arrondis, marqués de gros points, le corselet plus long, plus rétréci en avant, à double série de 3 points et à angles antérieurs droits; côtés moins sinués; ponctuation des élytres et surtout de l'abdomen plus écartée; ligne transverse à la base des segments 3 à 5 en

accolade dans son milieu; ♂ 7<sup>e</sup> segment légèrement incisé en triangle obtus, l'incision bordée d'une assez large gouttière en triangle subaigu. — L., 7 1/2-9 mill.

Tête, corselet, et surtout les élytres, passant au bleuâtre obscur.

Sous les pierres, les excréments, les fumiers, les mousses, les détritrus au bord des eaux, surtout dans les prairies et marais salants; plaines et montagnes jusqu'à 2,200 m. d'alt.; avril à octobre (AR).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe, le Caucase, la Perse septentrionale, la Sibérie et l'Asie centrale.

*Obs.* Le *janthinipennis*\* Kol., d'après les types de Kolenati, n'est rien que l'*atratus* à élytres bleues, comme Erichson (*Bericht. Ent.*, 1848, 37) et M. Kraatz (*Nat.*, l. c. et 574) l'ont indiqué. Au contraire, le *janthinipennis*\* Hochh. (*Bull. Mosc.*, 1849, I, 137; 1851, III, 17) se rapporte, d'après les types de Hochhuth que m'a donnés M. de Chaudoir, au *frigidus* Kiesw.

#### 25. nimbicola\*.

(Pl. V, fig. 17.) Voisin du *montivagus*; distinct par son corselet bien plus étroit, plus long; élytres brillantes, non chagrinées, à ponctuation trois fois plus grosse, serrée comme chez *lavicollis*, avec deux séries chacune de 3 ou 4 points plus gros sur le disque et un très-petit espace imponctué vers la suture; ponctuation de l'abdomen bien plus éparse, surtout vers le sommet; celui-ci à pubescence plus rare; ♂ 6<sup>e</sup> segment simplement sinué; 7<sup>e</sup> à incision moins profonde, un peu moins large. — L., 6 1/2-7 1/2 mill.

Comme *montivagus*; juillet (TR).

Mont Rosa, Macugnaga!

*Obs.* Sous un certain jour, le fond de la tête paraît très-obsolètement pointillé chez certains exemplaires.

**26. montivagus**\* Heer, *Fn. Helv.*, I, 275. — Kraatz, *Nat.*, 572 *et syn.* — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 514. — *lavicollis*\* Er., *Gen.*, 433. — Redt., *Fn. Austr.*, ed. 3, 208.

Facès et couleurs d'*atratus*; très-distinct à première vue par sa tête plus longue, oblongo-orbiculaire, son corselet à séries biponctuées, ses élytres à ponctuation rare, irrégulière, et son abdo-

men à ligne basilaire des segments droite ; très-voisin du *lavicollis* ; distinct seulement par sa taille moyenne plus petite , sa tête avec quatre points seulement sur le disque , les deux postérieurs plus latéraux , le corselet dépourvu du point supplémentaire en dehors de la série dorsale , à angles antérieurs presque droits , les élytres plus courtes , à ponctuation bien plus forte , plus rare , laissant libre un large espace près de la suture , avec deux séries de 3 ou 4 gros points , souvent réduite à des points peu nombreux en ligne vers les côtés et la suture ; abdomen un peu moins densément ponctué ; pattes noirâtres ; tarsi à peine plus clairs ; ♂ comme chez *lavicollis*. — L., 7-8 mill.

Sous les pierres , les mousses ; zones sylvatiques et montagneuses , de 900 à 2,300 m. d'alt. ; août , septembre (R).

Valais , val d'Entremont (*Stierlin*) ; La Furca (*Heer*) ; Albertville , Haut du Pré ! Savoie , cascade de Couz ! Mont Cenis (*Le-thierry*) ; Grande-Chartreuse , Mont Dore (*Rey*) ; Pyrénées-Orientales , Le Vernet ! Luchon , glacier des Crabioules ! Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi en Germanie , Suisse et Autriche.

*Obs.* Cet insecte est très-voisin du *lavicollis* , mais j'ai cru devoir l'en maintenir , au moins provisoirement , séparé , les quatre exemplaires que j'ai vus de ce dernier étant très-semblables et constants dans la disposition des points de la tête et du corselet et dans la ponctuation des élytres. M. Kraatz remarque à juste titre que certains exemplaires rappellent par cette ponctuation d'élytres le *Quedius pediculus* Nordm.

27. *lavicollis*\* Lac. , *Fn. Ent. Paris*, I, 397. — Kraatz , *Nat.*, 574 et *syn.* — Fairm. *Fn. Fr.*, I, 514. — Seidl. , *Fn. Balt.*, 272 (1).

Taille , faciès et couleurs des grands *atratus* ; élytres très-cuivreuses , un peu mates ; abdomen densément , assez fortement ponctué , à pubescence brune , serrée ; tête plus longue , plus orbiculaire que chez *atratus* , avec 6 points en cercle sur le disque ; corselet plus court , plus transverse , à angles antérieurs arrondis ;

(1) Après le *lavicollis* se place l'espèce suivante , qu'on pourrait trouver dans nos régions alpines :

27'. *erosus*\* Kiesw. , *Ann. Ent. Fr.*, 1851, 416. — Kraatz , *Nat.*, 587.

Taille du *nimbicola* ; voisin du *lavicollis* ; très-distinct par la tête , le corselet et les élytres chagrinés , celles-ci plus fortement , le corps d'un bronzé plus obscur , plus mat , la tête plus courte , plus large , à angles postérieurs assez marqués , le corselet subsoyeux , à séries discoïdales de 3 points , avec une trace de sillon à la base les élytres à ponctuation régulière , peu serrée , assez forte , subsquaméuse ,

double série discoïdale de 2 points , avec un point supplémentaire placé en dehors à la hauteur du point sérial le moins basilaire ; élytres très-finement chagrinées , un peu plus larges et plus longues que le corselet , à ponctuation assez régulière , assez fine , avec un petit espace presque imponctué vers la suture et deux séries obso-lètes de points un peu plus gros sur le disque ; pattes brunâtres ; base des jambes et tarsi rougeâtres ; ♂ 6<sup>e</sup> segment étroitement échancré au milieu ; 7<sup>e</sup> à incision assez large , subtriangulaire , bordée d'une gouttière assez profonde , prolongée en arrière à angle aigu. — L., 8 mill.

Sous les écorces des sapins et des chênes , les mousses , les pierres ; zones sylvatiques et montagneuses ; février , avril (RR).

Alpes Vaudoises , Ormons (*Bugnion*) ; Mont Pilat (*Rey*).

Aussi en Germanie , Suisse , Autriche et Russie.

*Obs.* L'espèce est étrangère aux environs de Paris , malgré l'indication de Lacordaire. — D'après le *Catalogue* Wencker (p. 29) , M. Kampmann l'aurait prise à Colmar ; mais cette localité a besoin d'être vérifiée.

28. *ebeninus* Kraatz , *Nat.*, 596 et *syn.* (except. *caucasicus* et *dimidiatus*) (1).

Noir , brillant , à pubescence brune assez dense aux élytres et à l'abdomen ; pattes noirâtres , parfois brunes ; tête subovale , un peu

celle de l'abdomen plus forte , dense , subrugueuse ; ♂ tarsi antérieurs fortement dilatés. — L., 7 1/2 mill.

Dans les bouses sèches de ruminants ; zones montagneuses jusqu'à 2,300 m. d'alt. (RR).

Styrie , Moravie , Suisse , Tyrol , Sicile.

*Obs.* 1. Cité de Hollande (Noordwijk) par M. Snellen v. Voll. (*Laats. Lijst.*, 1870, 41) , mais évidemment par erreur.

*Obs.* 2. L'*erosus* de M. Redtenbacher (*Fn. Austr.*, ed. 3, 210) ne paraît pas appartenir à cette espèce remarquable , dont je ne possède qu'un exemplaire provenant de Sicile et donné par M. le docteur Stierlin. Chez cet exemplaire un peu immature , les bords des segments abdominaux sont légèrement rougeâtres.

(1) On pourrait trouver dans nos régions orientales le :

28'. *dimidiatus*\* Sahlb. , *Ins. Fenn.*, 1, 326. — \*Er. , *Gen.*, 480 et *syn.* (*nec Lac*). — *caucasicus* Nordm. , *Symb.*, 99. — \*Er. , *Gen.*, 466.

Taille du *varius* ; faciès et couleurs de l'*ebeninus* ; très-distinct ; élytres à peine bronzées , tantôt rougeâtres seulement au sommet et sur les côtés jusque vers le milieu , tantôt bimaculées de rouge comme chez la var. *bimaculatus* , avec tout le repli latéral rouge , même sous l'épaule ; antennes plus courtes , plus robustes que chez *ebeninus* , à articles transversaux ; tête plus courte , plus large , transverse ; angles postérieurs plus marqués ; corselet avec les 4 points des séries dorsales également distants ; un seul point en dehors de la série à la hauteur des deux points antérieurs de celle-ci ; élytres plus fortement ponctuées , à pubescence bien plus longue ainsi que celle de l'abdomen , qui est plus mat , plus également ponctué ;

allongée ; 6 points plus gros presque en cercle sur le disque , les postérieurs rapprochés de la base ; antennes assez longues , à articles assez allongés ; cou gros ; corselet un peu plus long que large , assez rétréci en avant ; angles antérieurs presque droits , postérieurs très-arroondis ; séries dorsales de 4 points , le postérieur plus écarté ; deux points obliques en dehors de la série ; élytres un peu plus larges , pas plus longues que le corselet , toujours bronzées , à ponctuation assez forte , assez dense , subruguleuse , celle de l'abdomen tantôt forte , peu serrée , tantôt plus fine , plus dense ; ♂ tête sub-orbiculaire ; 7<sup>e</sup> segment incisé en triangle assez large , peu profond , bordé d'une gouttière peu profonde , triangulaire. — L., 5-7 1/2 mill.

Cette espèce forme deux races assez distinctes par la couleur des élytres :

α. Élytres d'un bronzé verdâtre ou à peine bleuâtre , parfois brunes vers le sommet , rarement en entier d'un brun-bronzé obscur , quelquefois avec une petite tache testacée vers l'angle apical externe. — L., 5-7 1/2 mill.

*ebeninus* Grav., *Micr.*, 170. — Er., *Gen.*, 461, 929 et *syn.* — Kraatz, *l. c.* — Thoms., *Skand. Col.*, II, 159; IX, 149. — *concinus* Grav., *l. c.*, 21. — *ochropus* Grav., *l. c.*, 39. — *thesgicus*\* Kol., *Melet. Ent.*, 1846, III, 19. — Hochh., *Bull. Mosc.*, 1849, I, 136. — *marcidus*\* Woll., *Cat. Canar.*, 1864, 571. — *varians* Thoms., *l. c.* — *irregularis* Mann., *Brach.*, 30. — Er., *Gen.*, 481 et *syn.* (*veresim.*).

β. Élytres entièrement rouges , à très-faible reflet bronzé. — L., 6-7 1/2 mill.

*corruscus* Grav., *Micr.*, 33. — Er., *Gen.*, 465 et *syn.* — var. *corruscus* Kraatz, *Nat.*, 597 et *syn.* — *turbatus* Er., *l. c.*, 466 (*veresim.*).

patte d'un brun de poix ; ♂ tête plus transverse ; 7<sup>e</sup> segment à incision moins large , plus étroite , plus profonde. — L., 7 mill.

Sous les crottins de cheval , surtout dans les landes et les steppes ; février , mars , juillet (x).

Finlande , Prusse , Autriche , Russie méridionale , Caucase , Chypre , Perse , Bonkharie , Sibérie centrale et Asie occidentale.

Obs. 1. Malgré les remarques contraires et assez confuses , du reste , publiées par Hochhuth (*Bull. Mosc.*, 1862, III, 60; 1871, III-IV, 140), je puis affirmer , après l'examen des types et des descriptions , que les *dimidiatus* et *caucasicus* sont bien synonymes , comme Erichson l'a noté (*Stett. Ent. Zeit.*, 1849, 374). M. Seidlitz (*Fn. Ball.*, 276) donne l'espèce de Sahlberg pour identique à la var. *rubidus* du *quisquiliarius* , mais évidemment par un *lapsus calami* ; il s'agit du *dimidiatus* Lac. Er. Heer , qui se rapporte en effet au *rubidus*.

Obs. 2. Foerster (*Catal.*, 489) note l'espèce comme de la vallée de l'Ahr (v. Bruck) et de Crefeld (*Mink*) ; mais les deux naturalistes cités m'informent que ces indications sont erronées.

Dans les excréments , les bouses , les crottins , les petits cadavres , les débris végétaux et animaux , sous les pierres , les mousses , les feuilles mortes ; plaines et montagnes jusqu'à 1,700 m. d'alt. ; février à septembre (c).

Les deux races habitent toute la région Gallo-Rhénane.

La première (α *ebeninus*) se trouve aussi dans le reste de l'Europe , le bassin de la Méditerranée , l'Asie Mineure , le Caucase , le Transcaucase , la Boukharie , la Perse , la Sibérie , Madère et les Canaries.

La seconde (β *corruscus*) est répandue en Europe , dans le Caucase , le Transcaucase et l'Asie Mineure.

Obs. 1. M. Thomson distingue dans cette espèce les exemplaires de grande taille (*ebeninus*) de ceux plus petits , à abdomen plus finement ponctué (*varians-concinus*) ; mais l'examen de séries nombreuses de toutes provenances ne permet pas de maintenir cette distinction , rejetée déjà par Erichson et M. Kraatz. L'espèce est sans doute très-variable , surtout de taille et de ponctuation abdominale ; les élytres deviennent rougeâtres tantôt au sommet seulement , tantôt sur presque tout le disque ; les pattes passent au brunâtre (*ochropus*) chez les individus moins matures ; toutefois ces diverses formes sont extrêmement instables et ne sauraient être précisées ; la grosseur de la tête varie également beaucoup chez le ♂ , comme on l'observe , du reste , chez presque tous les *Philonthus* ; mais les caractères sexuels du 7<sup>e</sup> segment restent invariables.

Seuls les exemplaires à élytres entièrement rouges ne nous ont pas offert de passages et méritent d'être considérés comme race de couleur particulière. D'après une communication de M. Baudi , il est très-probable que l'unique exemplaire ♀ du *turbatus* Er., provenant de Sardaigne et conservé au musée de Turin , n'est qu'un immature de cette race.

Obs. 2. On trouve au Caucase , avec la forme à élytres bronzées verdâtres , des exemplaires chez lesquels ces élytres passent au vert bleuâtre et offrent ainsi un faciès voisin du *frigidus*. C'est , d'après les types , le *corvinus* Hochh (*Bull. Mosc.*, 1849, I, 139).

Obs. 3. M. de Harold (*Cat.*, 589) donne le *thesgicus* Kol. Hochh (*l. c.*) comme semblable au *pyrenæus* Kiesw. ; en réalité , d'après un type de Kolenati , ce n'est rien qu'un grand *ebeninus* , manquant par accident d'un point aux séries du corselet , variation assez fréquente dans le genre.

Obs. 4. Les noms de *concinus* et *brevicornis* Grav. ont l'antériorité sur celui d'*ebeninus* ; toutefois , comme ils émanent du même auteur et se trouvent dans le même ouvrage , il nous paraît inutile de changer ce dernier nom très-connu ; c'est ainsi que nous entendrons toujours le droit de priorité.

29. *frigidus*\* Kiesw., *Stett. Ent. Zeit.*, 1848, 324. — Kraatz, *Nat.*, 590. — *janthinipennis*\* Hochh., *Bull. Mosc.*, 1849, I, 137; 1851, III, 17

(nec Kol.). — *pyrenæus*\* Kiesw., l. c., 1850, 249; *Ann. Ent. Fr.*, 1854, 444. — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 519 (1).

Facès et couleurs des *ebeninus* à élytres bronzées verdâtres et pattes noires; très-distinct; corps plus rétréci en avant, plus noir, plus brillant, à pubescence rare, très-noire; tête subovale dans les deux sexes; corselet un peu plus rétréci en avant, plus convexe, à angles antérieurs moins marqués, les postérieurs moins arrondis; séries dorsales de 3 points, l'antérieur plus écarté; élytres un peu plus courtes, d'un beau vert bronzé, rarement à peine bleuâtre, à ponctuation peu serrée, moins profonde, subrugueuse, celle de l'abdomen peu profonde, peu serrée; ♂ 7<sup>e</sup> segment à incision plus triangulaire, plus étroite, plus profonde. — L., 5-7 mill.

Sous les pierres, dans les hautes montagnes; régions subalpine et alpine jusqu'aux neiges; août (R).

Chamonix (*Lethierry*); Albertville, Haut de Tours (*de Manuel*); Lautaret! Gap! Grande-Chartreuse, Mont Dore (*Rey*); toutes les Pyrénées (*v. Kiesenwetter, Pandellé*).

Aussi dans les Alpes de Germanie, Suisse, Autriche, Piémont, Espagne, Caucase et Asie Mineure.

(1) On n'a pas encore trouvé en France l'espèce suivante, qui pourrait habiter nos zones orientales ou septentrionales:

29. *corvinus*\* Er., *Käf. Mark*, I, 462; *Gen.*, 462. — Kraatz, *Nat.*, 599 et syn. — Thoms., *Skand. Col.*, II, 460; IX, 150. — Rye, *Ent. Annual*, 1858, 74; 4863, 443.

Facès des *ebeninus* de moyenne taille; très-distinct à première vue par ses élytres non bronzées, son corps en entier d'un noir profond, à pubescence noire; antennes plus longues, plus robustes, bien plus allongées; tête plus large, plus grosse, à angles plus marqués; 6 points en cercle plus rapprochés sur le disque même, les postérieurs non rapprochés de la base; corselet bien plus parallèle, bien moins rétréci en avant; angles antérieurs plus arrondis; séries dorsales de 4 points sub-également distants, le 2<sup>e</sup> un peu rentrant en dedans; élytres plus convexes, à ponctuation plus serrée, celle de l'abdomen assez forte, très-dense et très-égale; ♂ 6<sup>e</sup> segment subéchancré; 7<sup>e</sup> à incision triangulaire, arrondie au sommet, bordée d'une gouttière profonde, en triangle très-aigu. — L., 7-7 1/3 mill.

Dans les *Sphagnum* des marécages.

Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Suisse, Autriche.

Obs. Les *corvinus* signalés de Lille par M. de Norguet (*Cat.*, 72), de Tarbes par M. Fairmaire (*Fn. Fr.*, I, 524), d'Espagne par Rosenhauer (*Thier. Andal.*, 71), de Chypre par M. Baudi (*Berl. Ent. Zeit.*, 1869, 386), de Sicile par M. Ragusa et M. de Rottenberg (*l. c.*, 1870, 30), de Sardaigne par M. Bargagli (*Bull. Soc. Ent. Ital.*, 1871, 192), de Russie méridionale par Hochhuth (*Bull. Mosc.*, 1862, III, 58; 1874, III-IV, 440), se rapportent à *ebeninus*; ceux d'Aarau, Shaffhausen et La London, dans le *Catalogue* Stierlin (p. 89), sont des *immundus*.

Du reste, je dois dire que je n'ai jamais vu un seul *corvinus* pris dans nos régions, bien que la plupart des *Catalogues* locaux (Tennstedt, Foerster, Scriba, Godron, Wencker, Rouget, Mocquerys) signalent cette espèce, à laquelle ils rapportent sans doute l'*ebeninus*, le *varians* ou ses voisines.

Obs. Les exemplaires du Tyrol et de Carinthie, types du *frigidus*, sont un peu plus petits que ceux des Alpes, des Pyrénées, d'Espagne et du Caucase (*pyrenæus*), et quelquefois les élytres paraissent plus éparsement ponctuées; mais je me suis assuré que ces variations sont purement individuelles, et que les plus petits exemplaires de Carniole ont souvent les élytres ponctuées comme les plus grands types du Guadarrama. Il serait étrange qu'une espèce répandue sur toutes les régions alpines de l'Europe n'offrit pas ces variations ordinaires dans les *Philonthus*.

30. *quisquiliarius* Kraatz, *Nat.*, 607. — Thoms., *Skand. Col.*, II, 460; IX, 151.

Facès des très-petits *ebeninus*, plus allongé, plus étroit; noir, un peu soyeux au corselet; palpes et antennes d'un noir de poix; 4<sup>e</sup> article de celles-ci plus clair; pattes brunes ou d'un testacé sale; antennes peu robustes; tête suborbiculaire, à angles postérieurs assez ponctués, peu marqués; 6 points en cercle sur le disque; corselet subtrapézoïdal, assez fortement rétréci en avant, à côtés à peine sinués; angles antérieurs marqués; série discoïdale 4-ponctuée; élytres et abdomen à pubescence brune longue, assez dense; celles-ci notablement plus longues et plus larges que le corselet, à ponctuation peu profonde, serrée, plus fine, plus dense à l'abdomen, surtout à la base des segments; ♂ 6<sup>e</sup> segment subéchancré; 7<sup>e</sup> avec une fine incision triangulaire, bordée d'une gouttière peu profonde, prolongée en arrière en triangle très-aigu. — L., 5 1/2-6 1/4 mill.

Se divise en deux races d'après la coloration des élytres:

α. Elytres d'un noir verdâtre ou bleuâtre à peine métallique.

*quisquiliarius* Gyll., *Ins. Suec.*, II, 335. — Er., *Gen.*, 475 et syn. — Kraatz, *l. c.*, 607 et syn. (nec var.). — *linearis*\* Hochh., *Bull. Mosc.*, 1849, I, 140.

β. Elytres d'un noir verdâtre, avec deux taches rouges très-nettes du milieu au sommet, ou rouges avec la base seulement étroitement d'un noir verdâtre.

*inquinatus* Steph., *Ill. Brit.*, V, 223. — *phaeopus* Steph., *l. c.*, 236. — *rubidus*\* Er., *Gen.*, 475 et syn. — var. *rubidus* Kraatz, *Nat.*, 607 et syn.

Sous les pierres, les détritrus, les fumiers, sur la vase au bord des eaux douces et saumâtres; parfois avec *L. umbratus* et *fuliginosus*; bois, dunes et marais surtout; avril à octobre (Ac).

Les deux races habitent toute la région Gallo-Rhénane.

La première (α *quisquiliarius*) est répandue, en outre, dans le



reste de l'Europe, la Barbarie, l'Égypte, l'Asie Mineure, le Caucase, le Transcaucase, le Japon et la Californie.

La seconde (*β inquinatus*) se trouve aussi dans toute l'Europe, en Asie Mineure et au Japon.

*Obs.* La forme typique offre, chez les exemplaires de Bône, un reflet bleuâtre aux élytres.

**31. dimidiatipennis\*** Er., *Gen.*, 500. — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 530. — Jacq. Duv., *Staph.*, pl. 14, fig. 69.

Forme et couleurs de la variété bimaculée du *quisquiliarius*; encore plus petit, plus étroit, plus parallèle, avec une tache d'un roux testacé occupant la dernière moitié ou les  $3/4$  apicaux des élytres, remontant sous l'épaule; antennes, marges des segments et anus bruns; les 2 premiers articles de celles-ci et les pattes testacées; très-distinct par la tête et le corselet éparsement ponctués de chaque côté avec un espace longitudinal seul imponctué; tête suborbiculaire; angles postérieurs un peu marqués; corselet convexe, subparallèle, à angles arrondis; élytres un peu plus longues et plus larges que lui, à ponctuation assez dense, fine; abdomen mat, comme chagriné sous une pubescence jaunâtre très-dense et fine; ♂ 7<sup>e</sup> segment à incision fine, triangulaire, bordée d'une gouttière étroite, obsolète, en triangle peu profond. — L., 4-5 1/2 mill.

Sous les pierres au bord de la mer, les détritrus au bord des marais salants; avril (R).

Provence, Languedoc (*Rey*); Hyères (*Raymond*); Marseille (*Solier*); Marignane (*Peyron*); Aigues-Mortes! Montpellier! Béziers (*Marquet*); Cette! Perpignan (*de La Ferté*).

Aussi en Sicile, Corse, Sardaigne, Algérie, Arménie, Mésopotamie et Russie méridionale.

*Obs.* Cité encore de Calais (*Bonard*) par M. de Norguet (*Catal. Suppl.*, 13), de Belgique par M. Tennstedt (*Ann. Soc. Ent. Belg.*, 1862, 60), et de Hollande par M. Snellen v. Voll. (*Laatst. Lijst*, 1870, 42), mais sans doute par erreur, l'espèce paraissant ne pas s'éloigner chez nous des rivages de la Méditerranée.

#### Groupe 3 (GABRIUS STEPH.).

##### 32. anguinus\*.

(Pl. V, fig. 18.) Insecte remarquable, à faciès de certains *Belonuchus*; plus voisin du *Ph. splendidulus* que d'aucun autre par

la forme de la tête et du corselet et la ponctuation générale; un peu plus grand que *ventralis*; allongé, très-parallèle, subdéprimé; d'un brun de poix, brillant; élytres d'un noir de poix, à reflet bleuâtre presque nul; marges de segments et antennes d'un brun obscur; bouche et pattes rougeâtres; antennes robustes, d'un tiers plus longues que la tête, à 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> articles égaux, les suivants de plus en plus fortement transverses, le dernier obliquement tronqué au sommet; tête plus longue que large, rectangulaire; angles postérieurs obtus; côtés très-parallèles; front déprimé avec une trace de sillon très-court; 3 points entre les antennes et les yeux, dont le médian très-gros; 3 autres assez petits de chaque côté sur le milieu du disque; un de chaque côté vers la base qui en offre plusieurs en ligne; deux ou trois autres latéraux; corselet rectangulaire, de la largeur de la tête, d'un quart plus long que large, parallèle; côtés légèrement sinués; angles très-obtus; séries discoïdales de 3 points, le postérieur plus écarté; 3 autres points sublatéraux en triangle; un autre vers l'angle antérieur; écusson finement, peu densément ponctué; élytres subparallèles, un peu plus larges que le corselet, pas plus longues, à ponctuation plus forte, moins serrée que chez *ventralis*, celle de l'abdomen moins dense, surtout vers le sommet; jambes épineuses; ♀ tarsi antérieurs non dilatés; ♂ inconnu. — L., 7 1/2 mill.

Régions montagneuses; juillet (TR).  
Hautes-Pyrénées, Arrens (*Pandellé*).

*Obs.* Je n'ai vu qu'une ♀ de cet insecte, communiquée par M. Pandellé.

**33. splendidulus** Grav., *Micr.*, 41. — Er., *Gen.*, 478 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 608 et *syn.* — Thoms., *Skand. Col.*, II, 170; IX, 156. — Rye, *Ent. Annual*, 1859, 130.

Faciès et ponctuation d'*Othius laeviusculus*; taille du *Ph. nigritulus*; noir de poix vernissé, élytres brun de poix; bouche, antennes, suture et sommet des élytres, marges des segments, anus et pattes d'un testacé rougeâtre; antennes courtes, à articles très-transversaux; tête bien plus étroite que le corselet, subrectangulaire; côtés très-parallèles; angles postérieurs obtus; front peu impressionné, avec un court sillon; 6 points discoïdaux, les postérieurs subbasilaires; corselet large, très-ovale, à séries de 4 points, l'antérieur écarté; tous les angles très-effacés; élytres plus larges, un peu plus longues que celui-ci, à poils rares et à ponctuation forte, éparse, celle de l'abdomen écartée, assez fine; ♂ 7<sup>e</sup> segment

impressionné en travers, avec une très-large incision profondément sinuée-obtuse. — L., 4 1/2 mill.

Dans les bois, sous les vieilles écorces, les souches de hêtre, de chêne, et de poirier surtout; sous les feuilles mortes, les détritrus; parfois avec *F. rufa*; avril à novembre (R).

Bruxelles (*de Borre*); Nord, forêt de Mormal (*Lethierry*); Provinces Rhénanes (*Bach*); Hesse (*Scriba*); Alsace (*Wencker*); Metz (*de Saulcy*); Darney (*Le Paige*); Nancy (*Mathieu*); Paris (*Aubé*); St-Germain (*H. Brisout de Barneville*); Seine-Inférieure, forêt Verte (*Mocquerys*); Eure, Romilly-sur-Andelle (*Lancelevée*); Aube, Chenegy (*Socard*); Dijon (*Houget*); Genève, Jorat (*Heer*); Albertville, Rhonnes (*de Manuel*); Mont Rosa, val Formazza! Cluny, Mont Dore (*Rey*); Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi dans le reste de l'Europe et au Caucase.

*Obs.* Le *splendidulus* du Catalogue de La Godelinais (p. 55) n'est autre que le *nigritulus*.

34. *fmētarius* Grav., *Micr.*, 175. — Er., *Gen.*, 456 et syn. — Kraatz, *Nat.*, 592 et syn. — Thoms, *Skand. Col.*, II, 159; IX, 148. — *stenoderus*\* Reiche, *Ann. Ent. Fr.*, 1861, 204. — Mars., *L'Abeille*, 1871, VIII, 302. — \**interpunctatus* Mots., *Bull. Mosc.*, 1860, II, 566. — Hochh., *l. c.*, 1862, III, 57; 1872, III, 137 (*veresim.*).

Faciès un peu voisin de *cephalotes* ♀; très-distinct; coloré de même, plus brillant; bien plus étroit en avant; tête étroite, oblongue, plus longue que large, déprimée sur le front avec un court sillon; points interoculaires très-rapprochés des yeux, les deux postérieurs subdiscoïdaux; antennes plus longues, noires, à articles allongés; corselet bien plus étroit que chez *cephalotes*, plus pileux, plus atténué en avant, subtrapézoïdal, à séries de 3 points moitié plus gros; élytres brillantes, plus larges, moins parallèles, moins pubescentes, à ponctuation plus écartée, plus fine, non rugueuse, celle de l'abdomen plus rare; celui-ci plus brillant, plus irisé; cuisses flaves, rarement ombrées de brunâtre; ♂ tête plus large; 7<sup>e</sup> segment avec une très-petite incision à angle obtus, bordée d'une très-fine gouttière. — L., 5 1/2-6 mill.

Sous les pierres, les crottins, les fumiers, les feuilles mortes, les mousses, les écorces, les vieux fagots, les champignons, les détritrus au bord des eaux, surtout dans les bois; mars à octobre (Ac).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe, l'Algérie, Chypre, l'Asie Mineure et le Caucase.

*Obs.* Les exemplaires d'Algérie, et surtout de Corse, ont les pattes souvent enfumées; d'autres, provenant de Bône, ont les élytres d'un bleuâtre métallique.

35. *astutus*\* Er., *Gen.*, 492. — Kraatz, *Nat.*, 614 et syn. — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 528. — *erythrostromus*\* Hochh., *Bull. Mosc.*, 1851, III, 22.

Taille et faciès du *fmētarius*; très-distinct; plus étroit à l'avant-corps; abdomen un peu mat, à peine irisé, très-densément et finement pointillé, très-pubescent; bouche et pattes d'un testacé rougeâtre obscur; jambes brunes; élytres d'un noir de poix, passant au brun et même au rougeâtre avec l'extrême base enfumée, à très-faible reflet bronzé; antennes à 2<sup>e</sup> article bien plus court que le 3<sup>e</sup>; tête bien plus petite, plus parallèle, à angles postérieurs obtus; corselet très-parallèle, subsinué, non rétréci en avant, bien plus étroit et plus long, à angles arrondis; séries dorsales de 5 gros points; élytres à ponctuation et pubescence moitié plus fines et plus denses; ♂ tête plus élargie, coupée subcarrément à la base; 7<sup>e</sup> segment avec une très-petite échancrure arrondie, et derrière celle-ci une étroite dépression triangulaire, lisse; ♀ segments 2 à 5 de l'abdomen déprimés en travers à la base. — L., 5 1/2-6 mill.

Sous les pierres, les détritrus, les mousses, sur le sable au bord des eaux vives, des cascades; régions sylvatiques et montagneuses surtout; avril, juin à août (R).

Bruxelles (*Parys*); Verviers (*Chapuis*); Elberfeld (*Bach*); Ahr (*Fuss*); Hesse, Oberlais (*Scriba*); Metz (*Bellevoye*); Dijon, Plombières (*Rouget*); Morlaix (*Hervé*); Anjou (*Gallois*); Savoie, cascade de Couz! Grande-Chartreuse! Lyon, Morgon, Nérès (*Rey*); Limoges! Gironde, Grignols (*Cabarrus*); Sos (*Bauduer*); Pyrénées, Argelez, Aragnouet, Louron, Eaux-Bonnes, Pau (*Pandellé*); Le Vernet! Marseille (*Peyron*).

Aussi en Germanie, Autriche, Suisse, Russie, Arménie, Caucase et sur les bords du Baïcal.

*Obs.* Tous les exemplaires à élytres rougeâtres que j'ai pu voir (un dizaine) provenaient des régions montagneuses (Alpes et Pyrénées), où on les trouve avec le type.

36. *rubripennis*\* Kiesw., *Stett. Ent. Zeit.*, 1844, 346. — Kraatz,

*Nat.*, 612 et *syn.* — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 529 (*nec Steph.*). — *lividipes\** Baudi, *Stud. Ent.*, I, 129.

Taille du *fulvipes* ; coloration du *salinus* ; plus voisin d'*astutus* ; assez distinct ; couleur plus mate sous une pubescence brune bien plus dense, plus fine, surtout à l'abdomen qui est presque mat ; bouche, deux premiers articles des antennes, élytres et pattes testacés ; reflet bronzé des élytres presque nul ; celles-ci à peine obscures à la base ; antennes brunes, à 2<sup>e</sup> article à peine plus court que le 3<sup>e</sup> ; tête plus étroite, à angles postérieurs plus arrondis ; corselet plus large, notablement rétréci de la base en avant ; angles très-arrondis ; points des séries dorsales plus fins ; élytres moins déprimées, un peu plus courtes, plus élargies, plus mates, à ponctuation moitié plus fine et moitié plus dense, celle de l'abdomen aussi bien plus fine ; ♂ 7<sup>e</sup> segment à échancrure un peu plus profonde, avec la dépression triangulaire moins nette, moins profonde. — L., 5 1/2-6 mill.

Dans les détritits des inondations, au bord des eaux, sous les feuilles mortes ; mars (TR).

Heidelberg (*Kraatz*) ; Elberfeld (*Bach*) ; Provence, Hyères (*Rey*) ; Hautes et Basses-Pyrénées, Tarbes, Maubourguet, Pau (*Pandellé*).  
Aussi en Germanie, Piémont et Sardaigne.

### 37. *pisciformis\** (1).

Taille du *badius* ; pisciforme, plus rétréci à l'avant-corps que les

(1) On pourrait trouver dans la région méditerranéenne le :  
37. *badius\** Kiesw., *Berl. Ent. Zeit.*, 1858, 61. — *insularis\** Gantier, *Mitth. Schw. Ent. Ges.*, 1868, II, 326. — Mars., *L'Abeille*, 1869-70, VII, 205.

Taille, forme et couleurs des petits *astutus* ; plus étroit, très-brillant ; bouche et pattes d'un brun testacé ; élytres à peine d'un bronzé verdâtre ; abdomen à peine irisé ; très-distinct à première vue par ses élytres à ponctuation très-grosse, très-éparse, celle de l'abdomen, qui est très-brillant, assez fine, très-rare ; pubescence aussi très-rare, pileuse, aux élytres et à l'abdomen ; antennes bien plus courtes que chez *astutus*, à articles transversaux ; tête plus longue, plus étroite, à front sans impression ; corselet à séries dorsales de 4 points fins, l'antérieur très-écarté ; élytres plus larges, pas plus longues que celui-ci ; abdomen subparallèle, à base des segments non impressionnée ; ♀ tarsi antérieurs non dilatés ; ♂ inconnu. — L., 5 1/2 mill.

D'un brun de poix, avec la base des antennes, les pattes et les marges des segments testacées (immature).

Dans les détritits des inondations ; février (TR).

Corse, Sicile, Anatolie.

Obs. La description de M. de Kiesenwetter est faite sur des exemplaires immatures, comme je m'en suis assuré sur le type qu'il a bien voulu me communiquer ; en outre, elle donne à tort les séries du corselet comme 6-ponctuées ; celles-ci n'ont que 5 points, selon la méthode d'Erichson et des autres auteurs, 4 selon la nôtre.

précédents ; distinct d'*astutus* par son corps légèrement bronzé, brillant, d'un brun de poix, avec la bouche, les deux premiers articles des antennes et les pattes testacés ; élytres, marges des segments abdominaux et jambes d'un testacé enfumé ; antennes bien plus courtes, à articles transversaux ; tête oblongue, bien plus arrondie en arrière ; front non impressionné ; 6 points sur le disque, les antérieurs près des yeux, les postérieurs subbasilaires, rapprochés ; corselet comme chez *badius*, un peu plus large que la tête, avec les séries de 4 points discoïdaux plus fins, les antérieurs moins écartés ; élytres notablement élargies de la base au sommet, à ponctuation un peu plus forte, plus rugueuse, aussi serrée que chez *astutus*, trois fois plus fine et plus dense que chez *badius* ; celle de l'abdomen, qui est brillant et conique, très-fine et dense à la base des segments 3 et 4, assez éparse, un peu plus forte sur leur marge et sur les segments 5 et 6 ; ♀ base des segments 2 à 5 non impressionnée ; tarsi non dilatés ; ♂ inconnu — L., 5 1/2 mill.

Var, Entraigues ; fin septembre (*Robert*).

Obs. Je n'ai vu qu'une ♀ de cette espèce, que M. Robert, du Luc, m'a envoyée sans nom. L'insecte paraît un peu immature de couleur, et sans doute les exemplaires bien développés sont aussi foncés que ceux d'*astutus*, dont ils se distinguent à première vue par le reflet bronzé qui manque à celui-ci.

38. *nigritulus* Grav., *Micr.*, 41. — *Kraatz, Nat.*, 616 et *syn.* — *Harold, Cat. Col.*, 590 et *syn.* — *Baudi, Berl. Ent. Zeit.*, 1869, 386. — *aterrimus* Er., *Gen.*, 492 et *syn.* — *Hochh., Bull. Mosc.*, 1849, I, 444. — *Rosh., Thier. Andal.*, 71. — *Thoms., Skand. Col.*, II, 170 : IX, 156. — *pumilus* Mann., *Brach.*, 32. — *Mots., Bull. Mosc.*, 1858, II, 661. — *Kraatz, Berl. Ent. Zeit.*, 1859, xxxi. — *trossulus\** Nordm., *Symb.*, 102. — *Kraatz, l. c.* — *Thoms., l. c.*, II, 171 ; IX, 156. — *pusillus\** Heer, *Fn. Helv.*, I, 271. — *pygmaeus\** Snell., *Bouwst. Fn. Nedert.*, II, 70. — *\*picipennis* Mækl., *Bull. Mosc.*, 1852, II, 313 (*veresim.*).

Moitié plus petit que les précédents ; noir, brillant, parfois avec un reflet bronzé ; bouche, base des antennes, élytres et bords des segments abdominaux d'un noir ou d'un brun de poix ; pattes testacées avec les tibias plus foncés, rarement rembrunies ; antennes assez robustes, à derniers articles transversaux ; tête parallèle, plus ou moins tronquée à la base dont les angles sont plus ou moins marqués ; une légère impression frontale, à peine sillonnée ; 3 points subdiscoïdaux en ligne oblique de chaque côté ; corselet parallèle, à angles obtus ; séries dorsales de 5 points assez gros ; élytres un

peu plus larges que le corselet, de même longueur ou à peine plus longues, à ponctuation assez forte, peu serrée, celle de l'abdomen bien plus fine, plus dense; pubescence des élytres et de l'abdomen assez rare, pileuse; ♂ 7<sup>e</sup> segment obtusément incisé au sommet avec une dépression triangulaire, lisse, assez prolongée en arrière de l'incision. — L., 3-4 1/2 mill.

Sous les pierres, les mousses, les feuilles mortes, les débris végétaux, les fumiers, les détritiques des inondations; au vol au soleil; parfois avec *Myrmica lævinodis* ou dans les nids de *Bombus*; plaines et montagnes jusqu'à 1,000 m. d'altitude; toute l'année (rc).

Aussi dans le reste de l'Europe, la Barbarie, l'Asie Mineure, le Caucase, le Transcaucase, la Perse septentrionale, la Sibérie, l'Amérique du Nord, le Chili et l'Australie.

*Obs.* Cette espèce est très-variable et conséquemment d'une étude difficile; mais après les comparaisons les plus attentives sur des exemplaires de provenances très-diverses, comme l'Europe, le Caucase, la Perse, l'Islande, les Etats-Unis, le Chili, l'Australie, il m'a été impossible de préciser par des caractères valables les différences que peuvent présenter entre eux ces exemplaires. Je me range donc à l'avis d'Erichson, et je rattache au même type les individus ♂ à tête petite, plus oblongue, ceux à corps légèrement bronzé ou à couleur plus foncée des élytres, de l'abdomen et des pattes, ceux à élytres plus courtes, ou plus fortement ponctuées, ceux enfin à marges des segments bordées de rougeâtre; toutes ces variations s'entremêlent dans les deux sexes de la manière la plus instable; il n'y a que les caractères du 7<sup>e</sup> segment abdominal qui semblent constants, au moins par rapport à la taille de l'insecte. L'espèce est peut-être plus commune encore dans l'Amérique du Nord que chez nous, et sans doute cette partie du monde est son centre d'habitat. A ce titre, il est probable qu'on devra y réunir le *picipennis* Mækl., de l'Amérique russe, dont je n'ai pas vu le type, mais que l'auteur distingue du *nigritulus* par des caractères sans valeur dans l'espèce qui nous occupe.

39. *thermarum*\* Aubé, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1850, 316. — Kraatz, *Nat.*, 608 et *syn.* — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 522. — Rye, *Ent. Annual*, 1859, 130. — Baudi, *Berl. Ent. Zeit.*, 1869, 386. — *angustatus*\* Kraatz, *Wieg. Arch.*, 1859, I, 92. — *pygmaeus*\* Kr., *l. c.*, 93. — *breviventer* Sperm., *Bull. Mosc.*, 1835, 153 (*forte*).

Le plus petit du genre; faciès des petits *nigritulus* et de certains *Othius*; très-distinct notamment par son corselet à séries dorsales de 4 points assez fins; brun de poix; bouche, 2 premiers articles des antennes et pattes testacées; corselet et marges des segments

plus ou moins bruns; élytres et anus d'un brun testacé sale; antennes robustes, à articles transversaux; tête tronquée en arrière, rétrécie en avant; une fovéole très-obsolète ou effacée sur le front; tous les angles obtus; 3 points obliques de chaque côté sur le disque; corselet ovale, bien plus large que la tête, subparallèle ou un peu rétréci en avant; élytres plus larges que lui, à pubescence rare, pileuse; abdomen moins brillant, plus pubescent, finement, assez densément pointillé; ♂ 7<sup>e</sup> segment finement et très-obtusément incisé au sommet, avec une petite gouttière triangulaire derrière l'incision. — L., 2 1/2-3 1/3 mill.

Se divise en deux races assez distinctes:

α. Élytres pas plus longues ou un peu plus courtes que le corselet, à ponctuation assez forte, très-écartée.

*thermarum*\* Aubé, *l. c.*, et *syn. supr. indic.*

β. Élytres d'un quart au moins plus longues que le corselet, à ponctuation fine, très-serrée.

*maritimus*\* Mots., *Bull. Mosc.*, 1858, II, 661. — *libanicus*\* Saulcy, *Ann. Ent. Fr.*, 1864, 639. — *minulus*\* Rott., *Berl. Ent. Zeit.*, 1870, 30. — Mars., *L'Abeille*, 1871, VIII, 296.

Dans les fumiers, la tannée des serres, sous les fucus au bord de la mer; dans les détritiques des inondations; sur les murs au soleil; février à mai, septembre (TR).

La première race (α *thermarum*) habite surtout les régions septentrionales: Paris (*Bonnaire*); Bar-sur-Seine! Caen! Morgon (*Rey*); Amélie-les-Bains! Tarbes (*Pandellé*).

Aussi en Grande-Bretagne, Germanie, Italie, Ceylan, Indes-Orientales, Chine, Japon, Java, Madère, Amérique du Nord et Guyane française.

La seconde (β *maritimus*) paraît propre aux zones méditerranéennes: Hyères! Nice (*v. Bruck*).

Aussi en Sicile, Corse, Algérie, Chypre, Egypte et Syrie.

*Obs.* 1. Les caractères invoqués par M. Kraatz pour distinguer les *angustatus* et *pygmaeus* des vrais *thermarum* sont absolument illusoire, quoique les types de Ceylan soient un peu plus variables de taille que les nôtres. Un exemplaire de Madagascar (*Ste-Marie*) se rapporte probablement à la même espèce, qui semble cosmopolite; toutefois, son état défectueux de conservation ne permet pas d'exprimer une opinion plus positive.

*Obs.* 2. Je n'ai pas observé de passages entre les deux races ci-dessus; mais, sauf la différence de ponctuation aux élytres, elles ne se distinguent vraiment pas l'une de l'autre.

Groupe 4 (*CHEILOCOLPUS SOL.* — *GEFYROBIUS THOMS.*).

40. *lætus*\* Heer, *Fn. Helv.*, I, 259 (*nec Er.*). — *Ghilianii*\* Kraatz, *Nat.*, 574.

Voisin du *decorus*, mais tout autre; d'un noir profond; tête et corselet plus brillants, d'un bronzé verdâtre; élytres bleuâtres, très-mates, pubescentes de noir ainsi que l'abdomen qui est plus brillant; antennes plus courtes; tête bien plus courte, plus large, ovale, plus nettement ponctuée derrière les yeux; points discoïdaux postérieurs moins rapprochés de la base; corselet plus petit, subanguleux au milieu, également rétréci en avant et à la base, plus convexe; tous les angles plus marqués; points des séries plus gros; écusson noir, à ponctuation plus dense, celle des élytres moitié plus serrée, plus fine, très-chagrinée, celle de l'abdomen moins éparse; ♂ 6<sup>e</sup> segment entier; 7<sup>e</sup> à incision plus étroite, plus aiguë, bordée d'une étroite gouttière triangulaire. — L., 9 1/2-11 mill.

Sous les pierres, surtout au bord des torrents, dans les montagnes, de 1,500 à 1,900 m. d'altitude (TR).

Valais (*Heer*); Mont Rosa, val Quarazza, près le col de Turloz (*v. Kiesenwetter*); Alpes-Maritimes (*Baudi*).

Aussi dans les Alpes du Piémont et en Sardaigne.

*Obs.* Je restitue le nom d'Heer comme le plus ancien, et je propose celui d'*hilaris* pour le *Ph. lætus* Er., de Colombie.

41. *decorus* Grav., *Micr.*, 49. — Er., *Gen.*, 442 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 580 et *syn.* — Thoms., *Skand. Col.*, II, 163; IX, 152.

Noir bronzé, assez brillant-cuivreux à l'avant-corps qui est à peine chagriné, mat aux élytres et à l'abdomen, qui sont pubescents de ferrugineux; ce dernier à peine irisé, à ponctuation fine, éparse, celle des élytres subobsolete, serrée; pattes brunes; palpes et tarses roussâtres; tête ovoïde, très-allongée; les points discoïdaux ordinaires, les deux interoculaires assez rapprochés; corselet plus long que large, assez rétréci en avant où il est plus étroit qu'à la base, à séries de 3 points peu profonds; angles postérieurs très-obtus; élytres de la longueur du corselet, plus larges; segments abdominaux bordés de ferrugineux en dessous; ♂ 6<sup>e</sup> segment sinué au milieu, 7<sup>e</sup> largement incisé en triangle, l'incision bordée d'une assez large dépression triangulaire. — L., 10-12 mill.

Sous les pierres, les mousses, les feuilles mortes, les débris végétaux, les bolets, dans les bois; zones froides et montagneuses surtout; mars à octobre (AR).

Toute la région Gallo-Rhénane, sauf les zones méridionale et méditerranéenne.

Aussi dans le reste de l'Europe du nord et du centre, jusqu'en Italie.

42. *politus* Fabr., *Syst. Ent.*, 266. — Oliv., *Ent.*, III, 42, 25, pl. 2, fig. 40. — Er., *Gen.*, 443 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 581 et *syn.* — Harold, *Cat. Col.*, 591 et *syn.* (*except. Linne*).

Bien plus étroit en avant que les précédents, assez brillant; avant-corps d'un bronzé verdâtre obscur; abdomen très-irisé; tête et corselet moins chagrinés; pubescence noirâtre; ponctuation très-dense, fine, ruguleuse aux élytres, assez forte, serrée à l'abdomen; remarquable par ses antennes grêles à articles très-allongés, le 1<sup>er</sup> testacé en dessous, noir en dessus; tête très-petite, en ovale court; points discoïdaux nuls; 4 en ligne oblique de l'œil à la base de chaque côté; corselet court, assez convexe, un peu plus rétréci en avant qu'à la base; angles obtus; élytres grandes, plus larges et plus longues que lui; abdomen plus conique; ♂ 7<sup>e</sup> segment étroitement incisé en triangle obtus au sommet, à gouttière très-fine, presque nulle. — L., 9-10 mill.

Sous les mousses, les feuilles mortes, les débris végétaux, les fumiers, les excréments, les bolets, les algues; aussi dans les détritus des inondations; plaines et montagnes jusqu'à 2,200 m. d'altitude; toute l'année (c).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe, l'Algérie, l'Asie Mineure, le Caucase, le Transcaucase et ? l'Amérique du nord.

*Obs.* Je possède un exemplaire étiqueté de l'Amérique du Nord; mais je n'ai jamais reçu l'insecte de ce pays, et il y a peut-être erreur de provenance.

43. *Mannerheimi*\* Fauv., *L'Abeille*, 1868, V, 488. — *lucens*\* Er., *Gen.*, 443. — Kraatz, *Nat.*, 582 et *syn.* — Rye, *Ent. Annual*, 1859, 129. — Thoms., *Opusc. Ent.*, 1870, II, 126 (*nec Mann.*).

Taille, faciès et couleurs du *politus*; très-distinct par ses antennes courtes, à 1<sup>er</sup> article noir, les derniers courts, transversaux; tête et corselet souvent verdâtres; celui-ci bien plus large, plus

court, semicirculaire, tronqué en avant; angles postérieurs arrondis; élytres et abdomen à ponctuation quatre fois plus forte et plus éparse, rugueuse sur celles-ci qui sont plus courtes; abdomen moins conique; ♂ 7<sup>e</sup> segment à incision plus large, bien moins profonde, très-obtuse. — L., 9 1/2-10 mill.

Sous les mousses, les feuilles mortes, les débris végétaux, les crottins; dans les arbres creux, surtout les chênes et les hêtres, avec les fourmis (*L. fuliginosus*); parfois dans les détritiques des inondations; bois et marais des zones froides et montagneuses; toute l'année (R).

Amsterdam (*Kinker*); Heemstede (*Snellen v. Voll*); Belgique, Bruxelles, Hoeylaert, La Cambre, Calmpthout près Anvers (*de Borre*); Mons (*Demoulin*); Crefeld (*Mink*); Clèves (*Fuss*); Hesse, Seligenstadt, Oberlais (*Scriba*); Vosges (*Puton*); Alsace! Metz (*de Saulcy*); Aube, Fouchy, Villechétif (*Garnier*); Paris (*Aubé*); Seine-Inférieure, forêt Verte (*Mocquerys*); Calvados, Caen! Troarn! forêt de Cerisy! Morlaix (*Hervé*); Côte-d'Or, Gevrey (*Rouget*); Genève (*Heer*); Jorat! Alpes, Chamonix (*de Bonvouloir*); Mont Cenis (*Lethierry*); Isère, St-Nizier (*Laboulbène*); Grande-Chartreuse, Mont Pilat (*Rey*).

Aussi dans toute l'Europe du nord et du centre, jusqu'en Sicile et Sardaigne.

*Obs. 1.* J'ai changé le nom de *lucens* Mann., admis par les auteurs, attendu que la description de Mannerheim s'applique évidemment à une autre espèce; d'après Motschulsky (*Stud. Ent.*), qui a vu le type, cette espèce serait l'*atratus* Grav. (*V. supr.*).

*Obs. 2.* Le prétendu *lucens* pris par M. Chapuis à Verviers (*Ann. Soc. Ent. Belg.*, 1862, 56) est un *atratus*.

44. *Iepidus* Grav., *Micr.*, 31. — Er., *Gen.*, 450 et syn. — Kraatz, *Nat.*, 588 et syn. — Rye, *Ent. Annual*, 1859, 189. — Thoms., *Skand. Col.*, II, 163; IX, 152. — *gilvipes*\* Er., *Käf. Mark*, I, 456; *Gen.*, 448.

Forme voisine du *varius*; encore plus convexe, subcylindrique au corselet et à l'abdomen; aptère; noir, très-brillant à l'avant-corps, plus mat aux élytres et surtout à l'abdomen sous une pubescence ferrugineuse assez dense; antennes rousses, à articles allongés; leur 1<sup>er</sup> article, palpes, élytres et pattes d'un testacé rougeâtre; tête très-petite, oblongue; points interoculaires très-fins, distants; corselet fortement rétréci de la base en avant; angles très-arrondis; séries de 3 points très-fins; élytres d'un tiers plus courtes, un peu plus larges que celui-ci, densément, assez fortement

ponctuées-subrugueuses, à léger reflet bronzé; abdomen irisé, sub-parallèle, à ponctuation assez forte, assez dense, plus éparse vers le sommet; ♂ 7<sup>e</sup> segment nettement incisé en triangle, bordé d'une étroite gouttière très-nette. — L., 4 1/2-5 mill.

Élytres d'un brun bronzé obscur plus ou moins clair, passant souvent au rougeâtre.

Sous les pierres, les fumiers, les détritiques au bord des eaux, dans les talus des sablonnières où il se creuse de petits terriers; parfois avec les fourmis (*L. fuliginosus*); régions sylvatiques et montagneuses surtout; avril à septembre (R).

Bruxelles (*Parys*); Arras! Crefeld (*Mink*); Düsseldorf (*Foerster*); Nassau, Dietzenbach; Hesse, Lauterbach; Francfort (*v. Heyden*); Seligenstadt (*Scriba*); Strasbourg! Vendenheim (*Wencker*); Sarreguemines (*de Saulcy*); Metz (*Bellevoe*); Darney (*Le Paige*); St-Valery-sur-Somme (*Aubé*); Mont-Merle, près Paris (*Bonnaire*); Fontainebleau! Poissy (*Ch. Brisout de Barneville*); Rouen, Quevilly (*Mocquerys*); Bâle, Neuchâtel, Genève (*Heer*); Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi dans toute l'Europe du nord et du centre jusqu'en Autriche, et sur les bords du Baikal et de l'Amour.

*Obs.* Les exemplaires à élytres d'un bronzé obscur n'apparaissent que vers notre zone orientale (Francfort).

45. *nitidulus* Grav., *Micr.*, 27. — Er., *Gen.*, 450 et syn. — Kraatz, *Nat.*, 589 et syn. — Thoms., *Skand. Col.*, II, 167; IX, 155. — Rye, *Ent. Annual*, 1864, 83.

Taille du *nigritulus*; faciès et couleurs de l'*exiguus*; distinct par son corselet à séries 3-ponctuées; différent du *lepidus* par sa taille, ses élytres d'un noir bronzé, plus brillantes, les antennes courtes, à articles 5 à 10 très-transversaux, le 11<sup>e</sup> court, tronqué, la tête avec les 2 points interoculaires rapprochés, discoïdaux, le corselet très-étroit, d'un tiers plus long que large, moins rétréci en avant; élytres presque moitié plus courtes que lui, plus élargies vers le sommet, à ponctuation moitié plus grosse et plus rare, celle de l'abdomen plus éparse; ♂ 7<sup>e</sup> segment à incision triangulaire peu profonde, obtuse, à gouttière nulle. — L., 3 3/4-4 1/4 mill.

Sous les pierres dans les endroits sablonneux, au bord des rivières; souvent avec le *pullus* (TR).

Crefeld (*v. Bruck*); Düsseldorf (*v. Hagens*); Hesse (*Scriba*); Francfort (*v. Heyden*); Strasbourg, au bord du Rhin (*Wencker*); Sarreguemines (*de Saulcy*); Pomy (*Heer*); Genève (*Chevrier*).

Aussi en Scandinavie, Germanie, Suisse, Autriche, Tyrol, Russie.

Obs. M. Fairmaire (*Fn. Fr.*, I, 520) cite l'espèce de Lyon (*Rey*); mais M. Rey l'a omise sur la liste de sa collection qu'il m'a adressée. Elle est aussi indiquée de Sardaigne (*Ghiliani*) par M. Bargagli (*Bull. Soc. Ent. Ital.*, 1871, 191), mais sans doute par erreur.

46. *varius* Kraatz, *Nat.*, 583 et syn. — Thoms., *Skand. Col.*, II, 163; IX, 152.

Facies et couleurs des *ebeninus* ♀ de moyenne taille; très-distinct; élytres d'un vert bronzé plus vif; tête plus longue, plus ovale; cou plus étroit; antennes plus longues, à articles allongés; corselet plus long, plus convexe, plus rétréci en avant, plus élargi à la base, à séries discoïdales de 3 points assez fins; élytres à ponctuation assez forte, peu serrée; ♂ 6<sup>e</sup> segment sinué; 7<sup>e</sup> fortement incisé en triangle aigu, l'incision bordée d'une gouttière étroite, triangulaire, très-nette. — L., 6 1/2-7 mill.

Se divise en deux races analogues à celles du *quisquiliarius*:  
α. Elytres unicolores, d'un vert bronzé vif.

*varius* Gyll., *Ins. Suec.*, II, 321. — Er., *Gen.*, 447 et syn. — Hochh., *Bull. Mosc.*, 1849, I, 136. — *\*picimanus* Mén., *Cat. Rais.*, 146. — Fald., *Fn. Transc.*, I, 132. — Hochh., *Bull. Mosc.*, 1849, I, 155 (*veresim.*).

β. Elytres d'un vert bronzé, offrant chacune une tache plus ou moins grande, d'un testacé rougeâtre, arrondie à la base, ou rouges avec la suture, la base et les côtés très-étroitement bronzés verdâtres.

*bimaculatus* Grav., *Micr.*, 38. — Er., *Gen.*, 448 et syn. — Baudi, *Berl. Ent. Zeit.*, 1869, 386.

Sous les pierres, les mousses, les débris végétaux, les fumiers, les excréments; sur la vase au bord des eaux; dans les détritiques des inondations; parfois au vol ou avec les fourmis (*L. fuliginosus*); plaines et montagnes jusqu'à 2,000 m. d'altitude; toute l'année (c).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe, l'Algérie, Chypre, l'Asie Mineure, la Caucase, la Perse méridionale et la Boukharie.

Obs. Chez les exemplaires du Caucase, les pattes, surtout les antérieures, passent souvent au brun plus ou moins clair; c'est probablement sur de tels exemplaires que Ménétris et Falderman ont décrit leur *picimanus*.

47. *pullus* Nordm., *Symb.*, 104. — Er., *Gen.*, 488. — Kraatz, *Nat.*, 617 et syn. — Rye, *Ent. Annual*, 1859, 130.

Encore plus cylindrique que les précédents; un peu plus grand que *tenuis*; couleurs du *varius*; élytres à simple reflet bronzé; pattes d'un noir de poix ou brunes; bien plus petit et plus étroit que ce dernier; antennes robustes, à articles 5 à 10 élargis, transverses, le 11<sup>e</sup> tronqué; tête très-étroite et allongée, ovale; corselet étroit, très-convexe, un peu rétréci de la base en avant; angles très-arrondis; séries discoïdales de 5 points fins; élytres un peu plus larges que le corselet, pas plus courtes, à pubescence plus longue et plus dense et ponctuation plus fine et plus serrée que chez *varius*; abdomen aussi plus densément et finement ponctué et plus densément et longuement pubescent; segments 2 à 4 impressionnés en travers à la base; ♂ 6<sup>e</sup> segment sinué; 7<sup>e</sup> incisé en triangle subobtus, avec une fine gouttière triangulaire. — L., 5 mill.

Dans les endroits sablonneux, les dunes, sous les mousses, les herbes sèches; parfois dans les détritiques des inondations; août (R).

Louvain (*Tennstedt*); Dunkerque (*Lethierry*); Ahr (*Fuss*); Hesse, Seligenstadt, Oberlais (*Scriba*); Alsace, Strasbourg (*Reiber*); Colmar (*Kampmann*); Paris (*Aubé*); Rouen (*Mocquerys*); Le Mans (*Anjubault*); Troyes (*Socard*); Genève! Lausanne (*Bugnon*); Lyon, Morgon (*Rey*); Limoges (*Bleuse*); Tulle! Bordeaux! Landes (*Gobert*); Sos (*Bauduer*); Agen (*Laboulbène*); Tarn (*R. de Mathan*); Tarbes (*Pandellé*); Eaux-Bonnes! Biarritz, Perpignan, Narbonne (v. *Bruck*); Carcassonne (*Gavoy*).

Aussi en Grande-Bretagne, Germanie, Suisse, Piémont, Autriche, Russie et sur les bords du Baïcal et de l'Amour.

Obs. Les *pullus* et *exiguus* cités de Verviers (*Chapuis*) par M. Tennstedt (*Ann. Soc. Ent. Belg.*, 1862, 60), sont des *nigritulus*; le *pullus* du Catalogue Godron (p. 57) s'y rapporte également.

48. *tenuis* Fabr., *Ent. Syst.*, I, 2, 528. — Er., *Gen.*, 488 et syn. — Kraatz, *Nat.*, 617 et syn.

Taille et forme du *pullus*; très-remarquable par sa couleur; noir, brillant, avec les élytres et l'abdomen assez mats sous une pubescence pruinieuse grise, très-fine et très-dense, avec le sommet de celui-ci irisé-violacé; antennes, base des élytres en forme de croissant ou d'accolade, jambes et tarsi d'un brun de poix; 1<sup>er</sup> article des antennes, corselet, le reste des élytres et cuisses d'un

testacé rougeâtre vif ; tête moins étroite ; corselet parallèle, à angles très-arrondis ; élytres d'un quart plus courtes et plus larges que lui, ponctuées, ainsi que l'abdomen, moitié plus finement et plus densément ; ♂ 6<sup>e</sup> segment sinué ; 7<sup>e</sup> incisé en triangle obtus, l'incision bordée d'une gouttière profonde, large, subobsolete. — L., 5-5 1/4 mill.

Sous les pierres, les crottins, les feuilles, les débris végétaux, les mousses au pied des arbres, le sable au bord des rivières ; parfois avec *L. fuliginosus* ; juin, juillet (R).

Hollande (*Snellen v. Voll.*) ; Liège (*Parys*) ; Provinces Rhénanes (*Bach*) ; Hesse (*Scriba*) ; Strasbourg, îles du Rhin (*Wencker*) ; Colmar, Haguenau (*Kampmann*) ; Sarreguemines (*de Saulcy*) ; Bâle, Pomy, Genève, Jorat (*Heer*) ; Sitten (*de Gautard*) ; Valais, Lavey ! Grenoble (*Fairmaire*) ; Lyon (*Rey*) ; Allier (*Desbrochers des Loges*) ; Agen (*Laboulbène*) ; Landes (*Gobert*) ; Hautes-Pyrénées (*Pandellé*) ; Luchon ! Béziers (*Marquet*).

Aussi en Finlande, Germanie, Russie, Autriche, Suisse, Italie, Sardaigne, Transcaucasie et Amour.

*Obs.* Cité à tort des environs de Paris par Lacordaire (*Fn. Paris*, I, 403), de Nancy et Metz par M. Godron (*Cat.*, p. 57), de Beaune (*Arias*), par M. Rouget (*Cat.*, p. 405), d'Anjou par M. de Romans (*Cat.*, p. 219), et Millet (*Fn.*, I, 432).

49. *marginatus* Müll., *Fn. Fridr.*, 230. — Curtis, *Brit. Ent.*, XIII, pl. 610. — Er., *Gen.*, 444 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 587 et *syn.*

Unique dans le genre par sa coloration ; noir, brillant, un peu mat aux élytres qui sont longuement et densément pubescentes ; 1<sup>er</sup> article des antennes en dessous, base des palpes, côtés du corselet largement et sinueusement, et pattes d'un testacé rougeâtre ; jambes et tarsi postérieurs rembrunis ; tête oblongue, à points interoculaires médians très-rapprochés des yeux ; corselet allongé, subtrapézoïdal, obliquement coupé de la base en avant, à séries dorsales 3-ponctuées ; écusson et élytres d'un vert bronzé obscur, à ponctuation assez forte, dense, subrugueuse ; celles-ci plus longues que le corselet ; abdomen irisé, à points épars, les segments 3 et 4 à la base avec la ligne transverse obtusément dilatée au milieu ; ♂ 7<sup>e</sup> segment très-largement incisé en triangle peu profond, à peine impressionné derrière l'incision. — L., 7-9 mill.

Sous les cadavres, les bouses, les crottins, les fumiers, les vieilles écorces les fagots, les bolets, les débris végétaux, les pierres, surtout dans les lieux arides et les dunes ; parfois avec

*F. rufa* ou dans les détritits des inondations ; plaines et montagnes jusqu'à 2,300 m. d'alt. ; mars à novembre (AR).

Toute la région Gallo-Rhénane, sauf la zone méditerranéenne.

Aussi dans le reste de l'Europe du nord et du centre jusqu'en Italie.

50. *fenestratus*\* Fauv., *Mém. Soc. Linn. Norm.*, 1869, XV, 35. — Mars., *L'Abeille*, 1874, VIII, 299. — *bipustulatus*\* Woll., *Ins. Mader.*, 585 (*nec Panz.*).

Forme et couleurs du *cruentatus* ; plus brillant, plus parallèle ; distinct par la ponctuation plus forte, bien plus écartée des élytres et la position de la tache de celles-ci, qui est petite, arrondie et non pas discoïdale, mais placée dans l'angle apical de la suture ; tête bien plus grosse, plus large, suborbiculaire, tronquée plus brusquement à la base ; corselet bien moins rétréci en avant ; angles postérieurs moins effacés ; élytres plus convexes, plus brillantes, déprimées vers l'écusson, à pubescence plus rare ; ♂ 7<sup>e</sup> segment profondément incisé en triangle obtus, large, l'incision bordée d'une gouttière prolongée en arrière en triangle très-aigu. — L., 7-7 1/2 mill.

France méridionale.

Aussi en Sicile, Algérie, à Madère et à Ténériffe.

*Obs.* Je possède un seul exemplaire de cette espèce, noté de France méridionale, sans indication plus précise. Il est probable qu'elle s'étend sur une partie du bassin de la Méditerranée.

51. *cruentatus* Gmel., *Linn. Syst. Nat.*, ed. 13, I, IV, 2035. — Crotch, *Har. Col. Heft.*, VI, 100. — *bipustulatus* Panz., *Fn. Germ.*, 27. — Latr., *Hist. Nat. Ins.*, IX, 231, pl. 79, fig. 5. — Er., *Gen.*, 468 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 601 et *syn.* — Thoms., *Skand. Col.*, II, 163 ; IX, 153 (*nec Linn.*).

Remarquable par son corps d'un noir profond, très-brillant à la tête et au corselet, moins à l'abdomen et surtout aux élytres qui ont une pubescence grise, serrée, avec chacune une grande tache discoïdale triangulaire d'un rouge sang ; tête en ovale assez court ; les 2 points interoculaires médians écartés ; antennes courtes, robustes, pileuses ; corselet assez fortement rétréci de la base en avant ; angles très-arrondis ; séries dorsales de 4 points gros ; élytres très-densément, assez fortement ponctuées-rugueuses, un peu plus larges, pas plus longues que le corselet ; abdomen à peine irisé, à ponctuation nette, peu serrée ; ♂ 6<sup>e</sup> segment subsinué au milieu ;



profondément incisé en triangle très-aigu, l'incision bordée d'une gouttière semblable. — L., 6 1/2-7 mill.

Elytres parfois dépourvues de tache discoïdale.

Sous les pierres, les bouses, les fumiers; parfois dans les détritiques des inondations; février à octobre (Ac).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe, le Caucase, le Transcaucase, la Boukharie et les bords du Baïcal.

*Obs. 1.* Erichson (*l. c.*) indique aussi l'espèce d'Asie Mineure et de Syrie; mais je n'ai pas vu d'exemplaires de ces provenances, et peut-être appartiennent-ils au *fenestratus*.

*Obs. 2.* C'est par erreur que M. de Norguet (*Suppl.*, p. 13) réunit cette espèce à l'*opacus*: il y a lieu de maintenir l'indication du *Catalogue* (p. 72).

**52. stragulatus\*** Er., *Gen.*, 468. — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 525.

Coloration du *Scribae*; forme du *varians*; distinct du dernier par la couleur d'un brun-noir des palpes, antennes, marges des segments, jambes et tarsi, celle des élytres d'un roux testacé avec l'écusson et une large bande suturale atteignant le sommet, noirâtres; tête ovale, bien plus courte, plus large; points interoculaires médians plus rapprochés des yeux; corselet plus court, moins rétréci en avant; angles postérieurs moins effacés; élytres plus courtes, plus finement, moins densément ponctuées, ainsi que l'abdomen, qui est plus parallèle; ♂ 7<sup>e</sup> segment à incision large, en triangle obtus, l'incision bordée en arrière d'une légère impression lisse en triangle un peu aigu. — L., 5 1/2-6 mill.

Antennes roussâtres, à articles 2 et 3 noirâtres; marges des segments, anus et pattes rougeâtres (immature).

Marseille (*Aubé*); Ligurie génoise (*Baudi*).

Aussi en Italie, Sicile, Algérie, Syrie, Caramanie.

*Obs. 1.* L'exemplaire de la collection Aubé est le seul que j'aie vu de France.

*Obs. 2.* M. Mocquereys (*Cat.*, 194) cite par erreur l'espèce comme prise à Rouen; il s'agit du *varians*.

**53. longicornis** Steph., *Ill. Brit.*, V, 237. — Harold, *Cat. Col.*, 590 et *syn.* — Woll., *Trans. Soc. Ent. Lond.*, 1871, 302. — *scybalarius* Nordm., *Symb.*, 94. — Kraatz, *Nat.*, 601 et *syn.* — Thoms., *Shand. Col.*, II, 164; IX, 153. — *promptus\** Er., *Gen.*, 929. — *varians\** Fairm., *Rev. Zool.*,

1849, 290. — *perplexus\** Fairm., *Ann. Ent. Fr.*, 1861, 431. — *peregrinus\** Fauv., *Ann. Ent. Fr.*, 1866, 345; *Bull. Soc. Linn. Norm.*, 1867, I, 69.

Taille et forme voisine d'*ebeninus*; noir; tête et corselet très-brillants; élytres et abdomen couverts d'une pubescence longue, serrée, pileuse, grisâtre, celui-ci à reflet fortement irisé-versicolore soyeux; ponctuation forte, peu serrée, râpeuse aux élytres, très-fine, assez dense, obsolète à l'abdomen; hanches et partie des cuisses antérieures et ordinairement le 1<sup>er</sup> article des antennes en dessous, testacés; tête oblongue; antennes assez robustes, à articles allongés; points interoculaires médians écartés des yeux, les deux basilaires rapprochés de la base; corselet subtrapézoïdal, fortement rétréci de la base en avant; angles antérieurs obtus, postérieurs très-arrondis; séries dorsales de 4 points, le postérieur écarté; élytres plus larges, presque plus courtes que le corselet; abdomen subconique; ailes d'un blanc hyalin; ♂ 7<sup>e</sup> segment comme chez *stragulatus*, avec l'impression lisse plus large, plus longue. — L., 7 mill.

Elytres et pattes d'un brun plus ou moins clair (immature).

Sous les pierres, les détritiques végétaux; sur la vase au bord des eaux, surtout dans les lieux humides; février à août (Ac).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe, le bassin de la Méditerranée, la Sibérie, le Japon, Ceylan, les Açores, les Canaries, Madère, le Cap Vert, l'Ascension, le Cap, Madagascar, Taïti, l'Australie et les Amériques.

**54. varians** Payk., *Mon. Staph.*, 45. — Er., *Gen.*, 470 et *syn.* (*except. var. b*).

Très-voisin du *longicornis*; distinct seulement par la tête et le corselet à très-léger reflet bronzé, les antennes noires, les hanches et cuisses antérieures noirâtres ou celles-là seulement bordées de testacé, l'abdomen légèrement irisé, plus brillant, couvert, ainsi que les élytres, d'une pubescence plus courte, fine, les antennes à derniers articles plus courts, la tête à points interoculaires médians plus discoïdaux, la ponctuation des élytres bien plus dense et plus fine, celle de l'abdomen bien plus forte et moins serrée; ailes d'un gris sale passant au brunâtre; ♂ 7<sup>e</sup> segment à incision plus profonde, triangulaire, aiguë, bordée d'une étroite gouttière en triangle aigu. — L., 5-7 mill.

Cette espèce se divise en deux races :

α. Taille moyenne, un peu plus petite; hanches antérieures testacées, bordées de noir; ponctuation des élytres plus fine, plus serrée, celles-ci fréquemment avec une tache rouge linéaire discoïdale plus ou moins nette et grande, parfois à fond brunâtre avec la tache plus grande. — L., 5-6 1/2 mill.

*varians* Payk., *l. c.* — Oliv., *Ent.*, III, 42, 27, pl. 3, fig. 46. — Kraatz, *Nat.*, 602 et *syn.* (*nec* Thoms.). — Harold, *Cat. Col.*, 594 et *syn.* (*except. varians* Fairm. et *perplexus* Fairm. et Germ.). — *punctiventris* Steph., *Ill. Brit.*, V, 235 (*nec* Kr.). — *opacus* Thoms., *Skand. Col.*, II, 164; IX, 453. — *Proteus\** Fauv., *in litt.*

β. Taille moyenne plus grande; hanches antérieures ordinairement noires; ponctuation des élytres moins fine, moins dense, celles-ci sans tache discoïdale, parfois étroitement bordées de rouge au sommet, ou entièrement brunâtres. — L., 5-7 mill.

*agilis* Grav., *Mon.*, 77. — Kraatz, *Nat.*, 603 et *syn.* — Thoms., *Skand. Col.*, II, 165; IX, 453.

Sous les pierres, les bouses, les excréments, les débris végétaux; sur la vase, le gravier au bord des eaux; parfois dans les détritiques des inondations; plaines et montagnes jusqu'à la région alpine; mars à octobre (c).

Les deux races habitent toute la région Gallo-Rhénane et le reste de l'Europe.

La première (*α varians*) se trouve en outre en Chypre, Syrie, Asie Mineure, Caucase et Sibérie centrale.

La seconde (*β agilis*) s'étend en Barbarie, Chypre, Asie Mineure, Boukharie, Japon, Abyssinie et à Ténériffe.

*Obs.* Cet insecte est extrêmement variable de taille, de ponctuation et même de couleur, comme Erichson et les autres auteurs l'ont remarqué; cependant les deux races ci-dessus ne m'ayant pas présenté d'individus exactement intermédiaires, j'ai cru devoir les maintenir séparées, si voisines qu'elles soient. Les exemplaires à élytres rouges au sommet se rencontrent avec ceux à élytres noires.

55. *albipes* Grav., *Micr.*, 28. — Er., *Gen.*, 449 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 585 et *syn.* — Thoms., *Skand. Col.*, II, 163; IX, 452. — Harold, *Cat. Col.*, 585 et *syn.* — *\*microcephalus* Grav., *Mon.*, 70. — Er., *Gen.*, 459. — Redt., *Fn. Austr.*, ed. 3, 211 (*veresim.*).

Taille et forme des très-petits *varians*; très-distinct par sa cou-

leur moins noire, sans reflet bronzé, les élytres d'un noir ou d'un brun de poix avec la suture et l'anus souvent rougeâtres, l'abdomen fortement irisé-soyeux, les pattes testacées avec les jambes obscures; antennes bien plus courtes, à articles 6 à 10 transversaux; corselet plus rétréci en avant, fortement soyeux-doré, à séries dorsales de 3 points; élytres un peu plus larges, pas plus longues que celui-ci, à ponctuation assez fine, serrée, subrugueuse, celle de l'abdomen plus forte, assez dense; ♂ 7<sup>e</sup> segment finement échancré en demicercle, l'échancrure bordée d'une gouttière à peine visible. — L., 4-3/4-5 mill.

Sous les pierres, les bouses, les fumiers, les vieilles écorces, les débris végétaux, surtout dans les marécages et les forêts; plaines et montagnes jusqu'à 2,000 m. d'altitude; mars à octobre (AR).

Toute la région Gallo-Rhénane, sauf la zone méditerranéenne.

Aussi dans le reste de l'Europe du Nord et du Centre jusqu'en Italie, en Asie Mineure, au Caucase et sur les bords du Baïcal et de l'Amour.

*Obs.* Le *microcephalus* décrit de Paris par Gravenhorst me paraît ne convenir à aucun autre insecte qu'à celui-ci.

56. *fumarius* Grav., *Mon.*, 67. — Er., *Gen.*, 482. — Kraatz, *Nat.*, 610 et *syn.* — Thoms., *Skand. Col.*, IX, 454. — Rye, *Ent. Annual*, 1859, 430.

Taille et forme du *marginatus*; noir, très-brillant, un peu moins aux élytres et à l'abdomen qui ont une fine et courte pubescence grise; pattes rougeâtres; hanches noires; jambes à peine obscures; sommet des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> segments roussâtre; antennes robustes, longues, à articles très-allongés; tête ovale; points interoculaires médians subdiscoïdaux; corselet large, assez rétréci de la base en avant, à peine soyeux, à séries dorsales de 5 points; élytres à peine plus larges, pas plus longues que le corselet, d'un bronzé verdâtre, à ponctuation assez fine, serrée, subruguleuse, celle de l'abdomen, qui est très-irisé, peu profonde, assez dense, surtout vers la base; ♂ 7<sup>e</sup> segment incisé en triangle large, profond, l'incision très-prolongée en arrière par une gouttière profonde, étroite, en triangle très-aigu. — L., 7-8 mill.

Sous les débris végétaux, les joncs au bord des étangs, les vieux fagots, les feuilles mortes, dans les bois; sur la vase au bord

des eaux stagnantes ; plaines et montagnes jusqu'à 1,000 m. d'altitude ; janvier à septembre (AR).

Toute la région Gallo-Rhénane, sauf la zone méditerranéenne. Aussi dans l'Europe du Nord et du Centre jusqu'en Autriche.

*Obs.* Le corselet est légèrement soyeux chez les exemplaires frais ; mais sa fine pulvéulence disparaît chez les individus déflorés ; cette remarque s'applique, du reste, à toutes les autres espèces offrant le même caractère, et l'observateur devra en tenir compte.

57. *nigrita* Grav., *Mon.*, 68. — Er., *Gen.*, 484. — Kraatz, *Nat.*, 614 et *syn.* — Thoms., *Skand. Col.*, II, 165. — Rye, *Ent. Annual*, 1859, 130.

Très-voisin du *fumarius* ; un peu plus petit, moins brillant, entièrement noir ; pattes d'un noir de poix ; tarsi bruns ; abdomen à peine irisé ; pubescence plus longue, plus dense ; ponctuation bien plus fine, plus serrée, moins rugueuse aux élytres, plus fine, plus dense à l'abdomen, surtout vers la base ; corselet plus étroit, plus rétréci en avant ; côtés subsinués ; élytres un peu plus longues ; ♂ 7<sup>e</sup> segment à incision analogue à celle du *fumarius*, mais moins grande et moins profonde. — L., 6 1/2 mill.

Sous les mousses au pied des arbres, les feuilles mortes, les *Sphagnum* dans les marais, parfois dans les détritiques des inondations ; avril à novembre (AR).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe.

*Obs.* Un exemplaire du Portugal a les élytres un peu moins densément ponctuées, avec un très-léger reflet verdâtre ; mais tous ses autres caractères le rattachent à la présente espèce.

58. *micans* Grav., *Micr.*, 25. — Er., *Gen.*, 484 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 612 et *syn.* — Thoms., *Skand. Col.*, II, 165 ; IX, 154. — Harold, *Cat. Col.*, 590 et *syn.* — Truquii\* Peyr., *Ann. Ent. Fr.*, 1858, 427.

Forme oblongue des précédents ; taille du *fulvipes* ; distinct du *nigrita* par sa taille moitié moindre, la couleur d'un noir moins profond avec les pattes testacées, les élytres et l'abdomen d'un noir de poix, assez mats, subsoyeux sous une pubescence ardoisée très-serrée, celui-ci irisé surtout au sommet ; tête en ovale allongé ; antennes à derniers articles un peu plus courts ; corselet plus étroit, à reflet très-soyeux ; élytres plus larges et un peu plus longues que

lui, à ponctuation très-fine et très-dense, celle de l'abdomen extrêmement fine et serrée ; 6<sup>e</sup> segment avec un liseré apical et anus d'un brun rougeâtre ; ♂ 7<sup>e</sup> segment légèrement et très-largement incisé à angle très-obtus, l'incision limitée en arrière par une très-faible impression lisse, en triangle. — L., 5 1/4-6 mill.

Sous les pierres, les mousses au pied des arbres, les débris végétaux ; sur la vase au bord des eaux ; surtout dans les marais ; parfois dans les détritiques des inondations ou au vol ; toute l'année (c).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe, l'Asie Mineure et l'Amérique du Nord.

*Obs.* Le *Truquii* Peyr. se rapporte, d'après la description et les types, à notre *micans*, et non au *virgo*, comme le présume à tort M. Baudi (*Berl. Ent. Zeit.*, 1869, 386).

59. *salinus*\* Kiesw., *Stett. Ent. Zeit.*, 1844, 347. — Kraatz, *Nat.*, 613 et *syn.* — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 529. — *fulvipes*\* var. Er., *Gen.*, 485.

Forme du *micans* ; coloration du *fulvipes* ; plus grand ; antennes noires, bien plus longues, à articles moitié plus allongés, 1<sup>er</sup> rous-sâtre ; élytres d'un roux plus obscur, enfumées à la base ou autour de l'écusson ; pattes d'un roux testacé ; marges des segments et anus d'un roux très-obscur ; corselet à reflet soyeux ; élytres plus longues, moins brillantes, à pubescence et ponctuation bien plus fines, plus denses ; ♂ 7<sup>e</sup> segment à incision en triangle assez large, peu profond, limitée en arrière par une impression lisse, en triangle assez aigu. — L., 6-6 1/2 mill.

Sous les algues, les détritiques au bord des marais salants ; zones maritimes ou lacs salés de l'intérieur (R).

Provence (*Rey*) ; Marseille (*Peyron*) ; Cette ! Montpellier ! Béziers (*Marquet*) ; Perpignan (v. *Kiesenwetter*).

Aussi en Germanie, Hongrie, Grèce et Caucase.

60. *fulvipes* Fabr., *Ent. Syst.*, I, 2, 526. — Er., *Gen.*, 485, 930 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 614 et *syn.* — *rubripennis* Steph., *Ill. Brit.*, V, 239. — Rye, *Ent. Annual*, 1864, 56. — *varipes*\* Muls. Rey, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1861, VIII, 126. — *obscuripes*\* Ch. Bris., *Cat. Gren.*, 1863, 34. — Fauv., *Not. Ent.*, 1867, V, 413.

Assez allongé ; noir, très-brillant, élytres et abdomen un peu

mats sous une pubescence roussâtre assez dense ; base des palpes, 3 premiers articles des antennes et pattes d'un roux testacé vif ; écusson brun ; antennes peu robustes, à articles allongés ; tête en ovale court ; corselet sans reflet soyeux visible, notablement rétréci de la base en avant ; angles très-arrondis ; séries dorsales de 5 points ; élytres un peu plus larges, pas plus longues que le corselet, à ponctuation assez forte, serrée, celle de l'abdomen moitié plus fine et plus dense, surtout vers la base ; ♂ 7<sup>e</sup> segment à incision en triangle large, très-obtus, prolongée en arrière par une impression triangulaire assez étroite, profonde. — L., 6-6 1/2 mill.

Antennes à 3 premiers articles et pattes plus ou moins d'un brun de poix ; tarsi rougeâtres.

Sous les feuilles mortes, les détritiques dans les bois et prairies ; surtout sur la vase et le gravier au bord des rivières et des lacs ; plaines et montagnes jusqu'à 2,000 m. d'altitude ; avril à septembre (AC).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe, l'Asie Mineure, le Caucase et le Transcaucase.

*Obs. 1.* Les différences invoquées pour distinguer les *obscuripes* et *varipes* sont illusoire, et on trouve tous les passages entre les exemplaires à pattes rouges et ceux à pattes foncées ; quant au caractère tiré par M. Rey de la forme du corselet, il est absolument inexact. Les exemplaires à pattes rembrunies paraissent plus communs dans les montagnes ; cependant j'en ai vu qui provenaient des Landes et de Limoges.

*Obs. 2.* Les exemplaires des Etats-Unis qu'Erichson rapporte au *fulvipes* s'en distinguent suffisamment pour constituer une espèce particulière ; c'est le *fusiformis* Melsh., *Proc. Ac. Sc. Philad.*, 1844, II, 38 (*fulvipes* Kirby, *Fn. Bor. Amer.*, 93).

61. *virgo* Grav., *Micr.*, 169. — Er., *Gen.*, 483 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 611 et *syn.* — *palustris*\* Ch. Bris., *Ann. Ent. Fr.*, 1859, *Bull.*, 232.

Un peu plus grand que *micans* ; plus étroit, plus allongé, parallèle ; noir, avec la base des antennes et les pattes d'un brun de poix ; genoux et tarsi roussâtres ; élytres et abdomen bien moins mats, à reflet noir, non ardoisé ; ponctuation de l'abdomen moins fine et moins dense ; tête moins allongée, moins rétrécie en arrière ; angles postérieurs bien plus marqués, plus ponctués ; corselet plus étroit, à reflet soyeux effacé ; côtés coupés plus droit ; angles postérieurs moins arrondis ; élytres et abdomen bien plus étroits, celui-ci à reflet irisé presque nul ; ♂ 7<sup>e</sup> segment à incision apicale

très-obtuse, peu profonde, limitée en arrière par une impression très-légère, assez courte, triangulaire. — L., 5-5 3/4 mill.

Elytres brunes ; sommet de l'abdomen et pattes roux (immature).

Sous les détritiques au bord des eaux ; avril, mai, décembre (TR).

Dijon (*Rouget*) ; Jorat (*Heer*) ; Hautes-Alpes ! Albi (*R. de Mathan*) ; Provence, Hyères (*Rey*) ; Pyrénées-Orientales, Collioure (*Delarouzée*) ; Le Vernet (*Peyron*).

Aussi en Laponie, Scandinavie, Bavière, Suisse, Portugal, Corse, Sardaigne et Algérie.

*Obs.* Indiqué aussi d'Elberfeld dans le *Catalogue* Foerster (p. 490), mais probablement par erreur, MM. Bach, Mink, v. Bruck, Fuss et Scriba ne signalant pas l'espèce dans leurs notes.

62. *vernalis* Grav., *Mon.*, 75. — Er., *Gen.*, 478 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 606 et *syn.* — Thoms., *Skand. Col.*, II, 170 ; IX, 155. — Harold, *Cat. Col.*, 595 et *syn.* — *femorialis*\* Hochh., *Bull. Mosc.*, 1851, III, 49. — *flavipes*\* Mots., *Bull. Mosc.*, 1860, II, 567. — Hochh., *l. c.*, 1862, III, 61. — *flavimanus* Harold., *Cat. Col.*, 588.

Facès de certains *Quedius* ; couleurs et ponctuation du *ventralis*, mais forme de l'avant-corps tout autre ; noir de poix très-brillant, un peu moins aux élytres et à l'abdomen, celles-ci à peine bronzées, passant souvent au brun de poix ; base des palpes, 1<sup>er</sup> article des antennes et pattes testacés ; tête bien plus longue et plus étroite que dans les précédents, régulièrement ovale, convexe ; antennes assez courtes, à articles 6 à 10 à peine transverses ; corselet pas plus long que la tête et le cou, d'un quart plus large seulement, oblong, convexe, assez rétréci de la base en avant ; angles très-arrondis ; séries dorsales de 4 points écartés, latérales de 2 ; élytres à peine plus larges que lui, d'un quart plus courtes, à ponctuation assez forte et dense, subruguleuse, celle de l'abdomen, qui est allongé et à peine irisé, fine, assez serrée ; pubescence de celui-ci et des élytres courte, peu serrée ; ♂ 7<sup>e</sup> segment bilobé à angle très-aigu, l'intervalle des lobes échancré largement et anguleusement, avec une très-légère dépression transverse derrière l'échancrure. — L., 5 1/2-6 mill.

Sous les pierres, les mousses, les feuilles mortes, les débris végétaux, surtout dans les bois et prairies ; parfois avec *F. rufa* et *L. fuliginosus*, ou dans les détritiques des inondations ; avril à août, novembre (AR).

Toute la région Gallo-Rhénane, sauf les Pyrénées.

Aussi dans le reste de l'Europe du Nord et du Centre jusqu'en Sardaigne, et en Asie Mineure, Géorgie, Caucase, et sur les bords du Baïcal.

*Obs. 1.* Suivant Erichson et Kraatz, l'insecte vivant répand une odeur particulière assez agréable.

*Obs. 2.* Il paraît que les *vernalis* cités par Millet (*Fn. Inv.*, I, 132) et L. Dufour (*Act. Soc. Linn. Bord.*, 1851, XVII, 320) se rapportent au *ventralis*.

63. *exiguus* Nordm. *Symb.*, 105. — Er., *Gen.*, 491. — Kraatz, *Nat.*, 615 et *syn.* — Thoms., *Skand. Col.*, IX, 156.

Faciès pisciforme du *vernalis*; très-distinct par sa taille, les palpes et le 1<sup>er</sup> article des antennes bruns, les pattes brunes ou d'un testacé obscur avec les jambes plus foncées, les premières plus fines, à articles plus transverses, la tête plus rétrécie vers la base, à points interoculaires médians plus rapprochés des yeux, le corselet plus petit, à angles antérieurs plus marqués et séries dorsales de 5 points, latérales de 3, les élytres plus larges, de la longueur de celui-ci, d'un bronzé plus verdâtre, à ponctuation un peu plus forte, l'abdomen plus irisé; ♂ 7<sup>e</sup> segment tronqué subcarrément au sommet, relevé longitudinalement dans son milieu en carinule obsolette; tarsi antérieurs simples. — L., 5-5 1/2 mill.

Sous les mousses, les feuilles mortes, les débris végétaux, sur la vase, au bord des mares; avril, juillet, septembre, octobre (TR).

Zouhoven, près Hasselt (*de Borre*); Crefeld (*v. Bruck*); Elberfeld (*Bach*); Ahr (*Fuss*); Hesse, Seligenstadt (*Scriba*); Alsace (*Wenker*); Colmar (*Kampmann*); Remiremont (*Puton*); Meurthe (*Géhin*); Bâle (*Heer*); Chamonix (*de Bonvouloir*); Dijon (*Rouget*); Lyon, Morgon, Mont Dore (*Rey*); Gap! Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi en Scandinavie, Germanie, Suisse, Autriche, Russie, Italie, Corse et Espagne.

*Obs.* Les précédents auteurs n'ont pas connu les caractères ♂ très-remarquables de cet insecte.

#### 64. *laticollis*\*.

(Pl. V, fig. 19.) Forme, brillant et couleurs du *vernalis*; presque moitié plus petit; très-distinct des précédents par la structure de son corselet qui est très-grand, très-parallèle, d'un tiers plus large

que la tête; antennes brunes, plus claires au sommet; 1<sup>er</sup> article, bouche et pattes d'un testacé pâle; tête encore plus étroite que chez *vernalis*, à points interoculaires médians plus discoïdaux; corselet à reflet bronzé assez net, à séries dorsales de 5 points, latérales de 3; angles bien moins arrondis, surtout les postérieurs qui sont un peu marqués; élytres plus étroites, à ponctuation plus grosse et pubescence plus rare; ♂ 7<sup>e</sup> segment incisé au sommet en un petit triangle assez aigu, relevé longitudinalement en carène derrière l'incision et déprimé de chaque côté; tarsi antérieurs simples. — L., 4 3/4-5 mill.

Sous les mousses, les feuilles mortes, dans les vallées inférieures des zones montagneuses; août, octobre (TR).

Tarbes (*Pandellé*).

Aussi en Espagne (Reinosa).

*Obs.* J'ai vu une dizaine d'exemplaires de cette espèce très-caractérisée.

### Section III. — QUEDII

Kraatz, *Nat.*, 473.

Antennes insérées au sommet du front sous son bord latéral. Corselet à marge latérale simple.

Les Quédiens se trouvent par tout le globe, mais paraissent plus communs dans les contrées tempérées et septentrionales.

#### I. Tarsi de 5 articles. Faciès de *Quedien*.

A. Antennes en scie. . . . . VELLEIUS.

B. Antennes non en scie.

a. Antennes droites.

† Palpes à dernier article linéaire ou oblong. Stigmates prothoraciques cachés. . . . . QUEDIUS.

†† Palpes à dernier article petit, subulé. Abdomen à styles anaux longs, sétigères. Stigmates prothoraciques visibles. . . . . HETEROHOPUS.

††† Palpes à dernier article sécuriforme. Stigmates prothoraciques cachés. . . . . ASTRAPEUS.

b. Antennes subcoudées; palpes maxillaires filiformes, les labiaux à 3<sup>e</sup> article sécuriforme. . . . . EURYPORUS.

c. Antennes fortement coudées, à scape très-long. Palpes maxillaires filiformes, labiaux à derniers articles épaissis. . . . . ACYLOPHORUS.

II. Tarsi de 4 articles. Faciès de *Tachyporien*. . . . . TANYGNATHUS.

## VELLEIUS

Mann., *Brach.*, 49. — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 36, pl. 15, fig. 71.

Caractères généraux des *Quedius*. Corps très-grand, large, ailé. Cou très-large et court. Labre transverse, largement incisé, très-cilié. Mandibules aiguës, dentées. Mâchoires à lobe externe obconique, très-pileux. Palpes maxillaires et labiaux allongés, à dernier article à peine plus long que l'avant-dernier, qui est subégal au précédent. Menton très-court, transverse. Languette courte, subtriangulaire, finement bilobée-sillonnée. Paraglosses ciliées, saillantes. Antennes à articles 4 à 10 dentés en scie. Corselet très-dilaté sur les côtés. Stigmates prothoraciques cachés. Hanches intermédiaires contiguës. Jambes postérieures épineuses. Tarses antérieurs très-dilatés, les postérieurs à articles 1 à 4 graduellement plus courts, le 5<sup>e</sup> plus long que le 1<sup>er</sup>.

La larve du *V. dilatatus*, d'abord incomplètement connue (*Newm. Zool.*, 2585. — *Trans. Ent. Soc. Lond.*, sér. 2, III), a été décrite et figurée par Schiødte (*Nat. Tidsskr.*, 1864, 203, pl. 10, fig. 9, 16), et M. Rouget a fourni de très-intéressants détails sur les métamorphoses de l'insecte, dans ses *Coléoptères parasites des Vespides* (*Mém. Ac. Sc. Arts, Lettr. Dijon*, 1873, 3<sup>e</sup> sér., I, 161), dont nous avons donné une analyse complète (*Annuaire Ent.*, 1874, 105-109).

Cette larve, d'après les exemplaires que j'ai reçus de notre collègue, est allongée, atténuée en avant, convexe, d'un roux testacé sale, avec l'épistome et les mandibules noirâtres; tête petite, rectangulaire, allongée, à peine chagrinée; un court sillon à la base des mandibules; bord antérieur muni de 8 dents, les deux médianes les plus grosses, les 4 plus externes subégales, les deux extérieures très-petites; dessous obsolètement impressionné en triangle derrière la bouche; mâchoires à lobe cylindrique allongé, sinué; un appendice articulé s'insérant en dedans au sommet; palpes maxillaires de 4 articles, 1<sup>er</sup> très-court, 2<sup>e</sup> bien plus étroit, moitié plus long, 3<sup>e</sup> subégal au 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> aciculé, égal à l'appendice articulé; lèvres inférieure courte; languette petite, courte, subaculée; palpes labiaux de 2 articles, 1<sup>er</sup> trois fois plus gros et moitié plus long que le 2<sup>e</sup>; mandibules grêles, très-aiguës; antennes de 4 articles, robustes, 1<sup>er</sup> très-court, 3<sup>e</sup> plus court que le 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> petit, moitié plus court que le 3<sup>e</sup>; 3 ou 4 ocelles petits et latéraux, très-peu visibles; segment prothoracique maculé de brun obscur vers les côtés, atténué en avant; angles antérieurs très-arrondis, postérieurs obtus; 3 ou 4 impressions latérales; un sillon longitudinal obsolète; segments

mésos et métathoraciques très-transverses, subrectangulaires, chagrinés, mats ainsi que les abdominaux, qui sont très-courts, mais graduellement plus longs vers le sommet, avec les côtés anguleux et une triple rangée de soies raides sur de petits mamelons latéraux; soies du disque assez rares; pseudopode anal assez long, tubiforme; styles anaux courts, de 2 articles, 2<sup>e</sup> petit, presque trois fois plus court que le 1<sup>er</sup>; pattes grêles; cuisses et jambes épineuses; celles-ci à ongle tarsal long, droit, robuste. — L., 20 mill. — Cette larve, qui vit dans les guépiers de la *Vespa crabro*, paraît se nourrir des résidus excrémentiels rejetés par les larves des frelons lors de leur changement en nymphe ou par les frelons eux-mêmes; elle s'élève bien en captivité avec des larves mortes de frelons; on la trouve pendant l'automne et l'hiver, surtout en octobre; le changement en nymphe a lieu vers le milieu d'avril; l'insecte parfait éclot dès la fin de mai.

La forme exceptionnelle des antennes et celle de la languette justifient suffisamment le genre créé par Mannerheim. Deux espèces rentrent seules dans ce genre, l'une d'Europe et du nord de la Chine, l'autre propre au Japon (*pectinatus* Sharp.); la nôtre est parasite des frelons.

1. *dilatatus* Fabr., *Mant. Ins.*, I, 220. — Er., *Gen.*, 524 et syn. — Kraatz, *Nat.*, 490 et syn. — Steph., *Ill. Brit.*, V, pl. 26, fig. 6. — Jacq. Duv., *l. c.*

Large, robuste; noir, brillant, plus mat à la tête et aux élytres; celle-ci, le corselet et l'abdomen pileux; tête très-finement chagrinée et pointillée; dernier article des palpes et des antennes roux; corselet large, semicirculaire, très-fortement irisé-soyeux; côtés largement déprimés; élytres pas plus longues que lui, à pubescence grise et ponctuation fine, serrée, celle de l'abdomen, qui est irisé, plus forte et moins dense; ♂ tête plus grosse; 7<sup>e</sup> segment obtusément échancré au sommet avec une petite impression lisse, en triangle, derrière l'écusson. — L., 15-17 mill.

Elytres et pattes parfois d'un brun roux.

Dans les guépiers du *Frelon* (*Vespa crabro*); souvent au dehors dans les troncs d'arbres, sous les écorces, les mousses ou à la sève des chênes et châtaigniers, sous les pierres, les débris des celliers, les feuilles mortes, les cadavres; parfois au vol le soir, suivant les frelons à la piste; mai à octobre (TR).

Toute la région Gallo-Rhénane, sauf la zone méditerranéenne.

Aussi dans le reste de l'Europe du Nord et du Centre jusqu'en Italie et dans la Chine boréale.

Obs. D'après M. Chevrolat, l'insecte répand une forte odeur de musc et sort la nuit à la recherche des chenilles processionnaires du chêne et des frelons. On trouvera dans la brochure de M. Rouget (*l. c.*) et dans notre *Annuaire de 1874 (l. c.)* tous les détails pour la recherche de l'insecte dans les guépiers.

#### QUEDIUS

Steph., *Ill. Brit.*, V, 245. — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 37, pl. 15, fig. 72, 73.

#### *Microsaurus*, *Raphirus* Steph. Thoms.

Caractères généraux des *Philonthus*. Labre arrondi, échancré ou bilobé. Languette entière, arrondie ou faiblement atténuée en avant. Palpes filiformes, les maxillaires à dernier article un peu plus long ou subégal au précédent, les labiaux à dernier article linéaire ou oblong. Joues marginées. Corselet à marge latérale simple. Stigmates prothoraciques cachés par une lame triangulaire cornée ou membraneuse placée derrière les hanches antérieures et émanant du bord infléchi du corselet. Hanches intermédiaires rapprochées. Tarses antérieurs dilatés au moins chez le ♂.

On connaît les métamorphoses de trois espèces du genre, celles du *fulgidus* décrites par Bouché (*Hist. Nat. Ins.*, I, 180, pl. VIII, fig. 1-8) et Schiœdte (*Nat. Tidsskr.*, 1864, 205, pl. 10, fig. 17-22), celles du *fuliginosus* par Waterhouse (*Trans. Ent. Soc. Lond.*, 1834, 32, pl. 3, fig. 2 a-i. — Westw., *Intr. Mod. Class.*, 1839, I, 167), et celles du *scintillans* par M. Perris (*Ann. Ent. Fr.*, 1853, 570, pl. 17, fig. 37-43).

La larve du *scintillans* est linéaire avec la tête roussâtre, à poils de même couleur; bord antérieur à 9 dents dont 3 petites de chaque côté, 2 intermédiaires grandes et une au milieu très-petite; mandibules mutiques; mâchoires cylindriques, à lobe grêle et palpes de 3 articles, 1<sup>er</sup> moitié plus court que chacun des deux autres qui sont égaux; lèvre inférieure munie d'une languette; palpes labiaux longs, de 2 articles, 1<sup>er</sup> un peu plus court que le 2<sup>e</sup>; antennes de 4 articles, 1<sup>er</sup> le plus court, 2<sup>e</sup> presque double du 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> plus long que le 2<sup>e</sup>, dilaté en dedans avec un petit article supplémentaire sur cette dilatation près de l'extrémité; 4<sup>e</sup> article égal au 2<sup>e</sup>, à peine en massue, muni de poils au sommet et en dessous; sur chaque

joue un groupe de 4 ocelles noirs; thorax et abdomen d'un blanc roussâtre, couverts de très-petites spinules; poils du thorax simples et assez longs, ceux de l'abdomen bien plus courts, spatulés au sommet et entremêlés de très-petites soies de même forme; 9<sup>e</sup> segment presque carré; ses appendices longs, de 2 articles, dont le 1<sup>er</sup> un peu en massue et pileux, le 2<sup>e</sup> un peu plus court, grêle, terminé par une soie; pseudopode anal long, linéaire, à peine lobé au sommet; pattes hérissées de quelques soies. — L., 6 mill. — Cette larve a été prise en janvier sous l'écorce d'un pin où avaient vécu les larves de l'*Hylurgus minor* et du *Crypturgus pusillus* dont elle est sans doute carnassière.

La larve du *fulgidus*, d'après Bouché, différerait de celle-ci par ses antennes de 6 articles, les deux premiers courts, cylindriques, l'épistome 6-denté, les palpes maxillaires de 5 articles, les appendices anaux triarticulés. Trouvée en hiver dans les végétaux pourris, où elle fait la chasse aux larves de Diptères; se nourrit aussi de viande crue. — Celle du *fuliginosus*, selon Waterhouse, se distinguerait par les palpes labiaux de 3 articles, et les maxillaires de 4. Elle s'est changée en nymphe vers la fin de mars et l'insecte est sorti à la fin de mai. — Il est probable que ces auteurs ont décrit d'une manière inexacte les parties dont il s'agit et que les caractères indiqués par M. Perris sont les véritables.

Les nymphes sont bien connues. M. Perris (*l. c.*, 572) dit que celle du *Q. attenuatus* est pareille à celle du *Xantholinus collaris*, que nous avons figurée (*Faune*, I, pl. 3, fig. 9) et décrite (*l. c.*, III, 382). Récemment, nous en avons reçu une trouvée par M. Wankowicz, à Minsk (Lithuanie), et qui paraît se rapporter au *Q. scitus* des mêmes contrées. Elle diffère de celle du *collaris* par sa taille (5 1/2 mill.), sa couleur d'un fauve cuivreux, le segment métathoracique avec une dent obtuse de chaque côté, les segments abdominaux subanguleux latéralement avec une soie jaune insérée sur le sommet de l'angle; styles anaux biarticulés, mais non saillants. Enfin, M. Heylaerts m'a communiqué une autre nymphe, celle du *Q. molochinus*, éclosée chez lui et prise vivante dans les détritres des inondations de l'Escaut, en mai. Elle diffère de la précédente par sa taille d'un tiers plus grande, sa couleur d'un jaune roussâtre, le segment métathoracique armé de chaque côté d'une large épine obtuse, les abdominaux chacun avec une épine acérée, latérale, noire, enfin les stigmates beaucoup plus relevés et un peu mamelonnés, surtout aux segments basilaires.

Les *Quedius* ont des mœurs analogues à celles des *Philonthus*, vivant surtout dans les bois, sous les feuilles, les mousses, les champignons, les détritres; deux seulement (*microps*, *brevis*)

paraissent habiter les fourmilières. Ils ne relèvent pas l'abdomen en courant, et leur allure rappelle un peu celle des lézards, d'où le nom de *Microsaurus* que Stephens leur a donné après Dejean. On en connaît 125 espèces environ, répandues surtout en Europe et en Amérique et recherchant de préférence les régions froides et tempérées; l'Inde et l'Océanie en comptent à peine quelques-unes.

Il est impossible d'en séparer les *Microsaurus* et *Raphirus* de Stephens et de M. Thomson, que ce dernier auteur distingue principalement par leur labre bilobé; on trouve, en effet, toutes les transitions possibles dans la forme de cette pièce, qui est tantôt arrondie ou sinuée, tantôt sillonnée, échancrée ou bilobée. Un groupe plus distinct est celui que nous plaçons en tête du genre et dont les deux espèces connues (*riparius*, *Kraatzii*) ont une tête de *Philonthus* et forment réellement le passage entre ce genre et celui qui nous occupe.

- A. Tête dégagée du corselet, rétrécie en avant des antennes et très-étranglée à la base; cou petit, étroit; yeux médiocres, très-saillants; une série oblique de 3 gros points entre les yeux et la base.
- a. Elytres d'un noir à peine bronzé; tête sans points entre les yeux en avant. . . . . *riparius*.
- b. Elytres d'un roux testacé; tête avec deux points en avant sur le disque entre les yeux. . . . . *Kraatzii*.
- B. Tête engagée dans le corselet, non rétrécie en avant des antennes; cou gros, large. Tête sans série postoculaire de 3 gros points égaux.
- a. Yeux très-petits, non saillants. Tête étroite, très-allongée, subparallèle.
- † Taille assez grande; antennes longues, à articles non transversaux; corselet très-déprimé latéralement. . . . . *longicornis*.
- †† Taille très-petite; antennes très-courtes, à articles très-transversaux; corselet non déprimé latéralement. . . . . *microps*.
- b. Yeux médiocres, non saillants. Tête large, assez courte, orbiculaire ou suborbiculaire.
- † Corselet sans séries de points sur le disque, déprimé latéralement.
- × Corps noir, très-large et trapu, très-brillant; élytres presque polies, pointillées sur les côtés.
- \* Elytres rouges. . . . . *α curtus*.
- \*\* Elytres bleues-métalliques. . . . . *β cæruleipennis*.
- ×× Corps noir de poix, plus parallèle; élytres rousses, à ponctuation uniforme, forte, écartée. . . . . *brevis*.
- †† Corselet ayant de chaque côté du disque en avant une série de deux points (1).

(1) Et non de trois points, comme l'indiquent les auteurs, à la suite d'Erichson, le point basilaire ne faisant pas partie de la série, puisqu'il existe chez les espèces à corselet non sérié (par ex. *curtus*). Voir, du reste, à ce sujet (*Supr.* p. 423) ma note sur la manière de compter les points du corselet chez les *Philonthus*; le même principe est applicable aux *Quediens*.

- \* Corselet déprimé latéralement; élytres à ponctuation uniforme.
- Abdomen noir, parfois irisé; pattes noires ou d'un brun noir; écusson lisse.
- Antennes fines, à articles à peine transversaux; élytres rouges, à ponctuation très-rare, très-forte. . . . . *crassus*.
- Antennes à articles non transversaux; élytres noires, à repli latéral testacé; abdomen très-irisé soyeux. . . . . *lateralis*.
- ≡ Antennes robustes, à articles très-transversaux; élytres rouges.
- ° Corselet dépourvu de points latéraux; élytres à ponctuation forte, peu serrée.
- ♂ Elytres rouges; taille grande. . . . . *brevicornis*.
- ♀♀ Elytres d'un noir verdâtre submétallique; taille moyenne. . . . . *fageti*.
- ∞ Corselet offrant de chaque côté, entre le bord et la série dorsale, deux points rapprochés, obliques. . . . . *ochripennis*.
- \*\* Marges des segments abdominaux et anus roussâtres; écusson lisse.
- Elytres rouges; corselet avec 3 ou 4 points latéraux en série arquée. . . . . *fulgidus*.
- Elytres noires ou d'un noir de poix; corselet sans points latéraux en séries. . . . . *mesomelinus*.
- \*\*\* Abdomen roux ferrugineux, plus ou moins noirâtre vers la base; écusson ponctué; corselet à séries latérales de 3 ou 4 points. . . . . *ventralis*.
- \*\* Corselet non déprimé latéralement; antennes robustes, renflées, à articles 7 à 10 transversaux.
- Elytres à ponctuation uniforme, sans séries de points plus gros sur le disque; cuisses postérieures mutiques.
- Ecusson lisse; taille grande ou assez grande.
- ° Pattes noires; élytres rouges, ponctuées-ruguleuses. . . . . *abietum*.
- ∞ Pattes d'un roux testacé vif.
- ♂ Corselet noir; abdomen densément ponctué.
- ♣ Elytres entièrement d'un roux testacé. . . . . *α cruentus*.
- ♣♣ Elytres d'un noir verdâtre submétallique, à suture plus ou moins rougeâtre. . . . . *β virens*.
- ♀♀ Corselet d'un noir de poix, plus ou moins rougeâtre sur les bords; abdomen éparsement ponctué.
- ♣ Elytres d'un noir ou d'un brun de poix à reflet métallique plus ou moins verdâtre. . . . . *xanthopus*.
- ♣♣ Elytres rougeâtres, largement enfumées à l'angle apical externe. . . . . *scitus*.
- Ecusson fortement ponctué; taille très-petite. . . . . *infuscatus*.
- Elytres offrant, en outre de la sculpture du fond, des points discoïdaux en série; écusson lisse; cuisses postérieures épineuses.
- Elytres un peu mates, non ponctuées, coriacées, à série discoïdale de 4 points effacés. . . . . *lavigatus*.
- Elytres striolées ou à ponctuation très-fine, avec 3 séries de points écartés, dont deux discoïdales et une suturale.
- ° Elytres à ponctuation confluyente, substriolée; abdomen densément ponctué; taille petite. . . . . *pediculus*.
- ∞ Elytres à ponctuation fine, non striolée; abdomen à ponctuation éparse; taille moyenne. . . . . *cinctus*.



- ††† Corselet ayant de chaque côté du disque en avant une série de 3 points. . . . . *polystigma*.
- c. Yeux gros, plus ou moins saillants, occupant les deux tiers environ des côtés de la tête.
- † Antennes plus ou moins grêles, non renflées, à articles plus ou moins allongés.
- × Corps grand, subcylindrique, parallèle; élytres et abdomen convexes, parallèles, à ponctuation très-serrée, peu brillants sous une pubescence serrée; labre plus ou moins arrondi ou subincisé.
- \* Front avec 4 ou 6 points placés transversalement entre les yeux, en avant.
- Ecusson ponctué, front avec 6 points. . . . . *tristis*.
- Ecusson lisse; front avec 4 points . . . . . *fuliginosus*.
- \*\* Front dépourvu de points entre les yeux en avant.
- Antennes brunes, à 3 premiers articles rougeâtres, les articles 7 à 10 bien plus longs que larges; pattes au moins rougeâtres aux antérieures. . . . . *molochinus*.
- Antennes et pattes d'un noir profond, les articles 7 à 10 de celles-là pas plus longs que larges. . . . . *unicolor*.
- ×× Corps plus ou moins déprimé, pisciforme; abdomen acuminé; labre plus ou moins incisé ou échancré.
- \* Corselet visiblement impressionné sur les côtés; tête très-grosse, orbiculaire. . . . . *ochropterus*.
- \*\* Corselet non impressionné latéralement.
- Taille grande; tête grosse; corps noir; élytres rouges; abdomen irisé-doré. . . . . *picipes*.
- Taille assez grande; tête grosse; élytres brillantes. — Elytres à ponctuation plus ou moins serrée, très-forte ou assez forte.
- Elytres courtes, noirâtres, parfois marginées de rougeâtre au sommet, à ponctuation assez forte, serrée; pubescence noire. . . . . *robustus*.
- Elytres longues, verdâtres, liserées de testacé sur tout le pourtour et à la suture, à ponctuation très-grosse, assez serrée; pubescence dorée. . . . . *dubius*.
- Elytres courtes, d'un brun-noir, plus ou moins marginées de roux au sommet et à la suture, à ponctuation forte, écartée. . . . . *umbrinus*.
- == Elytres à ponctuation fine, très-dense et pubescence rousse; tête ponctué derrière les yeux. . . . . *præcox*.
- Taille assez grande; tête assez petite; corps pisciforme. — Elytres assez mates, liserées de testacé au sommet, déprimées, à ponctuation peu profonde, peu serrée. . . . . *fumatus*.
- == Elytres convexes, à liseré apical testacé très-fin, à ponctuation très-dense et fine; tête très-petite. . . . . *Ernestini*.
- Taille moyenne ou assez petite; tête petite. — Elytres brunes ou noir de poix, marginées de testacé ou de rougeâtre au sommet et à la suture, avec une large bande latérale testacée dilatée au-dessous de l'épaule.
- Ponctuation des élytres fine, très-serrée, assez profonde; tête ovale. . . . . *oblitteratus*.
- Ponctuation des élytres assez forte, très-éparse; tête en ovale court. . . . . *coxalis*.
- Ponctuation des élytres forte, serrée, profonde; tête courte, orbiculaire. . . . . *suturalis*.

- = Elytres brunes ou noir de poix, liserées de roux au sommet, à la suture et sur les côtés, dépourvues de large bande subhumérale testacée.
- Elytres assez brillantes, à ponctuation forte, assez serrée. . . . . *limbatus*.
- Elytres peu brillantes, à ponctuation fine, très-dense. . . . . *maurorufus*.
- †† Antennes courtes, robustes, renflées, à derniers articles transverses; deux points sur le milieu du front entre les yeux.
- × Tête et corselet bronzés-verdâtres; élytres brillantes, à ponctuation forte, écartée; abdomen concolore. . . . . *scintillans*.
- ×× Tête et corselet cuivreux; élytres assez mates, à ponctuation fine, serrée; abdomen avec deux bandes rousses vers la base. . . . . *lucidulus*.
- d. Yeux très-grands, plus ou moins saillants, occupant tout le côté de la tête, de la base des antennes aux angles postérieurs
- † Ecusson lisse.
- × Tête, corselet et élytres noirs, celles-ci à peine liserées de rougeâtre au sommet; abdomen très-irisé. . . . . *pyreneus*.
- ×× Tête, corselet et élytres d'un vert doré; abdomen ayant de chaque côté des segments une fascie arquée de poils dorés. . . . . *auricomus*.
- ××× Tête, corselet et élytres d'un vert bronzé vif; celles-ci à ponctuation forte, pas très-serrée. . . . . *alpestris*.
- †† Ecusson ponctué et pubescent.
- × Tête ovale-oblongue, allongée.
- \* Taille très-petite; abdomen avec 3 lignes parallèles de pubescence dorée. . . . . *virgatus*.
- \*\* Taille grande; abdomen à pubescence ordinaire; élytres simplement chagrinées-pointillées, noirâtres. . . . . *rufipes*.
- \*\*\* Taille moyenne; abdomen soyeux, à macules pubescentes latérales noirâtres; élytres à ponctuation ordinaire, cuivreuses, liserées de testacé au sommet. . . . . *semicaneus*.
- ×× Tête orbiculaire; abdomen et élytres à ponctuation et pubescence ordinaires.
- \* Tête simplement orbiculaire, non transverse; élytres et abdomen à ponctuation fine, serrée; taille petite. . . . . *attenuatus*.
- \*\* Tête orbiculaire, transverse.
- Tête légèrement transverse, d'un noir cuivreux, ainsi que le corselet et les élytres; au moins les pattes postérieures brunes; taille moyenne. . . . . *acuminatus*.
- Tête très-fortement transverse.
- Taille grande; tête d'un tiers plus étroite que le corselet. . . . . *paradisianus*.
- = Taille moyenne, petite ou très-petite; tête presque de la largeur du corselet.
- Taille moyenne; corps subparallèle; abdomen un peu mat, à ponctuation et pubescence denses, très-fines, serrées. . . . . *fulvicollis*.
- Taille petite; corps pisciforme; abdomen assez brillant, plus fortement, moins densément ponctué.
- ♂ Tête plus étroite; élytres plus longues ou aussi longues que le corselet. . . . . *α boops*.
- ♂♂ Tête presque de la largeur du corselet; élytres bien plus courtes que lui. . . . . *β brevipennis*.

## Groupe 1.

1. **riparius**\* Kelln., *Stett. Ent. Zeit.*, 1843, 31. — Kraatz, *Nat.*, 518.

(Pl. V, fig. 20.) Faciès voisin de *Philonthus nigrita*, mais plus petit, plus large et bien plus déprimé; pisciforme, noir; tête, corselet et écusson très-brillants, bronzés; élytres et abdomen assez mats sous une pubescence courte, pileuse, dense, d'un gris jaunâtre, plus épaisse, comme en touffe de chaque côté des segments; antennes, sauf la base, et pattes brunes; genoux et tarsi roussâtres; antennes aussi longues que la tête et le corselet, à articles allongés; tête très-dégagée du corselet, rétrécie en avant des antennes et très-étranglée à la base; cou petit, étroit; yeux médiocres, très-saillants; une série oblique de trois gros points allant des deux tiers postérieurs des yeux vers le milieu de la base; angles postérieurs densément pointillés; corselet court, fortement rétréci en avant; angles postérieurs bien marqués; côtés subsinués; écusson lisse; élytres subbronzées, un peu inégales, d'un quart plus longues et plus larges que le corselet, à ponctuation dense, assez forte, celle de l'abdomen, qui est irisé, plus fine, moins dense; ♂ 7<sup>e</sup> segment simplement sinué au sommet. — L., 6 mill.

Sous les mousses humides au bord des torrents; parfois au vol; régions montagneuses jusqu'à la zone alpine; août (TR).

Ahr (*Fuss*); Grande-Chartreuse, col des Épars! Lautaret! Hautes-Pyrénées, Eaux-Bonnes (*Pandellé*).

Aussi en Germanie, Autriche et Apennins.

*Obs.* Je possède un exemplaire des Pyrénées chez lequel on voit derrière l'épistome la trace de deux points obsolètes, analogues à ceux du suivant; ces points paraissent accidentels.

2. **Kraatzi**\* Ch. Br., *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1859, *Bull.*, 231.

Voisin du précédent; plus grand, plus large, moins pisciforme; verdâtre bronzé à la tête, brun de poix bronzé à l'écusson et au corselet avec les côtés de celui-ci roussâtres; palpes, antennes, sauf la base, et jambes bruns; élytres, marges des segments, anus et pattes d'un roux testacé obscur, à reflet bronzé aux élytres; élytres et abdomen bien plus mats que chez *riparius* sous une pubescence flave, bien plus forte, pileuse, très-dense; antennes plus longues, plus robustes; tête plus grosse, plus large, moins rétrécie en avant, ponctuée de même; yeux plus grands; deux gros points en avant

entre les yeux sur le disque avec trace obsolète de deux autres en dehors de ceux-ci; corselet plus large au milieu, un peu inégal sur les côtés, avec un point latéral; angles postérieurs moins marqués; élytres et abdomen de forme et ponctuation analogues; ♂ inconnu. — L., 6 mill.

Au bord des eaux courantes (TR).

Hautes-Pyrénées, Bagnères (*Pandellé*); Collioure (*Delarouzée*). Aussi en Algérie.

*Obs.* Chez les deux insectes qui précèdent, comme chez *scintillans* et *lucidulus*, les auteurs indiquent 4 points interoculaires sur le front (au lieu de 2 qui existent réellement), faisant entrer en ligne de compte le point qu'on observe de chaque côté au bord même de l'œil; nous rejetons cette manière de voir, attendu que le point dont il s'agit se reproduit chez toutes les espèces, et est, par conséquent, indépendant de la série frontale.

## Groupe 2.

3. **longicornis**\* Kraatz, *Nat.*, 494. — Thoms., *Oefv. Vet. Ak. Forh.*, 1867, 43; *Skand. Col.*, IX, 165. — *fulgidus* var. 5, Er., *Gen.*, 526.

(Pl. V, fig. 21.) Taille du *xanthopus*; très-remarquable dans le genre par ses yeux très-petits, non saillants, la tête, le corselet et l'écusson assez mats, paraissant finement chagrinés à la loupe, la tête étroite, très-allongée, subparallèle, ovale, pointillée, à point oculaire écarté de l'œil; le corselet de la largeur des élytres, allongé, assez rétréci en avant, fortement et largement déprimé sur les côtés, à séries latérales de deux ou trois points, les antennes non renflées, allongées, à articles plus longs que larges; d'un brun de poix; bouche, antennes, côtés du corselet, marges des segments et pattes rougeâtres; écusson lisse; élytres à peine de la longueur du corselet, à ponctuation assez forte, serrée; celle de l'abdomen, qui n'est pas irisé, plus fine, moins dense; ♂ 7<sup>e</sup> segment largement, à peine échanuré au sommet, à peine impressionné en sillon obsolète derrière l'échancrure. — L., 7-9 mill.

Corselet roussâtre sur le disque; élytres, et abdomen en partie, d'un roux testacé (immature).

Sous les pierres, les vieux bois en décomposition dans les forêts (TR).

Palatinat, Deidesheim (*Eppelsheim*); St-Germain; Fontainebleau (*Ch. Brisout de Barneville*).

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Apennins et Espagne.